

# RAPPORT

## DE LA MUNICIPALITÉ DE PULLY

### AU CONSEIL COMMUNAL

#### sur sa gestion pendant l'année 2004

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93 b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 104 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2004.

#### **Le rapport comprend les chapitres suivants:**

Municipalité et Conseil communal	3
Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles	15
Direction des domaines, des gérances et des sports	53
Direction des travaux et des services industriels	65
Direction de l'urbanisme et de l'environnement	91
Direction des écoles	111
Direction de police	131
Service de la sécurité sociale	153



# Municipalité

---

Au 1er janvier 2004:

- Présidence: M. Jean-François Thonney, syndic
- Vice-présidence: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale, dès le 1er janvier

## Répartition des directions

### **Administration générale, finances et affaires culturelles**

M. Jean-François Thonney, syndic

suppléant: M. Gil Reichen, municipal

### **Domaines, gérances, sports et écoles**

M. Jacques Delacrétaz, municipal  
jusqu'au 31 mai,

M. Martial Lambert, municipal  
dès le 1er juin

suppléante: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale

### **Travaux et services industriels**

M. Sébastien Fague, municipal

suppléant: M. Jean-François Thonney, syndic

### **Urbanisme et environnement**

M. Gil Reichen, municipal

suppléant: M. Sébastien Fague, municipal

### **Police et sécurité sociale**

Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale

suppléant: M. Jacques Delacrétaz, municipal  
jusqu'au 30 avril,

M. Martial Lambert, municipal  
dès le 1er juin

Secrétaire municipale:

Mme Corinne Martin

Secrétaire municipal remplaçant:

M. Daniel von Gunten

La Municipalité, qui siège le mercredi matin, a tenu 45 séances ordinaires pour liquider 2115 objets divers et procéder à l'étude de dossiers particulièrement complexes, nécessitant souvent plusieurs débats, voire des sessions extraordinaires pour approfondir certains sujets, dont notamment:

- la situation financière de la Commune, la fiscalité communale et cantonale;
- la gestion des finances communales;
- les effets de la bascule et des reports de charges du Canton sur les finances de la Commune;
- les mesures pour améliorer la situation financière de la Commune;
- les mesures de restructuration et de réorganisation de l'administration;
- le redimensionnement du plan des investissements.

Indépendamment des activités régulières et spécifiques - caractérisées par un parfait esprit collégial - les membres de la Municipalité ont consacré une part importante de leur temps à la conduite des affaires de leur direction dans le cadre des compétences fixées par la Municipalité. Ils ont en outre assisté aux nombreuses séances des organismes locaux, régionaux et cantonaux, voire suisses, commissions, comités, sociétés et associations au sein desquels ils représentent la Municipalité ou la Commune.

Comme ces dernières années, les relations de la Municipalité avec les autorités des communes voisines ont été empreintes d'un excellent esprit d'ouverture et de collaboration. En revanche, les relations avec le Canton deviennent de plus en plus difficiles, celui-ci donnant une fin de non recevoir à pratiquement toutes nos revendications, tant aux niveaux scolaire que policier, pour ne citer que ceux-ci.

### **Principales manifestations auxquelles la Municipalité a participé ou dont elle a été l'organisatrice**

<i>10 janvier</i>	Apéritif de l'Union des sociétés locales (USLP)
<i>14 janvier</i>	Passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal
<i>17 mars</i>	Ouverture du XIIIe Symposium International d'histoire et de prospective militaires
<i>17 avril</i>	20e anniversaire du club de jodleurs «Les Romands»
<i>5 mai</i>	Relais de la flamme olympique
<i>12 mai</i>	Vernissage de l'exposition Jean Clerc (1908-1933) et Jean-Claude Hesselbarth (1925)
<i>14 mai</i>	Course pédestre «A Travers Pully»
<i>15 et 16 mai</i>	Kermesse de la paroisse Saint-Maurice
<i>5 juin</i>	30e anniversaire du Relais maternel
<i>5 au 12 juin</i>	«Pully-Lavaux à l'Heure du Québec»
<i>5 juin</i>	Assemblée générale de l'Union des communes vaudoises
<i>6 juin</i>	Journée d'Offrande de l'Association de l'église Pully-La Rosiaz
<i>10 juin</i>	Conférence de presse de la Municipalité «Comptes 2003»
<i>26 juin</i>	Inauguration du terrain de pétanque des Quatre Vents
<i>27 juin</i>	Culte de dédicace de l'Eglise du Prieuré
<i>1er août</i>	Fête Nationale au Port de Pully
<i>25 août</i>	Vernissage de l'exposition «Visarte» 3 <sup>e</sup> Triennale

3 septembre	Challenge intercommunal de tir Pully, Paudex et Belmont
4 au 12 septembre	Swiss Tennis Tour - Satellite romandie 2004
16 septembre	10e anniversaire des Cartons du Cœur
25 septembre	Nuit des Musées
1er octobre	Inauguration de la Salle de la Fondation Pohl du Centre Général Guisan
24 octobre	Course pédestre Lausanne-Marathon
27 octobre	Vernissage de l'exposition «3 Hellènes en Helvétie»
18 novembre	Conférence de presse de la Municipalité «Budget 2005 et politique du personnel»
19 novembre	Inspection de l'administration communale par M. le Préfet
14 décembre	Nocturne de Noël
24 décembre	Veillée œcuménique de Noël en l'Eglise du Prieuré

## Conseil communal

Mme Irène Gardiol a présidé le Conseil communal en 2004.

### *Bureau du Conseil communal*

Présidente:	Mme Irène Gardiol	Les Verts
1er vice-président:	M. Alain Delaloye	UP
2e vice-président:	M. Marc Zolliker	soc.
Scrutatrices:	Mme Hébé Marie Conrad	rad.
	Mme Claire-Lise Tille	lib.
Scrutatricse suppléantes:	Mme Denise Mages	soc.
	Mme Francine Medana	Les Verts
Secrétaire:	Mme Jacqueline Vallotton	
Secrétaire-suppléant:	M. Pierre-Alain Walzer	

## Commission de gestion

chargée du contrôle de la gestion 2004.

Président:	M. Philippe Diesbach	rad.
Membres:	M. Paolo Baracchini	Les Verts
	Mme Edith Carey	rad.
	M. Michel Godart	UP
	Mme Marianne Hefhaf	UP
	M. Bernard Henrioud	rad.
	M. Jean-Marie Marlétaz	lib.
	M. Jacques-André Ney	soc. jusqu'au 28.9.2004
	M. André Ogay	soc. dès le 29.9.2004
	Mme Marianne Pettavel	soc.
	Mme Anne-Christine Reichard	lib.
	M. Pierre-Laurent Rochat	lib.
Membres suppléants:	M. Michel Aguet	rad.
	Mme Valérie Annen	soc.
	Mme Valérie Bory Beaud	Les Verts
	M. François Khosrov-Payot	UP
	Mme Lydia Masméjan	lib.

Pour assurer une parfaite transparence en ce qui concerne la suite donnée par la Municipalité aux observations de la Commission de gestion, il convient de rappeler ci-après les réponses apportées pour l'exercice 2003.

**Vœu No 1*****Exploitation du vignoble communal***

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité étudie, dans le cadre de l'exploitation du vignoble communal, toute solution permettant de couvrir au minimum la totalité des charges par le produit des ventes, à l'instar d'une exploitation privée.

**Réponse*****Situation de la viticulture suisse***

Le problème de couverture des charges d'exploitation du vignoble communal se rencontre malheureusement depuis plusieurs années dans la majorité des vignobles suisses.

Cette situation s'est encore aggravée depuis 2001, date de l'entrée en vigueur des accords du GATT, accords autorisant l'importation des vins blancs étrangers. Ces importations massives ont provoqué une chute de la demande des vins indigènes mettant en péril de nombreuses exploitations viticoles. Pully, hélas, n'échappe pas à ce triste constat.

En deux ans, l'importation des vins blancs a progressé de 35%, alors que la consommation indigène a diminué de 7,3 millions de litres. Sur le plan national, les chiffres d'affaires réalisés pour la saison viticole 2002-2003 (tous cépages confondus) avoisinent les 500 millions de francs, alors que les coûts de production s'élèvent à 650 millions. C'est dire que les frais de production ne sont assurés, en moyenne, qu'à hauteur de 80%.

***Situation des vignes communales****Historique*

En 1983, la Municipalité de l'époque, sensible à la viabilité des vignes communales et consciente d'un patrimoine à sauvegarder, a mandaté un ingénieur agronome pour étudier la situation de Pully. A ce moment-là, il ressortait clairement que le domaine viticole de Pully devait être considérablement transformé, tant sur le plan viticole que sur celui des caves et des locaux divers, afin de faire face à l'évolution de la viticulture.

Dès 1988, par étapes, le vignoble a été entièrement reconstitué et de nouveaux cépages introduits dans diverses parcelles. Cette diversification entreprise au début des années 1990 a permis de diminuer, déjà à cette époque et de manière anticipée, la production du Chasselas qui pose actuellement de gros problèmes dans les vignobles suisses. Il y a lieu de relever que la grande majorité des vignobles vaudois était constituée en cépages de Chasselas. La cave a été entièrement transformée et répond parfaitement aux exigences actuelles.

C'est dire que le financement a été très important dans ce secteur. En contrepartie, les différents labels (Terravin, Vinatura) et diplômes attribués ces dernières années (Confrérie des Vignerons, guide Hachette, European Masters, Expovina, etc.) démontrent que la qualité atteinte par les vins communaux récompense pleinement les efforts consentis tant par les investissements que par le travail des vignerons communaux.

*Situation financière*

Soucieuse de maîtriser les coûts d'exploitation du vignoble, la Direction des domaines, gérances et sports a introduit, dès 1999, en parallèle à la comptabilité communale, une comptabilité analytique selon le plan établi par le SRVA (Service romand de vulgarisation agricole). Des comparaisons ont pu être ainsi faites par rapport à des exploitations identiques. De cette analyse, il est ressorti que les frais de production sont conformes aux recommandations de cet organisme qui vise à répondre aux règles du marché, en adoptant un mode de production moderne et écologique, une diversité et une qualité irréprochables des divers produits.

Le déficit du secteur viticole à Pully s'explique en grande partie par la difficulté d'écoulement du stock des bouteilles, plus particulièrement celles de Chasselas. Dès que l'objectif sera atteint, à savoir vendre la totalité de la récolte, les comptes communaux seront équilibrés ou, selon les années, dégageront même un léger bénéfice.

C'est la raison pour laquelle, afin de dynamiser les ventes et de sensibiliser les habitants de Pully sur la possibilité qu'ils ont d'acquérir des vins communaux, la Municipalité a décidé de changer l'étiquette des vins blanc (Chasselas) et rouge (Rochettaz). De plus, en collaboration avec une agence de publicité, une campagne de promotion a débuté ce printemps. Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre puisque des constatations positives ont déjà pu être relevées dans le cadre de l'évolution du chiffre d'affaires réalisé ces dernières semaines.

En conclusion, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir faire preuve de patience quant à l'évolution du volume des ventes. Les efforts consentis vont très certainement influencer favorablement le résultat de l'exploitation.

Les représentants de la Direction des domaines, gérances et sports proposent d'organiser une séance d'information à l'intention de la Commission de gestion pour démontrer que, face aux difficultés du marché viticole actuel, les mesures prises ces dernières années sont justifiées et visent à maintenir une activité traditionnelle, qui se perpétue à Pully depuis le Moyen Âge (12ème siècle).

**Vœu No 2*****Création d'une centrale d'achats***

La Commission de gestion souhaite que la Commune étudie la mise en place d'une commission interne chargée du regroupement des achats des différents services (essence, marchandises, etc.) afin de négocier des rabais de quantités.

**Réponse**

La Municipalité s'engage à faire une étude pour regrouper les achats de carburant en vue de tenter une négociation pour obtenir des conditions plus avantageuses.

**Observation No 1*****Renouvellement du central téléphonique***

La Commission de gestion aimerait savoir pourquoi le renouvellement du central TT n'a pas fait l'objet d'un préavis conformément à l'article 102 du règlement du Conseil communal.

**Réponse**

Le remplacement de l'ancien central TT Siemens a été décidé par la Municipalité en 1999 (décision N°480 du 13 avril 1999). La solution de financement retenue est un contrat de location-vente sur cinq ans, incluant la maintenance de ces équipements. A l'échéance du contrat, la Commune devient propriétaire du matériel moyennant le paiement d'une somme résiduelle de Fr. 4'240.-- HT.

L'ancien central faisait déjà l'objet d'un contrat de ce type depuis dix ans. Le nouveau central TT n'a pas occasionné de coûts supplémentaires mais n'a fait que remplacer ceux de la vieille installation.

Vu ce qui précède, la Municipalité a estimé que le loyer de nouveau central TT était une charge d'exploitation et, par conséquent, l'a portée au budget.

Le nouveau central TT Alcatel a été mis en fonction en février 2000 et l'échéance de son contrat est fixée au 28 février 2005.

**Observation No 2*****Suivi du vœu N° 3/2002******Exercices d'évacuation dans les collèges pulliérans***

La Commission de gestion s'étonne qu'aucun exercice d'évacuation n'ait été réalisé en 2003 dans les collèges primaires et secondaires !

Elle désire obtenir de la Municipalité des éclaircissements à ce sujet.

**Réponse**

La Municipalité précise qu'aucun exercice d'évacuation n'a été entrepris en 2003. Dans le passé, seul trois exercices ont été effectués.

Suite à EtaCom, la compétence et la responsabilité de la mise en place de ce type d'exercices d'évacuation dans les établissements scolaires sont restées indéterminées (Canton / Commune).

Au niveau communal, la Municipalité a décidé récemment d'instaurer une Commission de sécurité, présidée par M. le Syndic. Le sujet précité sera mis à l'ordre du jour d'une première séance fixée au 11 juin.

**Motions en suspens**

- Motion du Bois - «Concours d'idées pour l'aménagement du Vallon de la Paudèze» (développée le 30.1.2002)
- Motion Wurlod - «Pour un Agenda 21 à Pully» (développée le 30.10.2002)
- Motion Favre - «Limitation de la vitesse des véhicules dans les alentours du Collège de la Fontanettaz» (développée le 25.6.2003)

**Séances du Conseil communal**

Durant l'année 2004, le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de six séances:

**24 mars**

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (7 candidatures).
- Arrêté d'imposition pour l'année 2004.
- Nouveau règlement sur la protection des arbres, accompagné d'un plan de classement des arbres.

**12 mai**

- Demande d'admission dans la bourgeoisie de Pully (1 candidature).
- Chemins des Tilleuls, de Chamblandes, du Château-Sec Sud - remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection de la chaussée.
- Autorisation d'emprunter Fr. 10'000'000.-.
- Radiation des limites de constructions - artères 32 et 21 b - Liaison entre l'avenue de Lavaux, le chemin de Combes et celui du Coteau.
- Reconstruction de l'église du Prieuré et de l'annexe Nord - réfection des bâtiments de l'administration communale et du Prieuré.  
Crédit d'investissement demandé: Fr. 2'900'000.-. (refusé)

**23 juin**

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (3 candidatures).
- Extension de l'entente intercommunale entre les communes de Pully et de Paudex à celle de Savigny pour une collaboration en matière de police.
- Remplacement du logiciel de facturation de la Direction des travaux et des services industriels.  
Crédit demandé: Fr. 380'000.-.
- Comptes 2003 - Commentaires et analyses.
- Rapport de gestion 2003.
- Plan quadriennal d'investissements 2004 - 2007.

**29 septembre**

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (17 candidatures).
- Réponse à la motion de M. le Conseiller Marcel Pasche, du 29 mai 2002, concernant la révision du règlement du Conseil communal du 1er janvier 1986.
- Nouvel orgue de l'église du Prieuré.  
Crédit demandé: Fr. 630'000.-.
- Réfection des bâtiments de l'administration et du Prieuré.  
Crédit demandé: Fr. 1'080'000.-. (retiré).
- Chemins du Coteau et de la Joliette - remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection des chaussées et des trottoirs.  
Crédit demandé: Fr. 1'070'000.-.

**3 novembre**

- Arrêté d'imposition pour l'année 2005.
- Pully-Plage - Piscine couverte. Remplacement des installations d'automates de contrôle des entrées.  
Crédit demandé: Fr. 210'000.-.
- Nouveau règlement général de police. (reporté à la séance du 9.3.2005).
- Chemin de Volson - Remplacement des conduites industrielles et renforcement partiel de la chaussée.  
Crédit demandé: Fr. 535'000.-.

**8 décembre**

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (2 candidatures).
- Budget de l'année 2005.
- Stations de relevage - Réhabilitation des vis d'Archimède.  
Crédit demandé: Fr. 212'000.-

**Naturalisations**

La Commission permanente de naturalisation a tenu huit séances d'audition et a entendu cinq, voire six candidats à chaque séance. Dix-sept candidats attendent une date d'audition. Au cours de l'année, le bureau des naturalisations de la Ville de Pully a reçu 68 nouveaux candidats (requérants, épouses, enfants), dont 22 ont déposé leur demande.

Le Secrétariat de la Municipalité a présenté cinq préavis au Conseil communal, comprenant 45 candidatures (requérants, épouses, enfants), regroupées sous 30 dossiers, de 17 nationalités différentes.

## Résultats des votations et des élections en 2004

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %	Acceptants	%	Rejetants	%
08.02	Votations fédérales :	10219							
	1. Contre-projet relatif à l'initiative populaire "Avanti - pour des autoroutes sûres et performantes"		6245	6136	61	2540	41	3596	59
	2. Modification du code des obligations (Bail à loyer)		6249	6144	61	961	16	5183	84
	3. Initiative populaire "Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables"		6243	6102	61	2822	46	3280	54
08.02	Votation communale :	12025							
	1. Arrêté communal d'imposition pour l'année 2004		6643	6579	55	1592	24	4987	76
16.05	Votations fédérales:	10247							
	1. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (11ème révision de l'AVS)		6105	6066	60	2232	37	3834	63
	2. Arrêté fédéral sur le financement de l'AVS/AI par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée		6105	6067	60	2409	40	3658	60
	3. Loi fédérale sur la modification d'actes concernant l'imposition du couple et de la famille, l'imposition du logement et les droits de timbre (paquet fiscal)		6106	6037	60	2574	43	3463	57
	Votations cantonales	10247							
	1. Initiative populaire "Sauvez le Pied du Jura"		6105	6066	60	2232	37	3834	63
	2 A Question principale : Modification de la loi concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations		6044	5954	59	4548	76	1406	24
	2 B Question subsidiaire : Au cas où la majorité des électeurs vote oui à la question principale, préférez-vous :		6020	5584	59				
	1. le projet de loi proposé par l'initiative ou					2417	43		
	2. le contre-projet de loi du Grand Conseil					3167	57		
	Election complémentaire à la Municipalité	M. Martial Lambert est élu tacitement							
26.09	Votations fédérales:	10258							
	1. Arrêté fédéral sur la naturalisation ordinaire et sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération		5876	5835	57	4274	73	1561	27
	2. Arrêté fédéral sur l'acquisition de la nationalité par les étrangers de la troisième génération		5878	5843	57	4485	77	1358	23
	3. Initiative populaire "Services postaux pour tous"		5863	5740	57	3011	52	2729	48
	4. Modification de la loi sur les allocations pour perte de gain (en cas de service ou de maternité)		5875	5840	57	4863	83	977	17
24.11	Election complémentaire au Conseil d'Etat	10220	4171	4144	41				

## Statistiques

L'occupation du territoire communal se présente comme suit:

**Surfaces cadastrales du territoire de la Commune par natures**

Bâtiment	544'630	m2	9.31 %
Cimetière	18'402	m2	0.31 %
Cours d'eau	50'341	m2	0.86 %
Domaine public - route	479'716	m2	8.20 %
Forêt	1'275'990	m2	21.81 %
Place-jardin	2'011'751	m2	34.39 %
Pré-champ	1'337'263	m2	22.86 %
Vigne	97'651	m2	1.67 %
Voie ferrée	34'233	m2	0.59 %
<b>Surface totale</b>	<b>5'849'977</b>	<b>m2</b>	<b>100.00 %</b>

**Surfaces cadastrales des propriétés communales par natures**

Bâtiment	46'349	m2	2.81 %
Cimetière	18'402	m2	1.12 %
Forêt	975'429	m2	59.17 %
Place-jardin	188'988	m2	11.46 %
Pré-champ	376'264	m2	22.83 %
Vigne	35'253	m2	2.14 %
Route	6'856	m2	0.42 %
DP+inculte	920	m2	0.06 %
<b>Surface totale</b>	<b>1'648'461</b>	<b>m2</b>	<b>100.00 %</b>

**Kilométrage routier**

Les voies publiques de la Commune totalisent une mesure linéaire de 45,730 km.



# DIRECTION

DE L'ADMINISTRATION GENERALE,

FINANCES ET AFFAIRES CULTURELLES

## Organigramme

Organigramme

Photos

# **Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles**

---

## **Généralités**

Depuis plusieurs années, la Municipalité a progressivement structuré sa politique du personnel en se donnant les moyens de mieux soutenir et motiver ses collaboratrices et ses collaborateurs.

La première mue a été la refonte du règlement pour le personnel, transformant le statut de fonctionnaire nommé en un statut de droit public.

Dans le cadre de la discussion en commission, puis devant le Conseil communal, la Municipalité s'est engagée à édicter des règles de comportement sous la forme d'une charte. Ce document, où se côtoie la définition des valeurs et des engagements de chacun, se veut un signe fort donné par la Municipalité, tant à l'interne vis-à-vis de ses employés, qu'à l'externe en terme de code de conduite envers ses concitoyens.

Le deuxième volet de l'action municipale a trait au redimensionnement de l'administration. Cette tâche, de longue haleine, est conduite avec équité et compréhension en accord avec le Service du personnel et les directions concernées.

La mise en place systématique de moyens, de méthodes modernes d'organisation et de gestion porte ses fruits. Cette réforme a permis aux différentes directions de mieux répondre aux besoins de la population, ainsi qu'aux contraintes financières imposées par la conjoncture.

Cette démarche doit aboutir à améliorer la qualité des prestations au public en utilisant la compétence et l'expérience de chaque collaboratrice et collaborateur à sa juste place.

Enfin, il convient de rendre hommage à l'engagement, la motivation et au travail effectué, année après année, par un personnel soumis, comme beaucoup d'autres, aux aléas économiques et financiers que la Ville de Pully se doit d'affronter, avec détermination, courage et espoir.

## Service de l'administration générale

---

Le Service de l'administration générale est, pour reprendre un terme militaire, l'état-major de l'exécutif. A ce titre, il a un rôle de coordination, de conseil et de relais entre:

- le syndic;
- la Municipalité;
- les Directions;
- le Conseil communal;
- les médias.

Le Service de l'administration générale est donc l'un des quatre services transversaux de la Ville, avec les Services des finances, du personnel et de l'informatique.

Sa mission, et plus particulièrement celle de coordinatrice, en l'occurrence la secrétaire municipale, consiste à:

- soutenir et conseiller le syndic dans ses activités courantes;
- être garante de la vision globale des affaires de la Ville;
- assurer la liaison et la coordination entre le Conseil communal, la Municipalité et les chefs de service;
- assurer, coordonner et optimiser le fonctionnement de l'administration communale.

Ainsi, dans les faits, le service a en quelque sorte un double rôle à jouer. D'un côté, il assume les tâches qui lui sont dévolues spécifiquement, et de l'autre, il est impliqué dans de nombreux projets transversaux.

### **Animation, coordination et optimisation du fonctionnement de l'administration communale**

Les grands dossiers menés au cours de l'année ont été:

- le concept d'information interne et externe;
- le dispositif sur les mesures d'économies;
- la création d'un groupe "locaux".

#### ***Concept d'information interne et externe***

Ce concept a fait l'objet de deux communications au Conseil communal. La première relative à la loi sur l'information (séance du 24 mars 2004), résume de manière claire ce que l'Administration doit communiquer spontanément (communication active) et ce que les citoyens ont le droit de consulter (information sur demande).

La seconde (séance du 23 juin 2004) décrit la politique de communication de la Municipalité et les trois types d'actions qu'elle entend développer, soit:

- action médias (conférences de presse, communiqués de presse, communications des décisions municipales au Conseil communal, pages communales dans le Régional);
- action relais (rencontre des chefs d'entreprises, etc...);
- action image (changement de la dénomination de commune en Ville de Pully, etc...).

La démarche s'est poursuivie à l'interne et déploiera ses complets effets en 2005. On peut toutefois relever un travail important par le regroupement de tous les règlements communaux sur le site Intranet.

### ***Dispositif sur les mesures d'économies***

Même si ce document n'a fait l'objet que d'une communication au Conseil communal (séance du 23 juin 2004), il résume dans les faits toutes les mesures mises en œuvre par la Municipalité pour trouver des économies. Travail d'équipe de toutes les directions, il constitue un budget 2004 révisé et surtout est le point de départ des objectifs fixés pour ces prochaines années. Il reste la référence sur la politique que la Municipalité entend suivre pour assainir nos finances.

### ***Création d'un groupe "locaux"***

Ce groupe de travail a pour mission de réfléchir à des redistributions de locaux, en fonction des restructurations en cours au sein des services, afin d'utiliser les surfaces en main de la Commune de la manière la plus rationnelle possible.

Ainsi, la première opération visible des travaux de ce groupe est la fermeture de l'Antenne de la Clergère (dont la Commune n'était que locataire) et le regroupement des services offerts à l'Antenne, dans les différents bâtiments de l'administration.

L'utilisation la plus adéquate des bâtiments de l'International School of Lausanne (ISL) constitue par ailleurs la principale préoccupation de ce groupe de travail.

### **Réorganisation du Service de l'administration générale**

La réorganisation du service, débutée en 2002, s'est poursuivie.

### ***Travaux de transformation du Prieuré***

L'avancement des travaux de transformation du Prieuré a permis une redistribution plus rationnelle des places de travail entre le Secrétariat de la Municipalité, le Greffe municipal et le Service des affaires générales, avec le regroupement des assistantes de direction au 1er étage afin de créer une équipe et de faciliter leur collaboration, ainsi que le déplacement du secrétaire municipal remplaçant à l'étage du syndic et de la secrétaire municipale.

Le réaménagement des locaux du Greffe municipal offre également un lieu accueillant pour le public, en adéquation avec la nouvelle gestion publique orientée "clients".

Quant à la création de la cafétéria, elle contribue à une meilleure cohésion entre les services logés au Prieuré et constitue le premier pas vers des synergies et des collaborations interservices permettant d'utiliser les compétences des uns et des autres de manière optimale.

Malheureusement, cette réorganisation n'a pas pu être menée à terme, suite au retrait du préavis N° 19-2004 par la Municipalité.

### ***Personnel***

Le regroupement du Secrétariat de la Municipalité, du Greffe municipal et du Service des affaires générales a permis de réduire le nombre de secrétaires de 4 à 2. Malheureusement, les graves problèmes de santé successifs de deux secrétaires nous ont conduits à devoir réengager un secrétaire début 2005.

Suite au déplacement du secrétaire municipal remplaçant et de sa secrétaire à l'étage supérieur, la permanence au Greffe municipal est assurée par le responsable, assisté d'une stagiaire HEG à 60 %, que nous partageons avec le Service du personnel, et d'un apprenti.

Depuis la fermeture de l'Antenne de la Clergère, le Greffe municipal assure également une partie de l'information touristique qui y était dispensée.

Le poste de juriste à 40 % a été supprimé. Il est prévu de faire appel à des cabinets extérieurs pour y suppléer. On mesure toutefois tous les avantages que représentait un juriste à l'interne que l'on pouvait consulter pour diverses questions.

Un poste a été supprimé à l'Office de la population, suite au départ de l'une des collaboratrices.

Ces réorganisations ne sont pas sans conséquences. En effet, un effort important est demandé au personnel pour assurer la bonne marche du service et chercher à rationaliser ses tâches.

Il est indéniable qu'en travaillant à flux tendu, des priorités doivent être définies et qu'en cas d'absences longues ou répétées d'un collaborateur, il devient difficile de maintenir un service performant.

### ***Activités du service***

L'année 2004 a été particulièrement chargée pour le Service de l'administration générale, puisque deux événements majeurs ont eu lieu:

- le référendum contre l'arrêté d'imposition;
- une élection complémentaire à la Municipalité suite à la démission de M. J. Delacrétaz pour raisons de santé.

---

## **Secrétariat de la Municipalité**

### **Séances de Municipalité**

La responsabilité de la préparation des séances, des procès-verbaux et du suivi des décisions municipales a été confiée au secrétaire municipal remplaçant.

## Présidence de la Conférence des chefs de service, coordination interservices

Plate-forme d'échanges, la Conférence des chefs de service siège une fois par semaine sous la présidence de la secrétaire municipale. Elle a pour buts principaux de:

- rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre;
- débattre de toutes les questions intéressant plusieurs directions;
- tendre à améliorer les prestations offertes et à optimiser le fonctionnement de l'administration.

Les objectifs fixés par la Municipalité en matière d'économies à réaliser en personnel, dépenses courantes et dépenses d'investissements, ont engendré un travail supplémentaire pour les chefs de service, tant individuellement qu'en équipe.

## Liaison avec le Bureau du Conseil communal et le Conseil communal

Dans ce cadre, les objets suivants ont plus particulièrement occupé le Secrétariat de la Municipalité:

- la réponse à la motion Marcel Pasche du 29 mai 2002 concernant la révision du règlement du Conseil communal (préavis N° 15-2004) et la mise à jour du règlement du Conseil communal suite à ces modifications, qui peut maintenant être consulté sur le site Internet de la Ville;
- le développement de la politique de communication par de plus nombreuses communications au Conseil communal (39 en 2004, 22 en 2003);
- la communication systématique des principales décisions prises par la Municipalité d'une séance du Conseil communal à l'autre;
- la Municipalité a réuni à deux reprises (les 8 mars et 22 septembre) les présidents de groupes et de partis afin de traiter des sujets suivants:
  - tour d'horizon des éléments de planification à mettre en place et des mesures à prendre pour faire face à la situation financière de la Commune;
  - perspectives quant à l'arrêté d'imposition 2005;
  - projet de budget 2005;
  - économies: quelles perspectives;
  - report de charges cantonales et fiscalité.
- La Municipalité a réuni la Commission des affaires régionales à deux reprises au cours de l'année (les 25 mai et 8 septembre) afin de traiter des sujets suivants:
  - restructuration du réseau des Transports Lausannois (TL);
  - communauté tarifaire en matière de transports;
  - police intercommunale;
  - nouveau découpage des districts;
  - création de la société anonyme des Services industriels.

## Naturalisations

La personne responsable accueille et renseigne les candidats à la naturalisation sur le déroulement de la procédure. Elle leur remet les documents ad hoc, ainsi que ceux liés à la préparation de l'audition communale (questionnaire, brochure civique et liste des exécutifs fédéral et cantonal), sur lesquels elle attire tout particulièrement leur attention. Après constitution du dossier et traitement des tâches y relatives, elle les convoque aux séances d'audition devant la Commission de naturalisation et en rédige le procès-verbal, de même que le rapport à la Municipalité.

Après la délivrance de l'autorisation fédérale, la personne responsable établit le préavis au Conseil communal qui est ensuite soumis à l'autorité cantonale.

Tout au long de la procédure, les requérants sont guidés dans leurs démarches jusqu'à la séance d'assermentation devant le Conseil d'Etat.

La nouvelle loi sur le droit de cité vaudois, qui entrera en vigueur le 1er mai 2005, a été adoptée par le Grand Conseil le 28 septembre 2004. Elle transfère la compétence d'octroyer la bourgeoisie communale du Conseil communal à la Municipalité. Toutefois, la loi prévoit expressément la possibilité de nommer une commission municipale chargée de procéder à l'audition des candidats. La Municipalité est dans l'attente de directives plus précises du Canton pour mettre en place cette nouvelle procédure qui conduira, à l'avenir, à ce que les candidats à la naturalisation ne soient plus présentés au Conseil communal. Il y a lieu de préciser toutefois que toutes les demandes déposées avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi seront encore traitées selon l'ancien droit.

## Relation avec les autorités cantonales, rapports intercommunes et avec Lausanne Région

La volonté de la Municipalité de faire entendre son mécontentement au Canton dans le cadre de dossiers tels que Police 2000, le transfert du personnel administratif des écoles, l'impact de la bascule des impôts, a conduit à des échanges de correspondance ou à des rencontres avec les Conseillers d'Etat concernés.

Dans le cadre du nouveau découpage des districts prévu par la Constitution cantonale, des contacts ont eu lieu avec les Municipalités des districts de Lavaux et d'Oron, qui voyaient d'un bon œil le rattachement de notre Commune avec l'Est du Canton.

La Municipalité a également examiné avec attention le projet de nouvelle loi sur les communes et y a apporté ses remarques dans le cadre de la consultation organisée à ce propos.

## Presse et informations communales dans le Régional

Dans le cadre de la mise en application du concept de l'information, les relations avec la presse ont été intensifiées.

Six pages communales ont paru dans le Régional, avec chacune un thème défini d'entente entre la Municipalité et les services.

Les sujets suivants ont été traités en 2004:

18 juin	Eglise du Prieuré
25 juin	Comptes communaux
24 septembre	Missions générales de la police
29 octobre	Le domaine viticole de la Commune
26 novembre	Service des ressources humaines
2-3 décembre	Présentation du budget 2005

## **Secrétariat de la Fondation Pré Pariset**

En qualité de secrétaire de la Fondation, la secrétaire municipale fait partie non seulement du Conseil de Fondation, mais également du bureau qui siège une fois par mois.

## **Commission d'achat d'immeubles**

La Commission d'achat d'immeubles a pour tâche de donner son préavis à la Municipalité sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers. Présidée par le Municipal de l'urbanisme, ses membres sont le Syndic, la secrétaire municipale, qui en assure le secrétariat, le responsable du cadastre, un notaire et un expert immobilier.

Les opérations immobilières autorisées par le Conseil communal ou conclues par la Municipalité en vertu de l'autorisation générale octroyée par le Conseil communal ont été les suivantes:

### ***Avenue des Collèges***

- Acquisition d'un hors-ligne de 10 m2, parcelle N° 1006, propriété de Mme Jacqueline Jost
- Création d'un tronçon de trottoir

### ***Chemin du Riolet***

- Acquisition de 90 m2, parcelle N° 3041, propriété de la PPE l'Arc-en-ciel
- Aménagement d'un trottoir

### ***Avenue des Peupliers***

- Acquisition d'un hors-ligne de 4 m2, parcelle N° 3015, propriété de Mme Anne-Marie Tatsis
- Rectification de limite cadastrale

***Chemin du Liaudoz***

- Acquisition d'une parcelle de 115 m<sup>2</sup>, de parcelle N° 1480, propriété de M. Georges Miche
- Passage piétons sous les voies CFF.

---

**Bureau juridique**

Le contrat de durée déterminée de notre juriste est arrivé à échéance au 31 décembre. Elle nous a quittés à fin octobre, afin de débiter un stage d'avocat. Jusqu'à son départ, l'accent a principalement porté sur la mise à jour des règlements communaux.

La juriste a continué à être consultée par tous les services pour des conseils juridiques de toute sorte, rédaction de conventions, décisions administratives, etc.

Dès son départ, il a été décidé de faire appel à des conseillers juridiques externes pour la remplacer.

L'expérience démontre toutefois qu'un juriste, intégré aux structures communales, résout divers problèmes qui ne sont pas forcément confiés à un conseil externe.

---

**Archives**

Une analyse approfondie du fonctionnement des archives a permis de constater que seules les archives historiques étaient valorisées et qu'il devenait urgent de répondre à la demande des services qui avaient besoin de supports et de conseils pour traiter leurs propres archives.

De plus, la gestion quotidienne du courrier entrant, compliquée encore par le courrier électronique, constitue une problématique urgente à résoudre et qui devrait déboucher, à terme, sur une gestion électronique des documents (GED).

Ainsi, suite au départ de l'archiviste, il a été décidé de mettre au concours un poste d'archiviste à 80 % (poste précédemment à 50 %) avec un cahier des charges répondant au nouveau concept défini, qui comporte trois volets:

- gérer le patrimoine relevant des archives communales;
- favoriser et organiser le versement des archives de service et les conseiller dans leurs activités archivistiques;
- conseiller les services de l'administration dans la gestion quotidienne des documents entrants et sortants.

Cette approche tendant à sortir l'archiviste de ses sous-sols est assez avant-gardiste. Elle a été menée en concertation avec l'archiviste cantonal.

Ce concept ne pourra déployer pleinement ses effets que lorsque le bureau prévu pour les archivistes dans le bâtiment du Prieuré aura été aménagé (voir préavis N° 19-2004).

## **Affaires générales**

---

### **Relations et liaison avec les sociétés locales (USLP) et l'Union des commerçants et artisans de Pully (UCAP)**

Coordination de l'engagement des services communaux dans le cadre de l'organisation de manifestations.

### **Manifestations officielles**

Organisation et coordination des actions liées à la mise sur pied de manifestations à caractère communal.

### **Subventions diverses**

Etude et contrôle de l'octroi d'aides financières à des sociétés locales et à des institutions diverses.

### **Elections nationale, cantonale et communale**

Direction des opérations de dépouillement pour les scrutins au système proportionnel.

### **Publications diverses**

Elaboration de divers documents et imprimés tels que le rapport de gestion de la Commune, le Petit Mémento à l'usage des parents.

### **Promotion Pully Paudex - Office du tourisme**

Participation au Comité de cette association (vice-président) qui mène un certain nombre d'actions. L'année 2004 a été principalement consacrée à la poursuite de la réalisation d'un cheminement piétonnier ralliant le port de Pully au chalet du Bois-du-Moulin, le long de la Chandelard, avec une possibilité de rejoindre le nouveau refuge de Belmont, aux Bas-Monts, en longeant la Paudèze. Cet itinéraire sera mis à disposition du public au cours du printemps 2005.

### Taxe intercommunale de séjour

L'institution de la perception d'une taxe de séjour remonte à 1943. Les communes de Lausanne, Pully, St-Sulpice, Renens, Crissier, Chavannes et Ecublens ont adhéré au règlement intercommunal sur la taxe de séjour.

Pour la commune de Pully, cette taxe est entièrement versée à Promotion Pully Paudex (PPP), qui la répartit conformément au règlement intercommunal, soit:

- 17% à l'Office du tourisme de la commune de Lausanne (OTCL) Fr. 3 346.--
- 33% au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) Fr. 6 495.--
- 25% au Fonds de réserve pour l'équipement touristique de Pully géré par Promotion Pully Paudex Fr. 4 921.--
- - 25% sont utilisés pour le financement de manifestations, concerts, achats de matériel utile à agrémenter le séjour des hôtes de passage Fr. 4 921.--

A Pully, l'évolution du produit des taxes a été la suivante:

	<i>Taxe cantonale</i>	<i>Taxe intercommunale</i>	<i>Totaux</i>
2000	Fr. 12 178.45	Fr. 13 647.15	Fr. 25 825.60
2001	Fr. 10 998.15	Fr. 15 925.75	Fr. 26 923.90
2002	Fr. 12 104.95	Fr. 20 710.70	Fr. 32 815.65
2003	Fr. 10 671.65	Fr. 18 825.65	Fr. 29 497.30
<b>2004</b>	<b>Fr. 10 982.00</b>	<b>Fr. 19 684.53</b>	<b>Fr. 30 666.53</b>

### Pully-Lavaux à l'heure du Québec

Participation aux travaux du Comité d'organisation de cet important événement musical qui a réuni plus de dix mille spectateurs au début du mois de juin.

### Jumelage Pully-Obernai

Animation, depuis 18 ans, de cette relation privilégiée avec cette cité alsacienne. Plus de dix échanges ont pu à nouveau être concrétisés en 2004. L'année 2005 sera également consacrée à la préparation des manifestations liées à la commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de notre jumelage avec Obernai en 2006.

## **Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)**

Secrétaire de cette société, présidée par le Conseiller municipal Gil Reichen, il participe activement aux opérations conduites par cette association qui regroupe 17 communes de la région lausannoise et vient en aide à celles-ci dans le cadre du financement de projets relatifs à la sauvegarde ou à la mise en valeur d'espaces verts.

### **Transports publics**

Liaison et coordination entre les Transports publics de la région lausannoise et les services communaux concernés.

Participation à des groupes de travail pour des opérations ciblées comme l'amélioration du réseau sur territoire pulliéran, «En ville sans ma voiture!», la complémentarité Transports publics - vélos.

---

## **Greffé municipal**

### **Principales activités**

- accueil et renseignements aux usagers;
- gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine;
- organisation des votations et des élections;
- coordination de l'aide internationale et au Tiers-Monde;
- nonagénaires, centenaires;
- passeport vacances;
- économat;
- legs et succession;
- établissement de copies certifiées conformes;
- aide humanitaire et coopération au développement.

### **Aide humanitaire et coopération au développement**

Malgré le contexte actuel de restriction budgétaire, la Ville de Pully est tout de même restée active dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Le montant total des aides allouées s'élève à Fr. 31'300.- par rapport à Fr. 44'575.- en 2003.

La Municipalité collabore principalement avec des partenaires de longue date et l'essentiel des dépenses a été consacré aux secteurs de la santé et du social. En collaboration avec Nouvelle Planète, l'Association Morija et la Fondation Pestalozzi, entre autres, il a été possible de soutenir financièrement divers projets tels que:

- la construction d'un cabinet de médecine traditionnelle à Tan Nghia, Vietnam;
- la construction de classes à Antsahadinta, Madagascar;
- la mise en place d'un centre de formation et de production artisanale près de Kokologho, Burkina Faso;
- la formation scolaire des minorités culturelles défavorisées en Roumanie;
- le développement de la médecine naturelle et traditionnelle dans la province de Granma, Cuba;
- la création d'un centre médical à Banock, Cameroun.

La Ville de Pully est également intervenue financièrement pour venir en aide aux victimes du séisme qui a touché l'Asie du Sud-Est, le 26 décembre 2004.

### **Nonagénaires, centenaires**

Au 1er janvier, la Commune comptait 46 nonagénaires, dont 38 femmes (nés(e)s en 1914) et 3 centenaires, nés en 1904. Durant l'année, la Municipalité a eu le plaisir de rendre hommage à 36 de ces aînés, dont un centenaire.

### **Cartes journalières "Commune" des CFF**

Deux cartes journalières "Commune" sont disponibles tout au long de l'année à un prix attractif de Fr. 40.- /pièce pour voyager sur l'ensemble du territoire suisse. Elles peuvent être réservées à l'avance, puis retirées au poste de police. Ce type de titre de transport constitue une alternative intéressante au billet ordinaire, car il offre un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs. 506 cartes journalières ont été vendues cette année (94 de plus qu'en 2003), pour un montant total de Fr. 20'240.-.

## Bibliothèque et médiathèque communales

---

Deux décisions importantes ont influencé la vie de la Bibliothèque et de la Médiathèque:

- la baisse de l'enveloppe budgétaire pour le bon fonctionnement de notre service (achats, abonnements, équipement, matériel) de Fr. 70'000.- à Fr 50'000.-;
- la mise en œuvre du système informatique.

La diminution des crédits a entraîné une réduction des documents mis à disposition du public: 832 livres (1'116 en 2003) ont enrichi la Bibliothèque, 494 CD's et 125 DVD (796 en 2003) la Médiathèque.

Une fermeture estivale prolongée (deux mois au lieu d'un) a permis le lancement du programme informatique: cours d'initiation, mise en route de la saisie des documents.

Un poste d'emploi temporaire subventionné (ETS) occupé par une libraire au chômage, nous a aidés dans la saisie à partir du 21 juin.

A la fin de l'année, 7'500 livres ont été recatégorisés sur le support informatique, ainsi que 360 CD's et la totalité des DVD (308).

Un rapport concernant la gratuité d'accès a débouché, malgré les arguments en faveur du maintien de la gratuité, sur l'introduction d'une taxe annuelle qui sera appliquée dès le passage au prêt informatisé.

### Service au public

La fermeture prolongée, durant l'été, a eu peu d'influence sur le volume des prêts et sur la fréquentation des utilisateurs: 185 personnes se sont inscrites à la Médiathèque (177 en 2003) et 245 à la Bibliothèque (256 en 2003).

Récapitulation des prêts - 2002-2004

<i>année</i>	<i>jours ouvrables</i>	<i>Bibliothèque</i>	<i>moyenne par jour</i>	<i>Médiathèque</i>	<i>moyenne par jour</i>	<i>total</i>	<i>moyenne par jour</i>
2002	218	34'888	160	21'970	101	56'858	261
2003	217	35'834	165	22'834*	105	58'668	270
<b>2004</b>	<b>194</b>	<b>34'355</b>	<b>177</b>	<b>24'215**</b>	<b>125</b>	<b>58'570</b>	<b>302</b>
* dont 2'078 DVD		** dont 4'142 DVD					

Durant l'année, il y a eu une nette augmentation des prêts journaliers, notamment avec la mise à disposition des DVD, entraînant un surcroît de travail au service du prêt. Comme toujours, les statistiques ne prennent pas en compte notre souci constant d'écoute, de conseils et d'accueil.

**Animation**

La diminution de l'enveloppe budgétaire, ainsi que l'énergie mise dans l'informatisation, n'ont pas permis, cette année, d'organiser les rencontres avec un auteur, un éditeur ou autour d'un sujet. Toutefois, nous avons accueilli, le 21 janvier, à l'occasion de leur dixième anniversaire, les éditions Métropolis avec son éditrice et quelques auteurs de la maison.

Dans les vitrines d'exposition ont été présentés:

- "Jura" de Jules Baillods avec des pointes sèches d'André Jacquemain;
- parallèlement à l'exposition Hesselbarth du Musée de Pully, des poèmes d'Anne-Marie Poncet illustrés de gouaches d'Hesselbarth (éditions de la Prévoté, 1957);
- "Images sans emplois" de Gustave Roud avec des gravures originales de Palézieux (Fata Morgana, 2002);
- deux ouvrages de la collection "remarques" du maître-imprimeur Nicolas Chabloz;
- des textes de Andrée et Louis Chédid, illustrés par Saïd Farhan;
- des poèmes de Jacques Chessex, illustrés par Jean Lecoultre.

**Formation**

M. Raphaël Grolimund a effectué un stage pratique, du 6 septembre au 25 octobre, dans le cadre de ses études à la HEG de Genève en filière information et documentation.

**Office de la population*****Au 31 décembre 2004, la population se répartit comme suit:***

Suisses (dont 893 bourgeois de Pully)	12 358	76%
Etrangers (dont 42 requérants d'asile)	4 050	24%
<b>Total</b>	<b>16 524</b>	<b>100%</b>
Personnes en séjour (non incluses dans le chiffre précédent)	290	
Nombre de ménages	8 016	

Il convient de relever que l'ensemble de la population étrangère est formé de quelque 102 nationalités différentes.

Si la population réelle est de 16 524 au 31.12.2004, il faut savoir que le chiffre officiel pris en considération par les offices statistiques du Canton et de la Confédération est 16 359. En effet, dans ce nombre ne sont pas compris les étrangers en courts séjours, les requérants d'asiles, les demandes provisoires, etc. C'est bien en revanche ce dernier chiffre qui est pris en compte pour les derniers versements ou subsides payés par la Commune et qui doivent être calculés au prorata du nombre d'habitants

**Tableau des mutations et population**

Années	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Population
1994	1 567	168	126	1 514	15 989
1995	1 525	146	151	1 564	15 945
1996	1 583	165	178	1 547	15 968
1997	1 428	183	157	1 448	15 974
1998	1 567	182	160	1 500	16 108
1999	1 525	167	138	1 534	16 153
2000	1 612	156	170	1 672	16 042
2001	1 592	137	162	1 739	15 992
2002	1 626	138	147	1 361	16 175
2003	1 551	155	160	1'527	16 181
<b>2004</b>	<b>1 707</b>	<b>164</b>	<b>142</b>	<b>1'512</b>	<b>16 524</b>

**Population suisse et étrangère par catégories d'âge**

0-19 ans	3 171	19,2 %
20-39 ans	3 749	23 %
40-64 ans	5 927	36 %
65-79 ans	2 466	15 %
80-89 ans	820	5,6 %
90 et plus	183	1,2 %
<b>Total</b>	<b>16 524</b>	<b>100 %</b> (moyenne d'âge: 43,5)

**Permis pour étrangers**

Etablissement et renouvellement de 2 115 permis d'établissement et de séjour.

## Registre civique

L'Office de la population est également chargé de la tenue du registre civique.

### *Electeurs au 31 décembre 2004:*

10 241 suisses, dont	5 800 femmes et	4 441 hommes
1 677 étrangers, dont	816 femmes et	861 hommes

Contrôle de listes de signatures: 3 initiatives cantonales, 12 initiatives fédérales, 2 référendums cantonaux, 5 référendums fédéraux, représentant 2 653 signatures attestées valables.

## Cartes d'identité

Au 31 décembre 2004, 1 833 demandes de cartes d'identité ont été établies.

## Passeports

Etablissement de 1 582 passeports (adultes) et 372 (enfants), soit un total de 1 954.

## Service des finances

---

Le Service des finances s'occupe principalement des tâches suivantes:

- tenue de la comptabilité générale;
- tenue de comptabilités auxiliaires;
- gestion de la trésorerie;
- gestion des paiements;
- coordination de l'élaboration du budget;
- exploitation du budget;
- gestion du plan des investissements;
- relation avec les autorités fiscales cantonales;
- gestion des diverses facturations communales (excepté les Services industriels);
- gestion du contentieux (excepté les Services industriels);
- élaboration d'études financières et arrêté d'imposition;
- participation aux travaux de la Commission des finances.

### Introduction

Au plan de l'organisation du service, l'année a été marquée par le départ à la retraite de M. Gilbert Gerber, chef du Service des finances. Il a été remplacé par M. Claude-Alain Chuard, titulaire des diplômes fédéraux de spécialiste en finances et en comptabilité, d'expert en finances et controlling. M. Chuard a débuté son activité au sein de la Ville de Pully le 3 mai et a repris la responsabilité du service le 1er juillet 2004.

Les moments forts ayant jalonné cette année 2004 ont été la correction du budget 2004 à fin juin, l'élaboration du budget 2005 et le plan des investissements 2004-2007.

### Bouclément des comptes 2003

Les comptes communaux de l'exercice 2003 ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 23 juin 2004.

## Boucllement des comptes 2004

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore bouclés au moment de l'établissement du rapport de gestion. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

## Correction du budget 2004

La dégradation des finances communales préoccupe la Municipalité depuis plusieurs années déjà. Elle considère que toute économie, si modeste soit-elle, doit être réalisée, son cumul pouvant aboutir à un résultat non négligeable.

En septembre 2003, un premier catalogue d'économies a été dressé. L'aboutissement du référendum a conduit à appliquer, dans le cours de l'année 2004 déjà et de manière plus drastique, des mesures d'économie. La Municipalité a tenu des séances extraordinaires afin de poursuivre sa réflexion. Ceci a abouti à la correction du budget 2004 par l'intégration et la prise en compte des mesures qui pourraient être mises en place durant l'année 2004. Ce travail long et fastidieux a pu se faire grâce à la collaboration et à l'engagement de tous les services communaux.

Une communication au Conseil communal détaillant ces mesures a été distribuée lors de la séance du 23 juin 2004.

## Budget 2005

L'établissement du budget 2005 a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Municipalité et des directions. Les plans d'économies (2003-2004), établis par la Municipalité, ont été intégrés dans le budget 2005 et déploieront véritablement tous leurs effets dans ce cadre-là.

Des séances d'information aux collaborateurs, ainsi qu'aux Conseillers communaux, ont été organisées dans le courant du mois de novembre 2004.

Le budget de l'année 2005 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 8 décembre 2004.

## Plan des investissements 2004-2007

Les projets d'investissement ont été revus afin de présenter un plan d'investissements tenant compte des difficultés financières de la Ville de Pully. En effet, les objets inventoriés ont été définis selon les critères résumés ci-après:

- impératifs techniques liés à l'entretien et au renouvellement des réseaux;
- impératifs techniques relatifs à l'entretien du patrimoine;
- équipements de la zone des Monts-de-Pully.

La concrétisation des travaux liés aux infrastructures a fait l'objet d'une analyse approfondie et détaillée par les services techniques. Le programme de gestion des divers chantiers prend en considération tous les paramètres utiles à l'appréciation de la notion de faisabilité.

Pour sa part, la Municipalité a pris en compte les difficultés financières de notre Commune. Dès lors, elle n'a retenu pour son programme d'investissements que les objets jugés indispensables ou obligatoires.

Le Conseil communal a pris acte du plan quadriennal des investissements 2004-2007 lors de sa séance du 23 juin 2004.

## **Impôts**

La facturation, ainsi que la perception des impôts communaux, sont assurées par l'Office d'impôt de Lausanne-district, mis à part l'impôt foncier, facturé par le Service des finances. Cette manière de procéder donne entière satisfaction. Nos liquidités courantes sont alimentées régulièrement par des versements de l'office précité, limitant ainsi l'utilisation des comptes de crédits bancaires et reportant d'autant la souscription d'emprunts nouveaux.

La principale difficulté au niveau des impôts réside dans le manque d'information dont on dispose afin d'être en mesure d'établir des prévisions budgétaires les plus fiables possible. Ce constat résulte essentiellement du changement de système fiscal - passage au système postnumerando annuel - qui a eu lieu le 1er janvier 2003.

## **Caisse communale**

Les responsables de la Caisse communale effectuent les paiements et les encaissements pour la Commune, à l'exception des encaissements des Services industriels.

## **Autorisation d'emprunter**

L'année 2004 se distingue par le fait qu'aucun emprunt n'a du être renouvelé et qu'aucun nouvel emprunt n'a été sollicité auprès des banques. La Ville de Pully a ainsi pu rester éloignée du marché des capitaux. Les montants d'emprunts à long terme sont donc restés toute l'année à 121.4 millions de francs. L'intérêt moyen est d'environ 3.8%.

La Municipalité a cependant dû solliciter une autorisation d'emprunter un montant de 10 millions de francs par le préavis n° 5-2004, adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 12 mai. Cette autorisation d'emprunter a utilisée au début de l'année 2005 afin de financer, d'une part, le ménage communal et, d'autre part, les investissements.

## Commission des finances

La Commission des finances a siégé à neuf reprises, sous la présidence de M. Antoine Mercier, pour l'examen des comptes, du plan d'investissements, du budget, de l'arrêté d'imposition notamment, ainsi que pour celui des préavis municipaux requérant son approbation conformément à l'article 45 du Règlement du Conseil communal.

## Conclusion

La Ville de Pully est sensible aux influences extérieures, qu'elles soient économiques ou cantonales (report de charges). Le moindre effet négatif se répercute immédiatement sur le montant du découvert et également sur la marge d'autofinancement. Cette situation est extrêmement inconfortable et préoccupante. C'est pour cette raison que la Municipalité a initié sans tarder plusieurs trains de mesures d'économie qui devraient déployer leurs effets sur le moyen et le long termes.

Durant l'année 2005, le Service des finances sera réorganisé, ce qui aura notamment comme conséquence une meilleure définition des tâches en corrélation avec les demandes et les exigences actuelles. Cette réorganisation passera par l'engagement d'un adjoint du chef de service (poste déjà existant mais non repourvu).

## Service du personnel

---

### Personnel entré en fonction en 2004

#### *Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles*

##### *Administration générale*

**M. Stéphane Chevalier** - assistant du chef de service - Greffe municipal 1er mars  
**M. Claude-Alain Chuard** - chef de service des Finances 1er mai

##### *Service des affaires culturelles*

**Mlle Alexandra Séraïdaris** - hôtesse d'accueil au Musée 1er septembre  
**M. Thierry Jaccaud** - auxiliaire technique au Musée 1er septembre

##### *Apprenti(e)s*

**Mlle Lucia Moreira** - apprentie employée de commerce E 16 août  
**M. Guilhem Blondel** - apprenti employé de commerce E 16 août  
**M. David Baechler** - apprenti horticulteur-floriculteur avec maturité professionnelle intégrée 23 août  
**M. Ludovic Terry** - apprenti forestier-bûcheron 30 août

#### *Direction des domaines, gérances, sports et des écoles*

##### *Domaines*

##### *Administration*

**Mme Giovanna Bonsambiante** - secrétaire-réceptionniste 1er septembre

##### *Collèges et bâtiments communaux*

**Mme Maria del Carmen Antonio** - nettoyeuse au bâtiment administratif de la Damataire 19 janvier  
**Mme Rosa Maria Martins** - nettoyeuse au collège Arnold Reymond 1er mars  
**Mme Véronique Pivrnec** - nettoyeuse à la salle omnisports 1er mai

##### *Ecoles*

**Mlle Christine Yersin** - animatrice aux Home-Ecole des Mosses 1er mars

**Direction des travaux et des services industriels****Travaux****Administration**

Mme Paola Magnenat - stagiaire HEG (Haute Ecole de Gestion) 1er janvier

**Service technique**

M. Philippe Pahud - technicien-géomètre 1er août

**Station d'épuration des eaux usées - Step**

M. Cédric Henry - chef d'exploitation 1er décembre

**Services industriels****Eaux**

M. Antonio Petracca - appareilleur 1er juillet

**Direction de la police et de la Sécurité sociale****Police****Corps de police**

M. Frédéric Juat - aspirant de police 1er janvier

Mme Laurence Finger - appointée de police 1er septembre

**Sécurité sociale**

M. Ruy Benito - employé d'administration spécialisé 1er septembre

**Direction de l'urbanisme et de l'environnement****Administration**

Mme Anne-Christine Ekman - secrétaire assistante 1er mai

**Mutations**

Mme Josiane Pol - secrétaire 1er novembre  
transfert des Ecoles à la Sécurité sociale

**Personnel ayant cessé son activité en 2004**

***Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles***

***Administration générale***

<b>Mme Laure Langone-Jaton</b> - juriste	31 octobre
<b>M. Alphonse Rivier</b> - archiviste	31 octobre

***Affaires culturelles***

<b>Mme Andrée Pailleron</b> - hôtesse d'accueil au Musée et opératrice Billetel	31 mai
<b>Mlle Stéphanie Schlaefli</b> - hôtesse d'accueil au Musée	30 septembre

***Direction des domaines, gérances, sports et des écoles***

***Direction des domaines***

***Collèges et bâtiments communaux***

<b>Mme Rut Garcia</b> - nettoyeuse église du Coteau et bâtiment Le Midi	31 janvier
<b>Mme Sandra Chamorro</b> - nettoyeuse à la salle omnisports	30 avril

***Direction des écoles***

<b>Mlle Céline Aubry</b> - animatrice au Home-Ecole des Mosses	31 mars
<b>Mme Michèle Consales</b> - dame de réfectoire	30 novembre

***Direction de la police et de la Sécurité sociale***

***Police***

***Administration***

<b>Mlle Florence Kolly</b> - secrétaire-réceptionniste	31 mai
--	--------

***Corps de police***

<b>M. Willy Beyeler</b> - brigadier	31 octobre
<b>Mlle Valérie Monnet</b> - agente	31 décembre

***Sécurité sociale***

<b>Mme Muriel Heimo</b> - employée d'administration spécialisée	30 septembre
---	--------------

**Direction de l'urbanisme et de l'environnement**

**Administration**

Mme Simone Kull - secrétaire assistante 31 mars

**Direction des travaux et des services industriels**

**Travaux**

**Administration**

Mme Paola Magnenat - stagiaire HEG (Haute Ecole de Gestion) 31 mai

**Voirie**

M. Luis Garcia - balayeur 31 mai

**Station d'épuration des eaux usées – Step**

M. Claude Blanc - ouvrier d'exploitation 31 janvier

**Services industriels**

**Electricité**

M. André Meister - électricien de réseau 31 octobre

**Fin d'apprentissage**

M. Florian Cuche - apprenti employé de commerce 30 juin

M. David Worrod - apprenti forestier-bûcheron 31 août

**Retraité(e)s**

M. André Jossevel - ouvrier-chauffeur 31 janvier

Mme Remedios Sanchez - nettoyeuse au collège Arnold Reymond 29 février

M. Félix Levrat - adjudant, responsable de la signalisation routière 29 février

Mme Marianne Bauchau - assistante du chef de service 29 février

M. Bruno Langhi - chef de chantier 31 mars

M. Jean-Robert Barbezat - assistant du chef de service 30 juin

M. Jean-Claude Le Roux - balayeur 30 juin

M. Jean-Paul Urfer - sergent 31 juillet

M. Kurt Stampfli - appareilleur 31 août

M. Philippe Clerc - employé d'administration 30 septembre

M. Gilbert Gerber - chef de service des Finances 31 décembre

**M. Walter Thomet** - ancien concierge du collège de la Fontannettaz

13 mars

## Traitements du personnel

En 2004, la Municipalité a décidé de renoncer à octroyer l'indexation de 0,4%, basée sur l'indice des prix à la consommation, qui aurait couvert le renchérissement à hauteur de 102,9 points.

D'autre part, seuls 30% des collaborateurs ont vu leur traitement augmenter. Enfin, les collaborateurs colloqués en classe 8, c'est-à-dire les chefs de service, n'ont reçu aucune augmentation en 2004.

## Projets 2004

Le projet principal auquel s'est attelé le Service du personnel a été sans nul doute l'élaboration de la nouvelle politique du personnel. Ce document a été rédigé par un groupe de travail composé de représentants de la Municipalité, de chefs de service, ainsi que du président de l'Association du personnel communal. La nouvelle charte présente des engagements importants de la part de l'employeur pulliéran en matière d'égalité, de prestations sociales et salariales, de formation, et insiste également sur les attentes de la Ville de Pully en matière de responsabilisation des collaborateurs.

Une autre facette de l'action du Service du personnel, en 2004, a été un travail très important de soutien et de support aux divers services communaux qui devaient procéder à des rationalisations et à des diminutions d'effectif de leur personnel. Ainsi, par le biais de départs naturels non remplacés, de départs à la retraite, de retraites anticipées ou de réorganisation du travail, des postes ont pu être économisés. Il n'y a eu que trois licenciements dus à la conjoncture précaire du moment, alors que le personnel a été diminué d'une dizaine d'unités au cours de l'année. La participation à un groupe de travail portant sur l'utilisation optimale des locaux communaux a permis d'imaginer des synergies intéressantes et de réaliser déjà des économies avec la fermeture de l'antenne de la Clergère et la délocalisation des collaborateurs qui s'y trouvaient.

## **Matinées d'accueil, journal du personnel et journée «oser tous les métiers»**

Trois matinées d'accueil ont permis de convier une douzaine de nouveaux collaborateurs, dont des stagiaires et du personnel temporaire, à une présentation de la Commune et des autorités.

Le «Persinfo», journal pour le personnel, a été remanié. Sa présentation a été modernisée et des sujets aussi variés que la gestion des vignes, la problématique de l'Agenda 21 ou encore les nouvelles contraintes en matière de marchés publics, ont fait l'objet d'articles parus dans notre journal d'entreprise. Cette année, ce sont les Services des eaux, des parcs et promenades, ainsi que le Service administratif des domaines, qui ont eu les honneurs de notre publication. Enfin, un numéro spécial «fumée» a également été l'occasion de sonder les collaborateurs sur leurs attentes par rapport à la problématique de la fumée en entreprise (voir chapitre sécurité).

En novembre, vingt-cinq enfants ont participé à la journée «oser tous les métiers» et ont pu visiter le théâtre de l'Octogone, la serre de Rennier, ainsi que la station d'épuration des eaux usées.

## Formation

Dans ce domaine, deux cours d'importance ont été organisés en interne; l'un à l'intention des chefs d'équipe afin de les sensibiliser aux aspects de gestion des collaborateurs, et l'autre destiné aux chefs de service, traitant de la problématique du recrutement. D'autres formations spécialisées ont été attribuées à différents collaborateurs dans presque tous les services. Enfin, la formation des apprentis est également très soutenue à Pully.

Deux journées de rendez-vous à titre privé ont été organisées par le Service du personnel à l'intention des employés en vue de rencontrer un collaborateur de leur caisse de pensions (CIP) et de pouvoir lui poser individuellement toutes les questions qu'ils souhaitaient.

## Défis 2005

Le Service du personnel a également collaboré à une étude intercantonale menée par la Société CCT (Corporate Consulting Technology), basée à Genève, et visant à établir des comparaisons salariales entre des villes de moyenne importance des cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg. Les résultats de cette étude seront décortiqués dans le courant de l'année 2005 afin d'établir des comparaisons entre les rémunérations en vigueur à Pully et dans les administrations communales similaires.

Les tractations avec le Canton ont continué et devraient enfin aboutir à un transfert effectif du personnel administratif des écoles, de l'orientation professionnelle et de l'équipe psychopédagogique, cela dans le courant de mai 2005. Quinze collaborateurs sont touchés par cette mesure.

D'autres défis attendent le Service du personnel dans les années à venir. Cependant, 2004 a été une année charnière et un important travail de communication a été nécessaire pour faire comprendre les réformes tant à l'externe qu'à l'interne. Une page sur le Service du personnel a d'ailleurs paru dans «Le Régional» de décembre pour présenter les activités du service.

## Sécurité au travail

### *Commission de sécurité*

L'année 2004 a vu la création d'une Commission de sécurité composée de six membres, parmi lesquels le syndic, la cheffe du personnel et le délégué à la sécurité. Ses trois vocations principales sont:

- faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail;
- promouvoir la prévention des accidents et des maladies professionnelles;
- améliorer l'hygiène au travail.

Cette commission a commencé par élaborer une «charte de sécurité» qui a été distribuée et commentée au personnel en même temps que le document «politique du personnel». Dès lors, les membres du personnel bénéficient d'un document de référence en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.

Dans le même temps, des répondants de sécurité ont été nommés dans chaque service. Au nombre de sept, ils doivent relayer les besoins des services en matière de sécurité au travail et proposer les mesures nécessaires à la sécurité dans leurs domaines de compétence. La Commission de sécurité a ensuite pour mission de définir les priorités et d'établir un catalogue d'actions.

### ***Alcool et fumée***

La protection des non-fumeurs a constitué l'action prophylactique de l'année 2004. Pour mener à bien cette démarche, un groupe de travail a été constitué par la responsable du personnel en collaboration avec le délégué à la sécurité. Les autres membres de ce groupe de travail, non-fumeurs pour certains et fumeurs pour d'autres, représentent quelques services de l'administration.

Un groupe de travail, traitant de la problématique de la fumée en entreprise, s'est également réuni à plusieurs reprises et a travaillé en collaboration avec le CIPRET (Centre de prévention du tabagisme). La mise en avant de la protection des non-fumeurs, au détriment de la répression, ainsi que le choix de la méthode participative et interactive (questionnaire/concours/exposition) ont pour beaucoup contribué au succès de l'opération de prévention. Cette dernière a également été étendue aux élèves des écoles et une caravane du CIPRET a été présente le 3 décembre au marché pour répondre aux questions de la population pulliérane. Enfin, les bureaux de l'administration ont été déclarés «sans fumée», à l'exception de coins «fumeurs» proposés aux irréductibles de la cigarette. Une signalisation originale a été mise en place dans tous les services.

Fort de cette expérience, l'action prophylactique pour 2005 portera sur la problématique de l'alcool en entreprise et sera menée par le même groupe de travail, avec le même état d'esprit, critique mais positif et constructif.

### ***Prévention incendie***

La prévention incendie s'est poursuivie avec l'organisation de séances théoriques et pratiques, dont le public cible a essentiellement été représenté cette année par les nouveaux membres du personnel.

Animées par le délégué à la sécurité, les séances théoriques mettent l'accent sur la sensibilisation et le comportement à adopter en cas d'urgence, alors que les séances pratiques, avec la visite du Centre de formation ECA à Lausanne, mettent l'accent sur l'utilisation des divers moyens d'extinction (couverture d'extinction, extincteurs portatifs, lances à eau) sur des feux réels.

Dès lors, une troisième étape concernant l'évacuation des bâtiments est au programme des activités 2005, notamment concernant les édifices du domaine scolaire. Cette démarche sera conduite par le délégué à la sécurité en collaboration directe avec les services concernés (Feu/Police/Protection Civile).

## Apprentis-es

En 2004, deux apprentis ont obtenu avec succès leur CFC (certificat fédéral de capacité). Notre apprenti de commerce a réussi ses examens avec une moyenne de 5 sur 6 alors que notre apprenti bûcheron a reçu un 3ème prix de bûcheronnage et s'est placé deuxième du Canton aux examens finaux.

La Ville de Pully a choisi de former un sixième apprenti de commerce, ainsi que deux apprentis forestiers-bûcherons et trois apprentis horticulteurs-paysagistes, marquant par là un engagement accru à la formation de la jeune génération.

Des cours de formation interne sont régulièrement donnés aux apprentis de commerce. Cette année, une étude approfondie de la presse locale et internationale, ainsi que de médias comme la radio ou la télévision, donne l'occasion à nos jeunes de s'intéresser à ce mode de communication incontournable. Un journaliste du quotidien 24 Heures est également venu parler de son métier et répondre à de nombreuses questions.

Les nouvelles UF (unités de formation) ont donné l'occasion aux apprentis de présenter devant l'ensemble de leurs formateurs des sujets traitant des activités de leurs services comme la location d'un refuge ou l'accueil téléphonique des usagers.

## Service de l'informatique

---

Le parc informatique de la Ville de Pully et des communes partenaires (Paudex et Belmont-sur-Lausanne) a été mis à jour tout au long de l'année. Cette opération s'est terminée à fin novembre. Elle consistait en une réinstallation complète des 180 PC avec le système d'exploitation «Windows XP» et la suite bureautique «Office XP». Il a aussi été nécessaire de transférer la totalité des applications «métiers» spécifiques à chaque service. Ce travail a été largement facilité grâce à l'outil de gestion du parc informatique «Altiris», acquis en 2003. Ce logiciel permet d'inventorier, d'installer, de supprimer ou de mettre à jour les postes de travail à distance et de façon automatisée. Les derniers serveurs équipés de «Windows NT 4.0» ont également été migrés vers «Windows 2003 Serveur».

Régulièrement, une partie du matériel est renouvelé sur la base d'un cycle de vie de cinq ans. 64 écrans ont été remplacés en 2004.

Comme chaque année, une attention particulière a été accordée à la sécurité du système d'information. Une solution de contrôle d'accès à Internet a été installée afin de filtrer et d'analyser les pages consultées sur le Web. D'autre part, un filtre anti-Spam a été mis en place en vue de réduire le volume des messages électroniques non sollicités (Pourriel).

En octobre 2003, le Conseil communal a adopté le préavis concernant la mise à jour et le développement du Système d'Information Géographique Intercommunal de Pully (SIGIP). La concrétisation de ce projet s'est déroulée tout au long de 2004 et les investissements prévus ont été effectués conformément au budget prévisionnel.

Le nouveau logiciel «Topobase» de la société C-Plan a donc été implanté dans le courant de l'été pour remplacer l'ancienne application «Geonis». Par la suite, les différents modules de gestion (eau potable, assainissement, électricité, données cadastrales, etc.) ont été mis en place et nos données transférées. Parallèlement, le logiciel de dessin «Autocad» a été installé. Dès octobre, un contrôle exhaustif des données récupérées a débuté et se poursuivra en 2005. D'autre part, une saisie de «masse» a démarré pour introduire dans la nouvelle base de données les informations qui n'existaient que sous forme de dessin (DAO). Une formation complète sur ces nouveaux outils a été dispensée à tous les collaborateurs concernés.

La bibliothèque communale a également franchi un cap important puisque son informatisation a débuté en juillet. Dans un premier temps, le matériel et le logiciel ont été installés et une formation adéquate donnée aux utilisateurs. Dans un deuxième temps, il a fallu commencer la saisie de tout le fond de livres, CD et DVD dans la nouvelle application. Ce travail, de longue haleine, se poursuivra en 2005 avant de permettre la mise en exploitation de ce programme.

La formation bureautique des collaborateurs de la Commune a été revue et un système de formation en ligne «E-learning») mis en place.

Le site internet communal a aussi fait l'objet de mises à jour régulières. De nouvelles pages sont venues enrichir son contenu telle que la présentation des services communaux, par exemple. Des modifications ont également été apportées aux formulaires de vente en ligne pour le bois et le vin.

---

## Service des affaires culturelles

---

### Introduction

Le Service des affaires culturelles a été mis à contribution pour participer à l'effort général d'économie imposé à Pully par la situation actuelle.

Ce plan de mesures s'est concrétisé par plusieurs décisions importantes:

- fermeture de l'Antenne de la Clergère le 22 décembre, rapatriement du service de billetterie dans un local de l'Octogone, suppression de la permanence pour la consultation juridique, déplacement du secrétariat de l'Ecole de Musique au bâtiment administratif du Prieuré et déplacement de Promotion Pully Paudex - Office du tourisme au Greffe;
- baisse générale de toutes les subventions pour 2005, excepté celle destinée à l'effort culturel lausannois. Une telle décision aurait pu engendrer des conséquences graves inhérentes aux soutiens que Pully reçoit de l'extérieur;
- suppression, pour 2005, de plusieurs soutiens financiers à des organisations indépendantes comme «Pour l'Art et Le Lutrin», etc.;
- suppression de l'appui financier à «Octogone Premières», dont les derniers soutiens sont allés à Linga, à la Compagnie de Guy Bedos et au Théâtre de la Mémoire. Cette décision a été appliquée en cours d'année et a déjà eu des incidences sur les comptes 2004;
- licenciement de deux techniciens de l'Octogone.

Malgré ce vent d'austérité, chaque institution culturelle de Pully s'est efforcée de maintenir une efficacité et une créativité qui ont contribué au renom et à la qualité de vie de la ville.

Le Service des affaires culturelles - Promotion Pully Paudex a répondu, en 2004, à 1'900 demandes relatives aux spécificités suivantes:

- plans (Pully/Paudex/Belmont, Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Genève);
- situation de rues, d'entreprises, d'édifices publics de Pully;
- renseignements oraux ou par courrier électronique (Internet et e-mails) concernant des conférences, cinémas, théâtres, festivals et spectacles divers, musées, expositions, manifestations diverses dont les cartes de visites pulliérannes, mementos, hôtels, restaurants, enseignement, centres sportifs, piscines, patinoires;
- envoi ou remise de brochures et de programmes divers de Pully, Montreux, Lausanne, Morges, Genève, Berne, Bâle, Lucerne, Zürich, stations de sports d'hiver, etc.;
- remise d'horaires Compagnie Générale de Navigation, Transports Lausannois, CFF et de listes diverses;
- vente de cartes Galaxy, de vin de Pully et de Paudex, d'articles divers.

La permanence pour la consultation juridique a accueilli 86 personnes pour des problèmes divers relatifs au droit de la famille, au droit successoral ou à celui du travail. Ce service, mis à la disposition de la population pulliéranne mais également pour toute personne ayant besoin d'un conseil, a cessé son activité, suite à la fermeture des locaux de l'avenue de Lavaux 61.

## Octogone

L'Octogone a accueilli 92 représentations artistiques et événements culturels, sans compter les réunions organisées par la Direction des écoles, un symposium et diverses autres manifestations.

La saison officielle a compté seize spectacles et concerts, dont trois créations.

La première création, intitulée «GO !» a évoqué le voyage de millions d'individus vers le rêve d'une autre vie, qu'il soit volontaire ou forcé. Avec ce spectacle, la Compagnie Linga a été choisie pour lancer les activités suisses lors de «Gênes 2004», en présence de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.

La deuxième création a été offerte par Michel Grobéty et Jean-Pierre Althaus afin de fêter les vingt-cinq ans du théâtre de Pully. «Paradis Lapin» a mis en présence deux clowns confrontés à l'impossibilité de sortir de scène.

La troisième création a été un spectacle familial inspiré par «L'étrange Noël de Monsieur Jack», célèbre film d'animation de Tim Burton. Stéphane Victoria et sa troupe de danseurs, gymnastes rythmiques, marionnettistes et comédiens ont obtenu un succès colossal avec cette production programmée pour Halloween.

Les spectacles invités ont attiré un public nombreux:

- Claude Rich, accompagné de deux comédiens, est venu présenter «Les Braises», pièce à succès adaptée du célèbre roman de Sándor Márvai;
- avec «Sortie de scène», Guy Bedos est venu jouer la comédie de son fils Nicolas, afin de la tester avant son passage à Paris. Dans ce portrait d'un vieil écrivain misanthrope, on a retrouvé l'humour féroce du père dans le texte du rejeton;
- Jean-François Balmer, mis en scène par Françoise Petit, a dit les «Journaux intimes» de Baudelaire. Balmer a présenté un poète différent de celui des «Fleurs du mal», un personnage qui assène ses vérités avec un franc-parler méconnu;
- Axelle Abbadie, Bernadette Lafont, Virginie Lemoine et Jean-Luc Moreau ont interprété «Un Beau salaud», de Pierre Chesnot, une comédie divertissante qui enchaîne avec brio les situations hilarantes dans la plus pure tradition du théâtre parisien;
- «Le Tunnel du fou», a été une surprenante symbiose entre théâtre et musique. Henri-Charles Tauxe a imaginé un vertigineux monologue entre Nietzsche et Freud. Servi par Jacques Roman, Léon Francioli et Daniel Bourquin, le spectacle a donné naissance à un magistral délire;
- les rendez-vous musicaux à l'affiche ont été bien suivis par un jeune public;
- coproduit avec la Cité de la Musique à Paris, «Gosses de Tokyo» a évoqué les rêves de jeunesse dans une rencontre inédite entre cinéma et jazz. Erik Truffaz, Manu Codjia, Michel Benita et Philippe Garcia ont improvisé une «Bande-son vivante» sur les images émouvantes de Yasujiro Ozu;
- une soirée électro-jazz a réuni le groupe «Troublemakers» avec Thomas Belhom, Pierre Audétat et Christophe Calpini. Rythmiques mesurées, atmosphères acoustiques, richesse du jazz d'avant-garde, efficacité de l'électronique et énergie hip-hop ont été les moteurs d'une certaine forme de liberté;
- la danse a été placée sous le signe des découvertes. Avec «6 fous en quête de hauteur», la Compagnie Melting Spot et son chorégraphe Farid Berki ont créé un spectacle sous la forme d'un conte fantastique, fortement inspiré des légendes chinoises;
- la Lia Rodrigues Companhia de Danças a conçu une chorégraphie destinée à bouleverser les codes à la mode qui veulent que la nudité soit châtiée ou méprisée, comme ce fut le cas après que les Portugais aient découvert le Brésil où les corps vivaient libres et épanouis;

- L'Allemand Chris Haring a présenté un spectacle hors norme en explorant les vertus métaphoriques du corps humain confronté à la virtuosité technique de l'informatique;
- avec le sens de la dérision et de l'esthétique qui lui est propre, la chorégraphe andalouse Blanca Li a mis en scène «Alarme», soit six pièces qui évoquent notre aptitude à nous noyer dans le grand verre d'eau du quotidien;
- le Ballet du Grand Théâtre de Genève et la Compagnie Kelemenis de Marseille ont consacré une soirée de danse originale avec douze versions du standard de la chanson d'amour «Besame mucho» ou avec une belle variation du célèbre port de bras de Nijinski.

### ***Pour l'Art et Le Lutrin***

Parmi ses huit concerts de musique de chambre, accueillant des formations variées et talentueuses, «Pour l'Art et Le Lutrin» a proposé deux soirées thématiques dont l'une consacrée à Dvorjak, à l'occasion du centenaire de sa mort.

### ***Octogone Premières***

Le comité d'Octogone Premières, compte tenu des décisions financières précitées, a suspendu ses appuis.

### ***Amdathra***

L'association de musique, danses et théâtres traditionnels a invité à l'Octogone; Linda Tillery et ses choristes qui ont interprété les chants des esclaves Gullah, Teyyam et sa danse rituelle indienne du Malabar, ainsi que Taikoza, les puissants tambours du Japon.

### ***Linga***

18000 kilomètres parcourus par la Compagnie Linga en 2004 et sept pays dans lesquels elle a pu se produire. Pologne, Albanie, Italie, Bulgarie, Allemagne, Macédoine et Suisse ont proposé plusieurs belles escales à la troupe de Pully. C'est ainsi que «GO!», création sur le thème de l'émigration, a pu être présentée dans la région des Balkans, comme les artistes l'avaient souhaité dans leur projet initial.

### ***Pully-Lavaux à l'Heure du Québec***

En juin, René Perriard et son équipe de «Pully-Lavaux à l'Heure du Québec» ont organisé la 5ème édition de ce festival dédié à la chanson québécoise. Répartis entre l'Octogone, le Café-Théâtre de la Voirie, la salle omnisports du collège Arnold-Reymond, la salle du Grand-Pont et L'Esprit-Frappeur à Lutry, la salle communale de Paudex, les chanteurs ont attiré un public pléthorique. Du 7 au 15 juin, de nombreux spectateurs enthousiastes ont pu applaudir Lynda Lemay, Natasha St-Pier, Daniel Lavoie, Roch Voisine, Suroît, Amélie Veille, Chloé Sainte-Marie, Robert Charlebois, Pierre Flynn, Josée Desjardins, Mario Brassard, Pierre Lapointe, Stéphane Côté et les Batinsces. Une réussite!

## **Théâtre des Jeunes de Pully - TJP**

Le Théâtre des Jeunes de Pully de Sara Gazzola a créé, en novembre, sa nouvelle comédie musicale intitulée «Hello Gigi». Les jeunes artistes ont embarqué les spectateurs dans un joyeux tourbillon de quiproquos au cœur du Paris de la Belle Epoque. Les recettes de la soirée de Gala ont été versées à l'association romande ARPEVIE, concernant les parents d'enfants vivant l'incontinence.

## **Café-Théâtre de la Voirie**

Le Café-Théâtre de la Voirie a été régulièrement occupé par de nombreux artistes souhaitant s'exprimer sur une petite scène dans une salle conviviale. Par des séries de deux, trois ou quatre représentations, les spectacles théâtraux ont succédé aux tours de chant sur une période de dix mois.

## **Musées de Pully**

Le terme de contemporanéité a été le fil conducteur de l'année 2004. Quatre expositions, traitant de thèmes fort différents dont les liens se tissent autour de cette contemporanéité, ont été organisées.

Contemporanéité, cela a été aussi un contrat de confiance qui s'est établi entre le musée et les artistes.

## ***Villa romaine***

Une modélisation virtuelle de la Villa romaine a permis de s'immerger dans un monde romain et de découvrir le luxe de la Villa de Pully. Dans ce cadre, la Nuit des Musées y a inscrit de la poésie et des moments musicaux (180 visiteurs pour l'événement).

## ***Musée***

Armée et technologie - Art et technologie: ces objets, aujourd'hui indispensables à notre mode de vie, par exemple «le portable». Ce thème a eu pour but de susciter une réflexion de l'influence de la technologie sur l'homme.

Jean Clerc (1908-1933), sculpteur, et Jean-Claude Hesselbarth, peintre, deux artistes liés par la mort et par la vie. Thème de l'ombre et de lumière, clarté du modelage de la femme.

En automne, dans le cadre de la «Troisième triennale de Visarte», dix artistes ont participé à cet événement. Des artistes jeunes et d'autres confirmés qui ont créé pour cette exposition. Ces plasticiens ont apporté leur vision du monde présent en tenant compte techniquement des lieux couverts du musée. Dans ce cadre, pour la Nuit des Musées, un défilé de mode a mis en pleine lumière les créations de jeunes stylistes. Une journée où 800 visiteurs ont franchi la porte du musée.

La dernière exposition s'est située dans le cadre des jeux olympiques «3 Hellènes en Helvétie». Cette rétrospective a livré des horizons contemporains différents. Deux événements majeurs ont eu lieu sous le haut patronage du Consulat général de Genève: une lecture théâtrale - une visite guidée par les artistes.

2004 a été la relation entre les personnes et les techniques contemporaines avec des expositions traitant d'éléments d'aujourd'hui et encadrées dans une thématique actuelle. Les thèmes ont multiplié leurs sources philosophiques, géographiques et sociologiques.

# DIRECTION



DES DOMAINES,



GERANCES ET SPORTS



Organigramme

Photos



## **Direction des domaines, gérances et sports**

---

*L'année 2004, c'est...*

Une dynamisation des ventes des vins communaux.

Une recherche permanente de solutions pour limiter les coûts d'exploitation.

La poursuite des efforts pour optimiser la gestion des installations communales.

### **Généralités**

La Direction des domaines, gérances et sports joue un rôle essentiel de logistique pour les autres directions. Que cela soit pour l'achat d'énergie, d'eau ou de produits de nettoyage, quasiment tous les comptes de charges de la direction, excepté ceux du personnel, sont regroupés dans le chapitre «biens, services et marchandises». Cette façon de procéder a bien entendu, pour conséquence, de charger lourdement ce chapitre.

Un autre aspect, concerne la grande diversité des tâches accomplies au sein de ce dicastère. Celles-ci passent par la gestion complète des bâtiments communaux, bien entendu en étroite collaboration avec la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, plus particulièrement sur le plan technique, jusqu'à l'exploitation des forêts communales.

Sur ce dernier plan, il faut relever que, malgré la suppression des subsides cantonaux et fédéraux, les responsables de ce secteur continuent à lutter contre l'extension des bostryches. Le résultat est là pour prouver la justesse de cette option.

Pour terminer sur une nouvelle réjouissante: pour la première fois depuis de nombreuses années, le secteur viticole, par une intensification de ses efforts sur le plan de la promotion, a pu enregistrer une importante augmentation des ventes des vins communaux.

## Bâtiments

- 7 bâtiments administratifs: Prieuré (Administration générale et finances), avenue Samson-Reymondin 1 (Domaines, gérances et sports), Maison de Payerne (Police), Damataire 13 (Services industriels, Travaux et assainissement, Urbanisme et environnement), Collège Grec (Service informatique), partiellement dans le bâtiment Pré-de-la-Tour 11 (UAPE) et Prieuré 1 (Service de la sécurité sociale, Centre social régional et appartements)
- 4 temples et chapelle
- 13 groupes et pavillons scolaires
- 2 cafés-restaurants
- 2 piscines (Pully-Plage et piscine couverte)
- 24 bâtiments loués à des tiers
- 14 bâtiments d'utilité publique
- 2 stands de tir
- 3 kiosques TL
- W-C publics

### Principaux travaux exécutés par l'équipe des ouvriers professionnels

L'équipe composée d'ouvriers professionnels (menuisiers, peintres, maçon et serrurier) est intervenue à de nombreuses reprises dans les bâtiments communaux. Ces interventions consistent essentiellement à effectuer des réparations urgentes nécessitant parfois l'engagement simultané de plusieurs corps de métiers.

Comme chaque année, de nombreux transports ont été effectués pour divers services communaux et plusieurs collaborateurs de la direction ont été appelés pour aider à mettre sur pied certaines manifestations.

Les travaux les plus significatifs sont les suivants:

### *Bâtiments locatifs*

Suite à plusieurs départs de locataires, les appartements ont été rafraîchis afin de maintenir le parc immobilier en état. Les immeubles concernés sont les suivants:

- Liaudoz 30-32;
- Damataire 11;
- Place Neuve 4;
- Pré-de-la-Tour 11.

Dans quelques bâtiments de cette catégorie, différentes entreprises spécialisées ont été appelées pour intervenir dans leur domaine.

- Chamblandes 19 – Réfections sanitaires
- Plateires 27 – Pose d'un parquet et imprégnation dans plusieurs chambres

**Bâtiments administratifs**

Les menuisiers ont également construit plusieurs meubles et effectués diverses réparations. Les immeubles concernés sont le restaurant du Prieuré, le bâtiment administratif du Prieuré et le Chalet du Bois-du-Moulin.

Les peintres ont aussi procédé à l'enlèvement de nombreux graffitis malheureusement apposés fréquemment sur des bâtiments publics.

Dans cette catégorie d'immeubles, plusieurs entreprises privées ont été appelées pour intervenir sur des installations particulières (chaufferies et électricité).

**Collèges***Annexe-Ouest*


---

Les murs des vestiaires ont été rafraîchis, ainsi que toutes les boiseries des fenêtres de la salle de gymnastique. Deux salles ont été rénovées (sol et peintures).

---

*Alpes*


---

Les dalles des préaux ont été nettoyées et traitées.

---

*Principal*


---

Les murs et plafonds du sous-sol ont été entièrement réfectionnés.

---

*Fontanettaz*


---

Remplacement de plusieurs vitrages isolants.

---

*Arnold Reymond*


---

Salle omnisports – Remplacement de plusieurs vitrages de façades.

---

**Exploitation de Pully-Plage**

Si l'année 2003 était l'année de tous les records, 2004 fut, si l'on peut dire, l'année des résultats parmi les plus faibles depuis l'ouverture de Pully-Plage. En effet, il faut remonter jusqu'en 1981 pour retrouver des résultats comparables.

Affluence en 2003	162'243 entrées
Affluence en 2004	84'627 entrées

Le temps, particulièrement médiocre, a imposé aux responsables de fermer les installations durant quelques jours.

La buvette de la piscine a été gérée pour la dernière fois par M. Richard Schiffmann, fidèle tenancier depuis 1981. Nous le remercions vivement pour l'intense engagement qu'il a manifesté durant toutes ces années.

## Vignes

Surface du vignoble en propriété:	35'263 m <sup>2</sup>
Surface du vignoble en location:	1'003 m <sup>2</sup>
<b>Surface totale exploitée:</b>	<b>36'266 m<sup>2</sup></b>

<i>Etat 2004</i>	
Chardonnay	2'475 m <sup>2</sup>
Pinot noir	4'065 m <sup>2</sup>
Gamay	1'291 m <sup>2</sup>
Diolinoir	1'051 m <sup>2</sup>
Garanoir	1'004 m <sup>2</sup>
Sauvignon	1'989 m <sup>2</sup>
Sylvaner	2'320 m <sup>2</sup>
Gamaret	3'044 m <sup>2</sup>

## Saison viticole

Après la canicule de l'été 2003, l'année viticole fut «hors normes». L'année 2004 constitue un retour à la normale confirmant l'adage «que les années se suivent mais ne se ressemblent pas» !

Le départ de la végétation est quelque peu tardif en raison d'un mois d'avril marqué par de fréquentes périodes de bise.

Bien ensoleillés, les mois de mai et de juin s'avèrent très secs contribuant à accentuer un déficit hydrique important. La vigne s'est cependant bien accommodée de ces conditions puisqu'au terme de la floraison il a fallu, une fois de plus, déjà s'armer du sécateur afin de limiter le nombre de grappes.

De nombreux épisodes orageux se déroulent en juillet et en août, heureusement sans chute de grêle. En août, 188 mm. de précipitations ont été mesurées à Pully, établissant ainsi un record du mois le plus arrosé de ces cinquante dernières années.

Le magnifique mois de septembre constitue la clé de la réussite de ce millésime. Ce mois exceptionnel, apportant 7 jours chauds à plus de 25°, assure une progression fulgurante des sucres tout en limitant le grossissement des baies. A titre de comparaison, l'année 2004 enregistre au total 48 jours chauds permettant de rivaliser avec les excellents millésimes 2002 et 2000, qui en comptaient respectivement 40 et 50.

Les vendanges ont débuté le 29 septembre par le Sauvignon pour se terminer par le Chasselas, le 12 octobre, juste avant d'importantes pluies. Elles ont donc été accomplies dans d'excellentes conditions.

Le Chasselas, fruité et friand, saura flatter le palais de notre clientèle et les rouges, denses avec un beau potentiel tannique garantissant une bonne garde; des spécialités, racées et typées, charmeront les connaisseurs.

### ***Cave communale***

Afin de dynamiser les ventes des divers vins communaux, un mandat a été confié à une entreprise de publicité ayant une expérience dans ce secteur. Les premiers résultats se sont rapidement fait sentir puisque, à la fin de l'année, les stocks sont pratiquement épuisés.

Le montant des recettes a largement dépassé les prévisions budgétaires avec un encaissement supplémentaire de Fr. 45'000.--. De nombreuses actions de promotion ont été conduites, tant auprès de la clientèle privée qu'auprès de diverses entreprises. Les efforts vont donc continuer à s'intensifier pour favoriser encore l'augmentation des ventes.

<b><i>Récolte encavée (en litres)</i></b>	<b><i>2004</i></b>	<b><i>2003</i></b>
Chasselas	16'700	13'800
Chardonnay	1'600	1'100
Pinot noir	2'800	1'800
Gamay	1'000	600
Diolinoir	900	650
Garanoir	700	400
Gamaret	2'100	750
Sauvignon	300	250
Sylvaner	300	350

<i>Sondages (en °oechslé)</i>	<i>2004</i>	<i>2003</i>
Chasselas	76	78
Chardonnay	90	92
Pinot noir	93	97
Gamay	86	92
Diolinoir	94	96
Garanoir	92	91
Gamaret	95	91
Sauvignon	94	93
Sylvaner	92	85

## Forêts

Plusieurs coupes d'éclaircies ont été effectuées dans divers secteurs:

- Quatre Vents (derrière les anciens jardins Robinson) pour délimiter la zone «pré-champ»;
- le long de la route de Belmont, une importante coupe a été entreprise, en amont et en aval de la route cantonale, afin de sécuriser la zone;
- Monts-de-Pully, sous les lignes à haute tension;
- abattage de plusieurs chablis (bois morts ou bostrychés), notamment dans le secteur du refuge de Chenaulaz, de la piste Vita et des Rafforts.

### *Volumes exploités*

<i>Résineux (27%):</i>		<i>Feuillu (73%)</i>	
Bois de service	136 m3	Bois de service	28 m3
Bois pour déchetage	62 m3	Bois de feu	320 m3
		Bois de déchetage	185 m3
<b>Total</b>	<b>198 m3</b>	<b>Total</b>	<b>533 m3</b>
			<b>731 m3</b>

Ces volumes ont été vendus par l'intermédiaire de la Forestière (anciennement Association Forestière Vaudoise et du Bas-Valais) pour le bois de service et directement par nos soins pour le bois de feu.

Les travaux de coupe sous les lignes à haute tension ont été confiés à une entreprise privée. Au chemin de Leisis, dans une forêt privée, la Direction des travaux et des services industriels a posé une nouvelle conduite pour les eaux claires, nécessitant l'exploitation d'un volume de 28 m<sup>3</sup>, bois transformé en plaquettes.

En 2004, 121 m<sup>3</sup> de chablis ont été coupés. En comparaison avec l'année précédente, cette année, les conditions météorologiques ayant été moins venteuses et moins sèches, le volume de bois bostryché a été 50% inférieur (en 2003 : 243 m<sup>3</sup>). Comme annoncé, ces travaux ne sont hélas plus subventionnés.

Comme à l'accoutumée, l'équipe de forestiers-bûcherons a procédé aux principaux travaux saisonniers ci-après:

- fauchage des plantations, notamment celles ayant des chardons;
- entretien des chemins, fauchage des bordures, nettoyage et évacuation des eaux;
- soins culturaux et éclaircies de plusieurs parcelles (pour permettre à l'apprenti de 3<sup>ème</sup> année de peaufiner ses connaissances en vue des examens finaux);
- préparation et vente du bois sec au hangar;
- gestion du stock de plaquettes.

En collaboration avec le garde forestier, la Direction des domaines, gérances et sports a géré plusieurs dossiers techniques:

- mise à l'enquête pour le renforcement d'une piste forestière au bord de la Chandelar;
- mise à jour de la compensation forestière et cadastration de la surface située à la peupleraie des Monts-de-Pully (Rafforts);
- avancement du dossier «Plan directeur forestier » du 5ème arrondissement.

Les représentants de la Direction des domaines, gérances et sports ont également participé à l'assemblée convoquée pour la dissolution de Covalbois (coopérative créée suite aux tempêtes de Lothar).

Les forêts communales, lors de l'assemblée de la Forestière, ont été certifiées selon les labels Q+ bois (Swiss Quality) FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Pan European Forest Certification Council), dont voici les logos:



### Commission consultative et extraparlamentaire des sports

La commission s'est réunie à trois reprises. A l'occasion de sa première séance, elle a pris congé de M. Jacques Delacrétaz, municipal et président de dite commission. Cette séance s'étant déroulée peu de temps après le référendum populaire concernant le taux d'imposition communal, certaines sociétés sportives se sont inquiétées quant à l'avenir des aides financières apportées par la Commune.

Au cours de la deuxième séance, la Municipalité ayant décidé de faire participer financièrement les clubs pulliérans aux frais d'utilisation des installations, la méthode de calculation a été communiquée aux participants.

Lors de la troisième réunion, les propositions relatives à l'attribution des mérites sportifs 2004 ont été ratifiées. M. Gérald Cuche, président du Ski-Snowboard Club de Pully obtient le mérite «fair play», cette distinction a été attribuée eu égard aux importants engagements de M. Cuche au sein de plusieurs sociétés durant de nombreuses années.

Le mérite «junior masculin» a été attribué à M. Raphaël Gabella, membre du Club Nautique. Ce jeune sportif a participé à de nombreuses régates dans la catégorie Optimist et a obtenu d'excellents résultats.

Le mérite «junior par équipe» a été attribué, pour la deuxième fois, à l'équipe junior de l'Espérance Sportive, basket féminin, Championne vaudoise quatre fois consécutivement, et vainqueur de la Coupe vaudoise et Championne de la Conférence Ouest.

### Office communal du logement

La pénurie est toujours d'actualité. Même si le nombre de logements vacants a augmenté de 20 par rapport à 2003, les 41 logements disponibles n'arrivent bien évidemment pas à répondre au nombre de demandes. A noter que plus de la moitié de l'offre est constituée par des appartements à vendre.

Ce marché est donc toujours tendu avec un taux de vacance de 0,48% (contre 0.25% en 2003) pour un parc total de 8'582 logements situés à Pully.

Une des raisons évoquées par les observateurs du secteur immobilier pour expliquer cette crise secouant le marché locatif vaudois, résulte du taux d'occupation du logement.

En effet, si en 1970 on pouvait compter sur une moyenne d'environ 3 personnes par logement, en 2000 ce chiffre est plus proche de 2 personnes. Il n'est pas rare de constater que de grands appartements n'abritent plus qu'une personne.

Les surfaces commerciales disponibles ne représentent, quant à elle, plus que 1'000 m<sup>2</sup> environ.

### *Vente d'appartements loués*

Le nombre d'appartements aliénés est relativement stable, atteignant le chiffre de 35 (39 en 2003). Sur ce nombre, l'Office communal du logement a estimé que 21 appartements pouvaient être considérés, par leurs caractéristiques, comme entrant dans une catégorie dite «à pénurie».

**DIRECTION**

DES TRAVAUX

ET DES SERVICES INDUSTRIELS

# Organigramme

## Organigramme

Photos

# Direction des travaux et des services industriels

---

## Généralités

Les premiers résultats des réformes entreprises durant ce début de législature au sein de la DTSI sont là. En effet, comme on peut le constater à la lecture du détail des différents secteurs d'activités qui composent le puzzle de la DTSI, chaque domaine est touché, de près ou de loin, par les nouveautés mises en place.

Pour faire suite à un questionnaire «tous ménages» portant sur le degré de satisfaction de la population sur nos prestations - avec un accent plus particulier sur l'électricité et la gestion des déchets -, trois actions ont été choisies en vue d'une concrétisation à court terme:

- améliorer la communication et l'information de la population et de la clientèle;
- étudier la possibilité de procéder à une récolte «porte à porte» des déchets verts;
- se doter d'un outil de facturation favorisant la transparence dans la lisibilité des factures émises par la DTSI.

Au terme de l'année 2004, on peut se réjouir d'avoir pu atteindre ces trois objectifs.

En effet, par l'intermédiaire de la page pulliérane publiée dans le «Régional» et par des feuillets d'information sur nos différents services et prestations joints à l'envoi des factures et par la présentation, en automne, de l'exposition sur l'eau le long du lac jusqu'à la STEP, on peut considérer que le premier a globalement été atteint.

La mise en place de la récolte des déchets organiques «porte à porte» a rencontré un large succès, bien au-delà de nos estimations. Plus de 1'000 containers bruns pour déchets verts ont trouvé preneur permettant aux acquéreurs de contribuer à un meilleur tri des déchets et d'améliorer, par voie de conséquence, le budget lié à l'élimination des ordures. Cette opération a permis de réaliser une économie en proposant une prestation supplémentaire.

Enfin, depuis l'été, un nouveau logiciel de facturation a été acquis. La phase d'implantation est actuellement en cours. Dès la fin du travail de reprise des données de l'ancien système, on obtiendra une facturation présentant une meilleure lisibilité et une transparence plus grande pour les consommateurs. Le nouveau système permettra surtout de s'adapter aux exigences des citoyens, aux possibles regroupements avec les communes voisines et partenaires de ce projet, ainsi qu'au marché de l'électricité - que celui-ci s'ouvre ou non -, ce qui n'est pas possible avec le logiciel actuel.

Un autre sujet de satisfaction concerne la méthode de gestion de projet procurant une nette amélioration dans le suivi des nombreux chantiers à gérer; elle donne la possibilité aux chefs de projet de prendre véritablement en main toutes les facettes de cette tâche. Elle encourage enfin chaque intervenant à se mettre en phase avec la nouvelle politique du personnel adoptée par la Municipalité cet automne: une responsabilisation de chacun et à tous les niveaux.

On peut aussi constater que la structure du dicastère a été modifiée afin de tenir compte des diminutions d'effectif, ceci en réexaminant l'organisation et la manière de travailler, notamment en trouvant des solutions parfois innovantes permettant de surmonter les difficultés rencontrées.

Les réformes initiées constituent des opportunités de changements dans un climat dynamique, avec un esprit novateur, le plus souvent au profit de notre vocation de service public.

## Réorganisations

La DTSI a poursuivi les efforts entrepris au cours des dernières années pour améliorer son efficacité et mieux répondre encore aux besoins de la population de Pully.

Au Service de la voirie, une réflexion approfondie, lancée il y a maintenant deux ans, a permis non seulement d'augmenter les collectes de déchets pouvant être recyclés (déchets verts, papier, alu, fer blanc, etc.), tout en diminuant le coût de la gestion des déchets par habitant, mais également de lancer une étude interne pour adapter les activités et l'organisation du service aux nouveaux besoins et exigences. Afin d'anticiper sur les résultats, dès ce moment-là, il n'a plus été procédé au remplacement des collaborateurs partant à la retraite.

La visite de services similaires dans d'autres villes, entre autres à Morat, a montré l'évolution possible d'une organisation orientée «secteur», avec un balayeur responsable par secteur, à une autre axée sur des «sites / tronçons», dont on définit la fréquence de nettoyage et qui sont visités par des équipes plus mobiles disposant du matériel adéquat.

Après analyse, la direction va mettre en place une nouvelle organisation, testée au cours de l'été 2004:

- maintien des deux secteurs du centre «village» et «PPA», ainsi que de celui des «rives du lac» avec un balayeur attribué pour chacun d'eux. L'acquisition de nouveau matériel pour améliorer l'efficacité de leur travail est à l'étude vu l'augmentation constante de la quantité de déchets dans ces secteurs;
- suppression des autres secteurs (7), remplacés par deux zones séparées par l'avenue de Lavaux. Celles-ci seront entretenues par une équipe mobile motorisée de 2 balayeurs qui se déplacera dans sa zone selon un programme déterminé par l'importance des différents «sites / tronçons» et des urgences du moment. Pour ce faire, l'acquisition de deux véhicules est prévue au budget 2005;
- optimisation de l'utilisation des véhicules de nettoyage (2 balayeurs et 1 laveuse).

Les essais effectués durant l'été 2004 ont démontré que cette organisation devrait fonctionner efficacement. Avec la réduction de près de 25% de l'effectif, il n'est véritablement plus possible de continuer avec le système actuel. La réflexion sera poursuivie pour améliorer et/ou faciliter certaines tâches.

Afin de renforcer les synergies, les réseaux d'eau et d'électricité ont été placés sous la responsabilité d'un chef de réseaux unique depuis juillet 2003. D'importants gains de productivité sont déjà apparus: les collaborateurs, en particulier les cadres, se sont répartis le travail en fonction de leurs compétences, améliorant leur efficacité et leur permettant de dégager du temps pour d'autres tâches comme la saisie des données sur le logiciel SIT et le suivi du contrôle des installations. A ce propos, en 2004, il convient de relever qu'il n'a pratiquement pas été nécessaire d'avoir recours à des prestations externes pour l'exploitation des réseaux.

A la STEP, le départ d'un ouvrier n'a pas fait l'objet d'un remplacement, réduisant ainsi le nombre de collaborateurs de cette entité de 4,25 à 3,25, soit une diminution de plus de 20%. Cette option a pu être retenue car il a été décidé que, en cas de sous-effectif à la STEP ou de tâches nécessitant plus de personnel, d'autres services, en particulier celui de la voirie, peuvent être appelés en renfort. Le développement de ce genre de collaboration donne la souplesse suffisante pour avoir les bonnes personnes au bon moment et au bon endroit, tout en évitant de gonfler inutilement de petites équipes.

Les services techniques et administratifs ne sont pas en reste, leur effectif ayant baissé d'un peu plus d'une unité, et ce malgré les projets PGEE et SIGIP menés en collaboration avec le Service informatique et générant un travail supplémentaire très important. L'application de la méthode de gestion de projets mise en œuvre, une meilleure coordination et organisation du travail sont à la base de ce résultat.

---

## Qualité - Environnement - Sécurité

### Gestion de projets

Introduit en 2003, le management orienté projets est pleinement opérationnel. Le gain en transparence et en optimisation des suivis financiers et opérationnels des projets est réel et reconnu de tous les acteurs.

A la fin de l'année, une quinzaine de projets significatifs étaient conduits conformément à cette nouvelle méthode.

### Sécurité au travail

En début d'année, la Municipalité a décidé de renforcer la structure de la «Sécurité au travail et la protection de la santé» au niveau communal. Pour cela, elle a nommé des «Répondants de Sécurité» et créé une «Commission de Sécurité».

Dès lors, toutes les actions «sécurité» de la DTSl sont coordonnées sur le plan communal, avec trois répondants de sécurité et un membre à la Commission de sécurité.

### Management de la qualité

Le développement d'un cadastre des risques pour le service des eaux et la mise en place de diverses procédures y relatives ont fait l'objet d'une attention particulière.

---

## Administration

### 2004... Essai transformé!

Au cours de cette année, l'administration de la Damataire a pu consolider les actions et réformes entreprises en 2003, ce qui n'a pas limité la réalisation de grands projets.

Initié en septembre 2003, l'accueil commun aux deux directions DTSI et DUE est maintenant parfaitement opérationnel. Certes, il monopolise des ressources mais offre des synergies importantes en matière de personnel (remplacement, accueil, renfort).

Dans ce même registre, un effort particulier a été apporté à une meilleure communication. La DTSI, désireuse de satisfaire ses abonnés et souhaitant les informer au mieux, a organisé l'exposition «Aventure de l'eau» au bord du lac et établi un fascicule d'information expliquant les nouveaux tarifs.

En terme d'organisation, la réforme de la facturation et du contentieux, mise en place au 1er janvier, a porté ses premiers fruits assurant, entre autres, à la Commune une gestion de trésorerie plus «serrée», les rentrées d'argent s'effectuant plus rapidement.

Toutefois, les résultats les plus significatifs proviennent des négociations intenses conduites avec les Services Industriels de Lausanne en matière de prix d'achat de l'énergie. Entamées en 2003, elles se sont poursuivies en 2004 pour déboucher sur une baisse non négligeable des tarifs de l'électricité, effective depuis le 1.10.2004. Anticipant celle-ci, les tarifs d'électricité ont subi une baisse au 1<sup>er</sup> janvier 2004 déjà.

Enfin, le remplacement du logiciel de facturation des Services industriels aura constitué un important projet, tant sur le plan de sa préparation que dans celui de sa mise en œuvre pour un démarrage dans le courant du premier semestre 2005.

### 2005... Des nouveaux défis...

Fortement concerné par l'évolution du marché de l'électricité, l'administration des SI doit maintenant se préparer à répondre aux exigences probables de la LApEI (loi sur l'approvisionnement en électricité - soumise actuellement aux Chambres fédérales), notamment en matière de tarification des fluides. C'est pourquoi, la création d'un portefeuille «produit énergie», la valorisation des réseaux et la refonte tarifaire, feront partie du projet «Tarification SI 2006», qui occupera les équipes durant une grande partie de l'année 2005.

Ce projet prioritaire renforcera notre partenariat avec les communes de Paudex et de Belmont et aidera à la préparation de la probable ouverture du marché de l'électricité, en attendant la constitution d'une société commune, reportée dans le temps pour l'instant.

## SIT - Cadastre

---

Une importante réorganisation de l'unité SIT (Système d'information) du Bureau technique a été opérée suite à l'engagement de M. Philippe Pahud, technicien HES en géomatique, qui a pris la responsabilité de la gestion de cette unité, notamment de toute la partie de l'administration des données géoréférencées de la DTSI à partir du 1.8.2004.

### Plan cadastral

En principe, le plan cadastral est mis à jour une fois par année. En 2004, vu le changement de système informatique de dessin à la DTSI, de même que celui de l'Etat de Vaud, la nouvelle mise à jour aura lieu au début de 2005.

### Cadastre foncier

En 2003, le bureau du cadastre a cessé de mettre à jour le cadastre administratif dans le programme G2I, suite à l'informatisation du Registre foncier. Toutes les données techniques sont consultables via Internet, sauf la partie juridique des propriétés. Le basculement de ces données dans le programme G2I n'a pas été effectué en 2004. Un catalogue des données a été établi et sera consultable dans la future version.

### Implantation des bâtiments neufs

L'implantation des nouvelles constructions est effectuée par les géomètres officiels. Le contrôle n'est plus assuré par la DTSI. La construction de 15 nouveaux bâtiments a débuté en 2004.

### Taxes d'introduction d'égout

Les montants suivants ont été facturés aux propriétaires:

<u>Acomptes de 80% pour les bâtiments neufs:</u>	<u>Fr. 138'974.--</u>
<u>Solde, une fois la valeur ECA connue:</u>	<u>Fr. 64'026.80</u>
<u>Bâtiments transformés:</u>	<u>Fr. 4'338.90</u>

Les valeurs ECA sont connues seulement jusqu'à fin août. L'ECA a changé son système informatique et ne pourra livrer les données ultérieures avant le début du mois de février; le solde sera donc imputé sur l'exercice 2005.

### **Mise en séparatif des eaux des bâtiments privés**

Bâtiments neufs	Les eaux de toutes nouvelles constructions réalisées sont obligatoirement séparées jusqu'aux collecteurs communaux.
Bâtiments transformés	Suivant l'importance des travaux, la DTSI oblige le propriétaire à évacuer les eaux selon un système séparatif jusqu'aux collecteurs communaux.
Bâtiments bordiers d'un chantier	Lorsque des travaux de pose de conduite sont entrepris dans le domaine public, les propriétaires des bâtiments bordiers qui peuvent être raccordés, sont tenus de le faire, selon le système séparatif. 43 bâtiments ont été équipés du système séparatif.

### **Limites des constructions**

En janvier, la Municipalité prenait la décision de supprimer les limites des constructions du plan directeur. De ce fait, les limites des constructions sont fixées par la Loi sur les routes, sauf pour les plans de quartier et limites approuvés par le Conseil d'Etat. Un inventaire des plans approuvés par ce dernier a été effectué en collaboration avec le Service cantonal des routes.

Plusieurs plans, datant de 1912 pour le plus ancien, nécessitent une mise à jour. Une mise à l'enquête publique pour la radiation de ces plans sera dès lors ouverte dans le courant de l'année 2005.

### **Cadastre souterrain**

Réseau «Eau de boisson»	Ce réseau est complètement saisi. La mise à jour est régulièrement effectuée.
Réseau «Assainissement»	<p>Le changement du système informatique (SIG) et l'élaboration du PGEE en parallèle ont rendu le transfert des données du réseau d'assainissement plus compliqué. Actuellement, l'ensemble du réseau est transféré dans la nouvelle structure TopoBase.</p> <p>Ces prochains mois, un contrôle minutieux, accompagné de tests de cohérence et suivi de mises à jour des relevés, sera effectué sur l'ensemble du réseau de la Ville de Pully.</p> <p>Dès l'été 2005, l'entier des données du réseau d'assainissement devrait être disponible.</p>
Réseau «Electricité»	La saisie informatique de ce réseau, le plus compliqué, n'est pas encore terminée. Elle a été un peu retardée par rapport aux prévisions en raison de l'effort consenti pour accélérer la récolte et la saisie des données liées à l'assainissement (élaboration du PGEE).

**Principaux chantiers terminés en 2004*****Chemin Jean Pavillard, tronçon Nord***

Le gros œuvre de ce chantier était déjà achevé en septembre 2003. Le mini giratoire prévu au carrefour Pavillard - Rosiaz a été réalisé au printemps 2004, lors de l'achèvement des travaux de l'avenue de la Rosiaz. Le revêtement définitif a été exécuté de nuit à fin juin.

***Avenue de la Rosiaz - Ramiers - Riolet***

Les travaux de réhabilitation de ces trois rues ont débuté le 25.8.2003 et se sont achevés à fin juin 2004. Dans ce cadre, entre autres, le prolongement d'un trottoir a été réalisé sur le chemin du Riolet, complétant la sécurisation des piétons dans ce secteur. D'autre part, l'objectif d'augmenter le nombre des places de parc (de 13 à 20) est atteint. La répartition de ces dernières des deux côtés de la chaussée a permis de briser l'aspect rectiligne de ce tronçon, de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser les piétons. La pose du revêtement définitif sur l'avenue de la Rosiaz sera exécutée en été 2005.

***Avenue des Collèges - Est***

En collaboration avec la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, ce chantier, d'une longueur d'environ 350 m, a débuté en juillet 2003. Les travaux comprenant le remplacement des conduites industrielles, la mise en séparatif des eaux du quartier, le remplacement de l'infrastructure de la chaussée et le réaménagement de l'espace urbain ont pris fin durant les vacances scolaires estivales 2004 par la mise en place du dallage au droit du collège, annexe Ouest, suivie de la pose des tapis définitifs.

Les objectifs de marier d'importants travaux d'infrastructure souterraine à la réalisation d'aménagements urbains destinés à sécuriser les cheminements piétonniers, garantir la sécurité aux abords des collèges et rendre la rue plus conviviale, ont été pleinement atteints.

***Chemins de Leisis - Clair-Matin - Boverattes - Caudoz - Reine Berthe  
Collecteur eaux claires (E.C.) Leisis-Paudèze***

Sous cette longue appellation, le préavis n° 18-2003 prévoyait deux chantiers distincts:

- Chantier 1: Leisis-Sud
- Chantier 2: collecteur E.C. Leisis - Paudèze

***Chantier 1: Chemins de Leisis – Clair-Matin – Boverattes – Reine Berthe***

Suite à de nombreuses ruptures de la conduite d'eau potable, le mauvais état de la chaussée et un collecteur unitaire, la DTSl, en collaboration avec le service du gaz de Lausanne (extension du réseau) et Cablecom (mise en conformité), a posé de nouveaux collecteurs, changé la conduite d'eau potable, procédé à l'extension du réseau électrique et réhabilité partiellement la chaussée.

Le chantier, d'une longueur initiale d'environ 400 m, a débuté à fin février 2004 et s'est achevé, après la prolongation des travaux du chemin de Clair Matin, à fin octobre 2004. Les raccordements privés des différents services se sont terminés à mi-novembre.

Les travaux spécifiques ci-après sont à relever:

- réhabilitation d'un collecteur par chemisage (tronçon chemin de la Reine Berthe);
- surélévation du carrefour Leisis-Clair Matin-Caudoz-Reine Berthe;
- création, au printemps 2005, de deux seuils (gendarmes couchés) de chaque côté du carrefour Clair Matin-Boverattes, ainsi que d'un ralentisseur de trafic.

#### *Chantier 2: collecteur E.C. Leisis - Paudèze*

La réalisation des travaux de mise en place d'un collecteur d'eaux claires du chemin de Leisis à la Paudèze permet, conformément au PALT (plan à long terme des canalisations), qui fait office de référence en attente de la finalisation du PGEE, d'intercepter et déverser toutes les eaux claires de la partie Nord-Est de la Commune dans la Paudèze, évitant ainsi de les faire transiter à travers toute la commune de Pully jusqu'au lac.

Du point de vue de sa réalisation, ce chantier, qui s'est déroulé de juin à novembre, peut être qualifié de spectaculaire. En effet, prenant son point de départ dans le chemin de Leisis, au carrefour avec celui de Volson, la conduite de diamètre 600 mm quitte la route pour pénétrer dans le terrain difficile et fortement en pente (de 20 à 85%) de la forêt du vallon de la Paudèze, pour se jeter dans la Paudèze 120 m plus loin et 50 m en contre-bas.

Hydrauliquement, une chambre de mise en vitesse a été nécessaire au niveau de la rupture de pente pour prévenir le décollement de l'écoulement et l'apparition de sous-pressions. Des brises charge ont également été installés pour calmer le débit lors de sa restitution à la Paudèze.

### **Quartier des Alpes**

La clôture du réaménagement de ce quartier a été marquée par la pose des revêtements routiers définitifs en été, suite à la fin des travaux de construction des bâtiments de la SRAP (Société de Réalisation des Alpes à Pully). L'aménagement de la place de la gare a donné la touche finale à ce long chantier.

### **Principaux chantiers en cours**

#### ***Chemins des Tilleuls, de Chamblandes et du Château-Sec Sud***

Ce projet a pour particularité d'être le premier traité entièrement avec la méthode de gestion de projet implantée au cours de l'année 2003. C'est ainsi que la phase étude a clairement démontré l'importance du périmètre potentiel qui serait mis en séparatif en doublant le collecteur communal sur l'axe de ces trois chemins.

Le chantier, d'une longueur totale d'environ 420 m, a débuté en juillet par les travaux de collecteurs sur le chemin du Château-Sec (reprise des EC de l'avenue des collèges) et sur le chemin des Tilleuls afin de ne pas perturber, dans un premier temps, l'accès au bâtiment de Chamblandes 3, en construction. Les travaux de fouilles communes ont suivi en faisant intervenir tous les services (gaz, eau, électricité) sur la partie Est du chemin de Chamblandes.

La nature du terrain, particulièrement instable dans le secteur, a représenté une des principales difficultés pour l'exécution des fouilles allant parfois jusqu'à plus de 3 m de profondeur. De plus, des mesures particulières ont été prises pour le maintien permanent de la circulation des usagers.

Ce chantier s'étendra jusqu'à fin mars 2005 avec le remplacement des conduites industrielles sur la partie Ouest du chemin de Chamblandes, ainsi que par la poursuite de la réfection complète du coffre de la chaussée et des revêtements sur la totalité de ce même chemin.

### **Coteau – Joliette**

La vétusté de la conduite d'eau potable et de nombreuses fuites sur celle de gaz ont incité les services responsables à prévoir de les remplacer rapidement et de renforcer le réseau électrique. Après analyse, il est apparu clairement que le potentiel de mise en séparatif s'inscrit parfaitement dans une stratégie propre à accélérer la séparation des eaux de secteurs importants, notamment en raccordant les tronçons nouvellement posés au cours des chantiers Cerisiers - Combes (préavis n° 7-2001) et avenue des Collèges. Le Service des routes remettra en état l'entier des chaussées, de même que les trottoirs le long du chemin de la Joliette.

Enfin, il faut rappeler que, suite à la construction d'un bâtiment d'habitation sur la parcelle n° 53, sur la partie Est du chemin du Coteau, la DTSI a profité de la pose de la conduite de gaz de Lausanne pour mettre en séparatif ce tronçon et réhabiliter les autres réseaux.

Ce chantier, d'une longueur de 260 m, a débuté en novembre et se poursuivra jusqu'en juillet 2005. Comme planifié, le tronçon Ramuz-Collèges a été achevé à fin 2004 et rendu au trafic pour les fêtes de fin d'année.

## **Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) Pully**

### **Situation**

L'état d'avancement global de la phase 1 du PGEE peut être estimé à 80%. Les montants engagés s'élèvent à quelque Fr.160'000.-- à fin novembre 2004. Pour mémoire, le crédit octroyé pour l'élaboration de la phase I est de Fr. 175'388.--. Les ressources utilisées (personnel communal) atteignaient 2300 heures en octobre (prévu 2000 heures).

S'agissant des subventions, la Commune a encaissé à ce jour Fr. 47'500.- (pour mémoire, le montant maximum de la subvention pour l'ensemble du PGEE a été fixé à Fr. 281'732.-).

### **Planification**

Comme mentionné dans le préavis n° 4-2003, la réalisation d'un PGEE, effectué principalement «à l'interne», est plus difficilement maîtrisable du point de vue des délais de réalisation, en raison de la priorité donnée aux projets et chantiers.

De plus, l'interaction avec le projet SIGIP (Système d'Information Géographique Intercommunal de Pully), dont le PGEE fait partie intégrante, a entraîné de nombreux retards liés, d'une part, à l'incertitude qui a précédé le choix du nouveau logiciel et, d'autre part, aux difficultés rencontrées lors du transfert des données.

Pour ces raisons, et compte tenu de l'expérience accumulée, une nouvelle planification peut être revue raisonnablement de la façon suivante:

<i>Achèvement prévisible des travaux</i>	<i>phase 1</i>	<i>mai 2005</i>
	<i>phase 2</i>	<i>mai 2006</i>
	<i>phase 3</i>	<i>mai 2007</i>

### ***PGEE intercommunal Pully – Belmont – Paudex***

A titre de rappel, l'objectif principal de ce PGEE intercommunal est d'assurer une synthèse des PGEE des trois communes déversant leurs eaux usées à la STEP de Pully, afin d'assurer la cohérence des mesures proposées.

Plusieurs postes de mesures posés en 2004 ont permis d'établir un rapport d'état des eaux claires permanentes. Les résultats montrent qu'une très importante quantité d'eaux claires permanentes transite dans les collecteurs d'eaux usées et aboutit à la STEP (près de 50%). Cette situation est préoccupante et péjore de manière conséquente le rendement de la STEP.

Les principaux défis à moyen terme seront de ramener ces valeurs à un niveau acceptable par l'exécution de travaux prioritaires de mise en séparatif, qui seront mis en évidence lors de la suite de l'élaboration des PGEE.

### **Marchés publics**

Le 10 février 2004, le Grand Conseil décrétait l'adhésion du Canton de Vaud au nouvel accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) et adoptait la loi sur les marchés publics modifiant celle de 1994. Le Conseil d'Etat a ainsi adopté, le 7 juillet, le projet de règlement d'application découlant de ces deux documents. La DTSI avait déjà mis en place, dès fin 2003, un groupe de travail afin d'anticiper au mieux les futurs changements, en collaboration avec les villes de Morges et Nyon.

A fin 2004, on peut constater que les procédures définies par la nouvelle loi engendrent une multitude de questions encore à résoudre, notamment en ce qui concerne les marchés de services et de fournitures au sein de la Commune.

Des séances d'information ont été organisées pour mettre au courant la Municipalité et les cadres de l'administration communale des changements principaux apportés par la nouvelle loi et des implications que cela aura vis-à-vis des procédures d'adjudication. En ce qui concerne les marchés orientés travaux (DTSI-DUE), un «guide» avec des exemples concrets, complément au guide romand, sera achevé au printemps 2005. Il conviendra également de déterminer, à cette occasion, la structure à mettre en place pour traiter les futurs appels d'offres au sein de tous les services concernés.

## Etudes en cours

### ***Avenue de Lavaux - Renouvellement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection partielle de la chaussée, requalification***

En date du 19 mai 2003, la séance de coordination annuelle interservices a eu lieu dans les locaux de la Damataire, en présence de représentants des services industriels de Lausanne (SIL), entre autres. Lors de cette rencontre, les SIL ont informé la DTSI qu'un projet est en cours d'élaboration pour la réalisation des travaux de la ligne haute tension 50KV Perraudettaz - Lutry. Au vu du caractère urgent de ces travaux (plusieurs incidents sont arrivés), ces derniers sont prévus dès 2004.

La commune de Pully, souhaitant étudier la possibilité de s'associer à ces travaux pour le renouvellement de ses infrastructures, a demandé et obtenu le report des travaux en 2005.

Le 25.8.2004, un rapport commun de la DTSI et de la DUE a permis à la Municipalité d'avoir une vision d'ensemble incluant les travaux des infrastructures souterraines et des aménagements de surface et ainsi de pouvoir, grâce à toutes ces informations, décider en toute connaissance de cause. Une demande de crédit sera présentée au Conseil communal, vraisemblablement le 11.5.2005.

Le début des travaux est planifié pour fin septembre 2005 pour une durée d'environ 18 mois.

---

## Réseaux d'eau et d'électricité

### Renouvellement et extension

Selon la planification établie à l'interne en coordination avec les services concernés de la Ville de Lausanne, le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité a concerné principalement l'avenue de Villardin et celle des Collèges (tronçon Est), les chemins de la Joliette, du Coteau, de Leisis, des Tilleuls, de Chamblandes, des Ramiers et l'avenue de la Rosiaz.

Ce renouvellement a nécessité:

- pour le réseau d'eau, la pose de 950 m. de conduites en fonte ductile auto-étanche, soit un renouvellement de 2.1% du réseau, ce qui est satisfaisant, ainsi que le renouvellement de 27 alimentations d'immeubles et de 6 bornes hydrantes;
- pour le réseau d'électricité, la pose de 6'100 m de câbles réseau en cuivre isolé en plastique, toutes sections de câbles confondues. A noter que la longueur totale des câbles du réseau communal atteint désormais 287 km.

## Entretien et maintenance des réseaux

### *Réseau d'eau*

Ces tâches consistent en:

- la pose des vannes de raccordements pour les nouveaux immeubles, ainsi que dans le cadre de réfection de branchements défectueux;
- les raccordements en provisoire pour les tiers, pour les services communaux et pour les diverses manifestations communales et privées;
- la pose et la dépose des compteurs d'eau pour révision, réparation et nouveaux immeubles;
- le conseil aux usagers.

Les travaux de maintenance et de contrôle des ouvrages et de la qualité de l'eau ont été les suivants:

- nettoyage et désinfection des réservoirs et des captages des sources;
- prélèvement d'échantillons pour l'analyse bactériologique et chimique de l'eau du réseau, des sources, des piscines et du lac;
- détection et réparation de 22 fuites ou ruptures sur le réseau principal communal et la conduite des sources;
- détection et réparation de 16 fuites ou ruptures sur les branchements privés;
- révision de 147 bornes hydrantes du réseau de défense incendie;
- contrôle et entretien des ouvrages techniques nécessaires à la distribution.

### *Réseau d'électricité*

Les principaux travaux effectués consistent en:

- la pose et raccordement de 14 alimentations électriques de nouveaux bâtiments et de 40 réfections de l'alimentation électrique d'anciens bâtiments;
- la pose et les raccordements de 6 nouvelles armoires de réseau et le remplacement ou réfection de 2 anciennes;
- la pose de 32 branchements provisoires pour les tiers et les services communaux;
- le remplacement de 173 luminaires défectueux par de nouveaux luminaires plus économiques, ainsi que l'échange de 250 lampes de l'éclairage public;
- 15 branchements provisoires pour les manifestations organisées par la Commune et les sociétés locales.

## Dépannages et services de piquet d'urgence

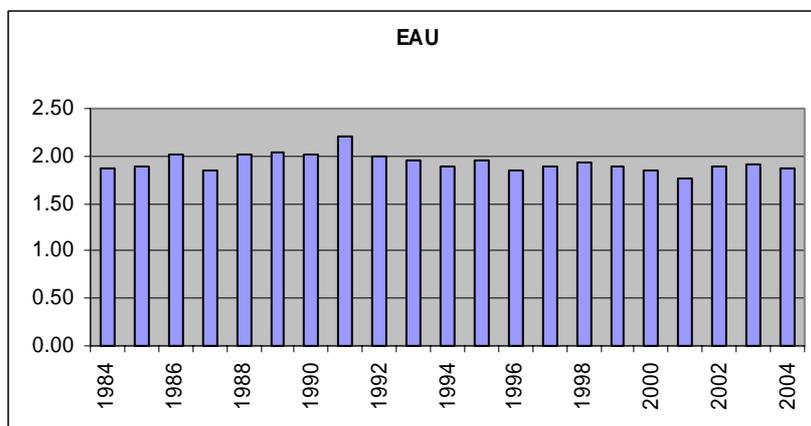
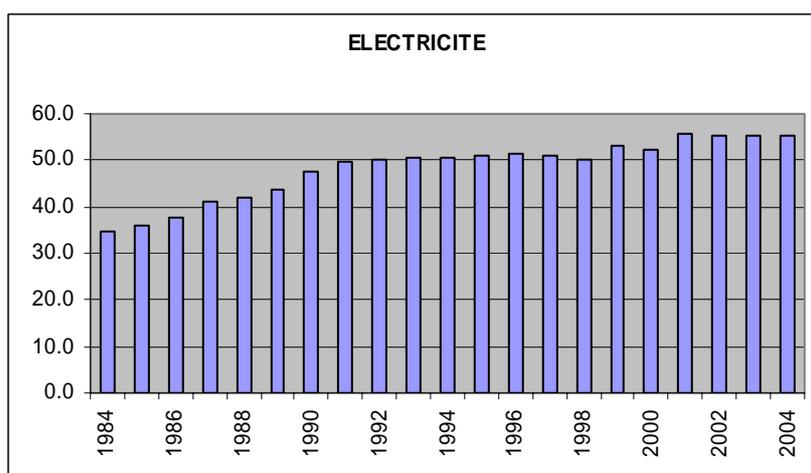
### *Eau*

Le personnel du Service des eaux de Pully et d'Eau service de Lausanne a assuré 53 piquets caractérisés par 53 interventions sur le réseau communal, les sources et les installations privées.

Les interventions du personnel, en dehors des heures de service et pendant les 53 week-ends de piquet, sont au nombre de 45.

## Statistiques

### Evolution des achats d'électricité et d'eau sur 20 ans



### Service des eaux

Au 31 décembre, le nombre de clients du Service des eaux s'élevait à 1962.

#### *Volume introduit dans le réseau*

Sources de Montpreveyres	207'878 m3
Achat à Eau Service Lausanne	1'668'977 m3
<b>Total:</b>	<b>1'876'855 m3</b>

**Volume consommé**

Le volume total consommé pour tous les usages normaux: 1'444'762 m<sup>3</sup>, soit une consommation nominale journalière d'environ 242 litres (256 l. en 2003) par jour et par habitant.

En comparaison, la consommation journalière moyenne pulliéranne pour les ménages et le petit artisanat est légèrement inférieure à la moyenne nationale (246 l /j /hab).

Les pertes d'eau proviennent principalement des fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements, des erreurs de mesure et des trop-pleins de réservoir. Elles se montent à:

432'093 m<sup>3</sup> ou 23.0% du volume introduit (2003: 355'947 m<sup>3</sup> ou 19.8% du volume introduit).

**Service de l'électricité**

Au 31 décembre, 9'986 clients étaient abonnés au Service de l'électricité.

Achats d'énergie électrique pour l'année:

55'310'144 KWh (55'416'767 KWh en 2003), représentant une baisse de 0,19%.

**Installations électriques intérieures et métrologie (SICEL)**

Depuis 2003, avec la mise en application de la nouvelle Ordonnance fédérale sur les installations électriques à basse tension (OIBT), la responsabilité du contrôle des installations intérieures s'est reportée de l'exploitant du réseau sur le propriétaire de l'installation concernée. Le rôle de l'exploitant du réseau se cantonne dès lors à un devoir de surveillance de la bonne application de l'ordonnance et de garde de l'information transmise (avis et rapports), ainsi qu'au rattrapage du contrôle périodique non réalisé au moment de l'introduction de la nouvelle loi.

Ainsi, au cours de l'exercice, 59 propriétaires d'immeubles ont été invités à faire contrôler leurs installations par des organismes de contrôle privés.

L'activité de l'unité «Installations électriques intérieures et métrologie» s'est concentrée sur le contrôle périodique de rattrapage, sur le suivi de l'application de la nouvelle ordonnance (devoir de surveillance) et sur les diverses mesures électriques nécessaires lors de la mise en service de nouvelles installations.

**Contrôle des installations à Pully dans le cadre du partenariat SICEL**

Contrôles initiaux et de réception	97
Contrôles périodiques (rattrapage)	19
Vérifications après rapport	24
<b>Total des contrôles à Pully</b>	<b>199</b>

Un net recul du nombre des contrôles a été enregistré, particulièrement pour les contrôles périodiques de rattrapage (19 en 2004 contre 215 en 2003). Cela s'explique par le fait qu'un seul contrôleur a effectué ce travail et que, durant le second semestre, la phase projet de l'implantation d'un nouveau progiciel de facturation et de suivi du contrôle, l'a fortement mobilisé. A relever tout de même que pour la Ville de Pully, le rattrapage des contrôles périodiques restant à effectuer se

situé à environ 6%, situation que de nombreux exploitants romands de réseaux souhaiteraient atteindre.

#### *Exploitation des installations*

Au cours de l'année, 560 interventions de natures diverses ont été effectuées dans le réseau basse tension et dans les immeubles de Pully. Il s'agit principalement de dépannages, d'analyses de la qualité de la tension, de consommations d'électricité et de concordance entre compteurs et abonnés.

#### *Compteurs d'électricité*

Le parc de compteurs compte plus de 10'730 appareils de tarification. Les compteurs fabriqués dans les années 70 et antérieures sont maintenant remplacés par du matériel neuf. Dès lors, les actions au niveau des compteurs, à savoir révisions obligatoires, contrôles par sondage, échanges, nouveaux abonnés, ont représenté 1'353 interventions.

#### *Récepteurs de télécommande*

Le parc de télécommandes compte 464 appareils. Quelque 17 récepteurs de télécommande, datant d'une trentaine d'années, ont été remplacés. Il s'agit en fait des appareils commandant l'enclenchement nocturne des chauffe-eau, les changements de tarifs et autre délestage pendant les heures de charge du réseau.

---

## **Assainissement et STEP**

### **Réseau d'assainissement**

En plus de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de la mise en séparatif des réseaux d'évacuation des eaux réalisée au cours des chantiers «multi réseaux» et du PGEE, il a été procédé:

- au curage d'environ 3890 m de collecteurs;
- au contrôle télévisuel de près de 2680 m de conduites;
- à la pose d'un tronçon de collecteur EC, d'une longueur de 80 m, pour récolter en séparatif les eaux du quartier sis entre les chemins des Peupliers, des Oisillons et de la Fontaine;
- au remplacement d'un regard défectueux (avenue des Désertes);
- à l'étude et à la pose d'un deuxième collecteur à l'avenue de l'Avenir, partie Est, sur une longueur de 50 m;
- à l'étude du projet de mise en séparatif de l'entier du quartier des Chênes. Les travaux vont être entrepris dès février 2005. Ce quartier reçoit les eaux mélangées du quartier de Montmoiret, Ville de Lausanne. La mise en séparatif de ce quartier est à l'étude par cette dernière;
- la vidange des sacs de route.

*Quelques chiffres...*

Au 31 décembre, les équivalents-habitants\* raccordés à la STEP se répartissent comme suit:

	<b>31.12.2003</b>	<b>31.12.2004</b>
Belmont**	3'106	3'126
Paudex	1'644	1'637
Pully***	17'120	17'091
<b>Totaux</b>	<b>21'870</b>	<b>21'854</b>

\* EH = Equivalent-habitant comprenant la population raccordée permanente + 1/3 lit d'hôtel + 1/3 lit para-hôtellerie + 1/3 nbre d'emploi + 1/4 places de café-restaurant.

\*\* 74 habitants de la commune de Lutry sont compris dans le total de Belmont.

\*\*\* 71 habitants du quartier lausannois du chemin des Côtes-de-Montmoiret sont compris dans le total de Pully.

Par contre, 1'466 habitants de Pully sont raccordés sur le bassin versant de la Vuachère, relié à la STEP de Vidy.

Près de 10'400 contrôles analytiques de l'eau et des boues ont été effectués par le personnel de la STEP. Ils démontrent que les rendements sont excellents (88.8% pour la biologie et 82.0% pour l'élimination du phosphore), malgré les perturbations entraînées par la vidange et la révision du digesteur secondaire pendant six mois et demi.

Avec une pluviométrie de 888 mm (864 mm en 2003), il a été enregistré un déversement des eaux après décantation, durant 333 heures (3,8% du temps) représentant un volume de 643'638 m<sup>3</sup> (532'566 m<sup>3</sup> en 2003), soit 16.94 % du volume total, non traité biologiquement.

<b>Données statistiques</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Eaux traitées (m3)	4'160'311	3'898'831
Débit moyen journalier (m3)	11'373	10'256
Boues primaires soutirées (m3)	15'686	18'155
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (to)	1'109	1'262
Matières sèches évacuées y compris digesteur (to)	298	352
Sables évacués à la STEP de Lausanne (to)	14	10
Déchets de grille incinérés à la SATOM (to)	65	64
Perchlorure de fer pour déphosphatation (to)	217	239
Produits réactifs pour déshydratation (kg)	2'625	1'800
Electricité achetée aux SI (kWh)	453'390	599'637
Electricité fournie par le couplage chaleur-force (kWh)	96'654	157'581
Electricité vendue aux SI (kWh)	0	0
Electricité totale consommée (kWh)	550'044	757'218
Biogaz utilisé par le groupe (m3)	79'913	73'351
Gaz de ville (acheté aux SI de Lausanne)	18'558	23'394

Une augmentation de la charge en matière organique a été constatée. Elle est due en partie à des apports externes indéterminés et aux liquides en retour des digesteurs «mal digérés» pendant les travaux sur le deuxième digesteur. Elle a provoqué la mise en service quasi permanente du deuxième surpresseur pour l'aération des bassins. Comme ces équipements sont les plus forts consommateurs en électricité de la STEP, cela a généré une hausse importante (38%) de la consommation d'électricité.

### **Principaux travaux**

Les travaux de vidange et de réhabilitation des bétons, des conduites rouillées et de l'étanchéité du digesteur secondaire ont été réalisés de mai à novembre. Ils ont été plus longs que prévu, l'étanchéité et le béton du cône inférieur étant beaucoup plus détérioré que prévu.

Le nouveau groupe «chaleur-force» n'a pas pu fournir le nombre de kWh souhaité, puisque la production de biogaz était pratiquement nulle pendant la réfection du digesteur.

Au chapitre de l'entretien des bâtiments, les travaux suivants ont été effectués:

- finalisation de la pose d'une protection contre la foudre;
- changement de la sonde de mesure de vitesse de l'eau et du débit à l'entrée de la STEP détériorée suite à la foudre, ce qui a conduit à procéder à un nouvel étalonnage des mesures de débits à l'entrée et à la sortie de la station;
- réfection des écoulements d'eau de pluie du parking recouvrant la STEP;
- réfection complète du laboratoire;
- installation de vis de répartition des boues déshydratées dans la benne de transport;
- finalisation de l'installation de détection d'incendie et de détection de gaz.

### ***Evacuation des boues***

La STEP de Lausanne a pris en charge une partie de la production des boues de la STEP de Pully pour les incinérer et traiter l'ensemble des sables de notre STEP (lavage et mise en décharge); une importante quantité de nos boues (50%) sont traitées à l'usine d'incinération de Monthey où sont également acheminés nos déchets de grille.

Lors de la vidange du digesteur, la STEP de Vidy n'a pas pu prendre les boues très minéralisées du fond du digesteur. Comme l'an passé, notre production de boues a été dirigée en Allemagne où celles-ci sont utilisées comme carburant en complément du lignite dans une centrale thermique produisant de l'électricité.

### ***Station de pompage (STAP)***

Aucuns travaux mécaniques importants n'ont été effectués sur cette station. Par contre, l'ensemble du groupe chauffage ventilation a été changé.

### ***Stations de relevage (STREL)***

Aucuns travaux mécaniques importants n'ont été faits sur ces deux stations. Là aussi, l'ensemble du groupe chauffage ventilation a été changé. Le projet, ainsi que le préavis pour une réfection complète des vis d'Archimède utilisées pour le pompage des eaux usées, ont été élaborés et approuvés par le Conseil communal en décembre.

Au printemps 2005, deux de ces vis fortement usées seront remplacées par des vis neuves et il faudra également procéder à la réfection de la vis de trop plein, qui fonctionne uniquement lors de déversements au lac en cas de fortes précipitations. Les essais effectués avec des produits biologiques pour réduire les grandes quantités de graisse aboutissant à ces stations ont donné satisfaction; leur utilisation sera poursuivie.

## Routes, voirie, gestion des déchets

---

### Routes

Hormis les réfections de chaussées réalisées dans le cadre des chantiers «multi-réseaux», les tronçons de route suivants ont été réhabilités:

- nouveau tapis sur le tronçon Est du chemin de Carvalho;
- arrêt TL devant la Coop;
- création de places de dépose et de reprise des enfants à proximité du collège des Alpes;
- colmatage de 7'100 m. de fissures.

### Gestion des déchets

#### *Déchets verts*

On constate un vif intérêt de la population pour la collecte «porte à porte» des déchets végétaux puisqu'il s'est vendu plus de 1000 conteneurs bruns. Au cours de l'année, 819.82 tonnes de déchets verts ont été récoltés et acheminés à la compostière de la Coulette. Cette tournée de ramassage a eu une influence favorable sur la quantité totale des ordures ménagères (moins 162.61 tonnes).

#### *Déchets spéciaux*

Comme ces dernières années, deux journées de récolte des déchets spéciaux ont été organisées les samedis 1er mai et 2 octobre, en collaboration avec les communes de Belmont et de Paudex.

#### *Coup de balai*

Une initiative inédite des employés de Tetra Pak qui ont été volontaires, le samedi 9 octobre, pour un nettoyage de forêt en collaboration avec notre service. Au cours de cette journée, il a été ramassé 180 kg. de déchets, 3 pneus, environ 200 bouteilles et de la ferraille. Cette opération sera certainement reconduite en 2005. Que tous ceux qui ont participé à cette journée en soient vivement remerciés.

Autre première, les enfants de huit classes enfantines de Pully ont effectué un nettoyage du Quai Amédée Milliquet et des alentours de la Place Neuve sous la conduite d'employés de la voirie. Cette excellente démarche des enseignants de l'Annexe Ouest du Collège principal a sensibilisé les enfants, eu égard à la quantité de déchets récoltés, au fait que la protection de l'environnement est l'affaire de tous.

*Comparaison des poids des divers ramassages en 2003 et 2004 (en kg)*

<b>Matière</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>Diff. poids</b>	<b>Différence (%)</b>
Ordures ménagères	4'258'050	4'095'440	- 162'610	- 3.8 %
Déchets encombrants	384'210	423'340	+ 39'130	+ 10.2 %
Verre	633'150	636'300	+ 3'150	+ 0.5 %
Papier	874'370	968'560	+ 94'190	+ 10.8 %
Déchets administratifs	11'570	9'640	1'930	- 16.7 %
Ferraille déchets encombrants	74'610	81'240	+ 6'630	+ 8.9 %
Déchets végétaux	459'760	819'820	+ 360'060	+ 78.3 %
Huiles usées	6'464	8'310	+ 1'846	+ 28.6 %
P E T	44'250	47'360	+ 3'110	+ 7.0 %
Aluminium	710	889	+ 179	+ 25.2 %
Piles	475	424	- 51	- 10.7 %
Déchets spéciaux (CRIDEC)	6'771	6'945	+ 174	+ 2.6 %
<b>TOTAL</b>	<b>6'754'390</b>	<b>7'098'268</b>	<b>343'878</b>	<b>+ 5.1 %</b>

Le total des collectes sélectives effectuées en 2004 s'élève à 3'002'828 kg, soit 42.3% de déchets triés à la source, ce qui correspond, par habitant et par année à:

<b>Déchets (en kg/habitant/an)</b>	<b>Pully 2004</b>	<b>Pully 2003</b>	<b>Gedrel 2003</b>
Ordures ménagères	250.85	260.11	307.80
Déchets encombrants	25.93	23.47	23.50
Verre	38.97	38.68	41.40
Papier	59.33	53.41	78.50
PET	2.90	2.70	Hors statistiques

La quantité totale de déchets incinérés, soit les ordures ménagères et les déchets encombrants, se monte à 4'518'780 kg, soit 37 % des déchets récoltés.

## Travaux du service

### *Service hivernal*

Le service, secondé par celui des parcs et promenades et appuyé par des entreprises privées, est intervenu à 14 reprises, dont 11 fois hors de l'horaire de travail.

### *Travaux journaliers*

La priorité est donnée au nettoyage et au balayage des rues, places et trottoirs. Ce travail est effectué par les balayeurs, avec deux balayeuses mécaniques en appui, de même qu'un engin mécanique laveur. Une équipe s'occupe, chaque jour, du nettoyage des WC publics, du contrôle et du nettoyage des bennes à verre, des containers à PET et des déchets organiques ménagers.

Un service d'entretien est également assuré les samedis, dimanches et jours fériés, de 6h00 à 9h00, afin de garantir la propreté du centre ville, des rives du lac et des principaux points de collecte des déchets.

### *Travaux spéciaux*

Le service s'occupe aussi de l'entretien des routes et des trottoirs, y compris le fauchage des talus. Il remplace les bancs publics et les corbeilles à papier, si besoin est. Il procède à l'échange du sable des 22 fosses à chien, quatre fois par année. Enfin, il effectue la plupart des travaux demandés par les autres directions, représentant:

<u>Administration générale</u>	<u>491 h.</u>
<u>Domaines</u>	<u>132 h.</u>
<u>Ecoles</u>	<u>41.5 h.</u>
<u>Police</u>	<u>4 h.</u>
<u>Bâtiments</u>	<u>42.5 h.</u>
<u>Protection civile</u>	<u>9.5 h.</u>

Les travaux ponctuels les plus significatifs de cette année effectués par le service sont les suivants:

- réfection des sentiers;
- réfection du mur et de la rampe parking de la Clergère;
- réfection du trottoir au chemin du Caudoz 46;
- réfection de caniveaux;
- évacuation de déchets de bois le long des rives du Lac;
- remplacement des grilles de sol dans le captage des sources de Montpreveyres;
- réfection d'un regard sur une chambre au chemin des Tilleuls;
- réfection des trous sur chaussée avec tapis froid;
- giratoire de la Gare, remplacement de 5 bornes;
- remplacement de cadres sur des sacs d'eaux pluviales.

**Cours d'eau**

Paudèze, pont avenue de Rochettaz - Belmont, réfection de la pile de l'ancien pont servant de protection à celle du nouveau.

**DIRECTION**

DE L'URBANISME

ET DE L'ENVIRONNEMENT

Organigramme



Photos

## **Direction de l'urbanisme et de l'environnement**

---

L'année 2004, c'est...

*La pierre continue à faire un carton*

*L'église du Prieuré rendue à ses fidèles*

*Les mesures du Plan directeur se concrétisent*

*Le service des parcs et promenades se réorganise*

L'année 2004 a été marquée par la poursuite de la reprise des activités de la construction, déjà amorcée en 2003. La direction a été sollicitée par un plus grand nombre de permis de construire que les années précédentes concernant principalement des maisons familiales et des transformations de bâtiments. Le nombre de procédures de recours reste constant.

La fin des rénovations du collège de Mallieu, de la réalisation du complexe des Alpes, ainsi que de la reconstruction de l'église du Prieuré, ont exigé une attention toute particulière. Par ailleurs, la direction a, comme chaque année, été mise à contribution dans le cadre de nombreux programmes de réhabilitation du patrimoine immobilier communal.

La planification du développement communal, conformément au plan directeur, s'est poursuivie avec l'élaboration des plans partiels d'affectation (PPA) de Champittet, de Samson Reymondin et du quartier de Ramuz-Tirage-Collèges (COOP). L'étude d'aménagement du terrain des Boverattes a été lancée, de même qu'une réflexion sur le devenir du port de Pully. La procédure de révision du règlement sur la protection des arbres, avec l'introduction d'un plan de classement a abouti.

Quant au plan général d'affectation du secteur des Monts-de-Pully et au plan partiel d'affectation du hameau des Trois-Chasseurs, le Tribunal administratif a admis le recours interjeté contre son adoption et son approbation, renvoyant le dossier à la Municipalité pour l'élaboration d'une étude portant sur la faisabilité d'un remaniement parcellaire avec péréquation réelle.

La direction a également participé à de nombreuses réflexions sur divers réaménagements d'espaces publics, notamment le projet de requalification de l'avenue de Lavaux et la problématique «Aménagement et Transports» du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Cette année, le Service des parcs et promenades a initié une réflexion sur une diminution progressive du fleurissement sur le territoire communal, dans un but de réduction des coûts et d'introduction d'une gestion visant à un entretien différencié des espaces verts.

## Activités de la construction

Les activités de la construction, par rapport à l'année 2003, ont été marquées par un nombre accru de demandes de permis de construire, mais parallèlement par une diminution de la masse financière des coûts de construction. Ce phénomène s'explique par le nombre important de permis de construire pour des maisons familiales et des transformations de bâtiments, ainsi que le peu de nouveaux projets de constructions d'envergure.

La masse financière représentée par les autorisations de construire délivrées en cours d'année atteint, tous projets confondus, quelque 36,75 millions de francs d'investissements potentiels (2003: 76,9), malgré des taux hypothécaires restés très attractifs.

Dans le secteur privé, ce sont les autorisations de construire de nouveaux logements (immeubles collectifs et maisons familiales) qui demeurent majoritaires. Ce secteur représente, à lui seul, plus de 23,3 millions de francs d'investissements prévisibles.

Dans le secteur public, les principaux crédits d'investissements accordés par le Conseil communal ont permis de terminer la rénovation des installations techniques du collège de Mallieu et la construction du garage public, les locaux de dépôts et la nursery dans le nouveau complexe des Alpes. Ces différentes opérations totalisent un montant de quelque 6 millions de francs.

A ces objets s'ajoutent les dépenses consacrées à la reconstruction de l'église du Prieuré, soit un montant de Fr. 3'786'670.- au 31.12.2004, déduction faite des diverses participations et subventions reçues à cette date.

Il faut encore mentionner la somme de Fr. 726'000.- que la Commune a investi dans divers programmes de rénovation de son patrimoine immobilier.

## Perspectives d'avenir

Inexorablement, les réserves en terrains à bâtir figurant dans l'aperçu de l'état d'équipement de 2001 se réduisent au rythme des opérations immobilières. Cette densification porte sur des terrains non bâtis (En Paumaz, chemins de Rennier et des Oisillons, etc.), mais également sur des parcelles comportant déjà un ou plusieurs bâtiments, par une utilisation progressive des droits à bâtir, du plan général d'affectation et son règlement (Clinique de la Rosiaz, chemin de Clair Matin, avenues de Belmont et de Rochettaz, chemin du Château-Sec, etc.). Ce phénomène généralisé des villes et de leurs périphéries se caractérise par la démolition d'anciens quartiers de villas remplacés, petit à petit, par des immeubles plus volumineux. A Pully, il s'agit principalement de propriétés par étages (réunion de parcelles permettant la réalisation d'immeubles plus cossus).

Il convient de rappeler que plusieurs études de planifications (PPA ou autres formes), prévues dans le plan directeur accompagneront cette densification. Toutes ces opérations ne conduiront pas nécessairement à une augmentation de la population pulliérane. Cette affirmation peut s'expliquer par le fait que la surface habitable par habitant est en constante augmentation (de 25 m<sup>2</sup> en 1950 à plus de 47 m<sup>2</sup> en 2000) et que le nombre d'habitants par pièce présente une diminution proportionnellement inverse (0,62 en 1980 à 0,54 en 2000).

## Police des constructions

Les données quantitatives sont présentées dans les tableaux ci-après. Les valeurs financières doivent être comprises conformément au chiffre 2 du Code des frais de construction (CFC), c'est-à-dire sans le prix du terrain, ni le coût des aménagements extérieurs, du mobilier et des frais secondaires.

<b><i>Projets autorisés toutes catégories confondues (valeur en millions de francs)</i></b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Immeubles d'habitation collectifs	63,53	27,85
Maisons familiales	11,34	7,30
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	2,03	1,55
<b>Totaux</b>	<b>76,90</b>	<b>36,75</b>

<b><i>Projets autorisés en matière de constructions nouvelles (valeur totale en millions de francs)</i></b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Immeubles d'habitation collectifs	60,09	21,21
Maisons familiales	7,09	2,16
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	1,95	1,16
<b>Totaux</b>	<b>69,13</b>	<b>24,54</b>

<b><i>Projets autorisés en matière de transformation et de rénovation (valeur totale en millions de francs)</i></b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Immeubles d'habitation collectifs	3,44	6,63
Maisons familiales	4,25	5,20
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	0,09	0,40
<b>Totaux</b>	<b>7,78</b>	<b>12,21</b>

<i><b>Demandes de permis d'habiter/d'utiliser</b></i>	<i><b>2003</b></i>	<i><b>2004</b></i>
Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés (définitifs)	45	20
<i>Concernant:</i>		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs	9	8
▪ Maisons familiales	5	3
▪ Autres constructions principales	4	1
▪ Transformations, agrandissements	21	6
▪ Ouvrages accessoires	6	2

<i><b>Construction de logements</b></i>	<i><b>2003</b></i>	<i><b>2004</b></i>
Nombre de logements autorisés	88	113
Nombre de logements en construction	65	60
Nombre de logements construits (occupés)	118	85
Nombre de logements construits (vacants)	5	6

<b><i>Demandes d'autorisation de construire/de démolir</i></b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Nombre de dossiers soumis à autorisation	114	153
Nombre de dossiers retirés (ou suspendus)	1	4
Nombre de permis de construire refusés	1	4
Nombre de permis de construire délivrés	112	128
<i>Dont:</i>		
▪ Demandes de permis de construire, soumises à une enquête publique	56	57
▪ Demandes d'autorisations accessoires, exemptées de l'enquête publique	58	71
<i>Concernant:</i>		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs	17	5
▪ Maisons familiales	10	66
▪ Autres constructions principales	2	0
▪ Transformations, agrandissements	72	39
▪ Ouvrages accessoires	11	8
▪ Démolitions (avec permis de construire)	8	3
▪ Démolitions (sans permis de construire)	0	0

## Procédures de recours

Le nombre de recours interjetés contre des décisions municipales relevant de la police des constructions est stable. Au 1.1.2005, cinq recours avaient été déposés au Tribunal administratif entre 2002 et 2003, deux sont actuellement toujours pendants. En 2004, neuf nouveaux recours sont venus s'y ajouter, deux d'entre eux concernent la procédure relative à la demande d'abattage d'arbres. Deux d'entre eux ont été retirés suite à des négociations. Un a été admis. Deux ont été rejetés. Le jugement des neuf restants est attendu pour 2005.

En matière d'aménagement du territoire, le recours contre le plan général d'affectation des Monts-de-Pully et le plan partiel d'affectation du hameau des Trois-Chasseurs, adopté par le Conseil communal le 10.10.2000, a été admis par le Tribunal administratif le 25.10.2004. L'arrêt du Tribunal administratif exige qu'une étude vérifiant la pertinence d'un remaniement parcellaire avec péréquation réelle soit effectuée. Les résultats de celle-ci devront faire l'objet d'un examen préalable auprès du Service des améliorations foncières, d'une consultation publique et d'un préavis au Conseil communal. La Municipalité a d'ores et déjà mandaté un groupe d'experts externes et neutres, composé d'un notaire, d'un géomètre, d'un expert immobilier et d'un représentant du monde agricole. L'actuel calendrier prévoit une présentation du préavis au Conseil communal dans le courant du premier semestre 2006.

## **Constructions, transformations et rénovations du patrimoine immobilier communal**

A l'instar de l'exercice précédent, la direction a consacré une part importante de son temps à mener à bien les différents programmes de réhabilitation et de modernisation du patrimoine immobilier communal, que ce soit sous sa propre responsabilité ou avec le concours de mandataires spécialisés.

### **Rénovation du collège de Mallieu et de ses abords**

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 29.5.2002, le programme de rénovation a débuté en juin 2003, sous la responsabilité du service, pour s'achever à fin 2004, quelques finitions étant encore programmées en 2005.

Les travaux réalisés en 2004 ont permis le remplacement, pour des raisons de sécurité, des marquises d'entrée Nord et Sud et la mise en conformité des balustrades du préau. A l'intérieur, les diverses périodes de vacances scolaires ont été mises à profit pour procéder à la rénovation des groupes sanitaires dans les étages et au remplacement du sol de la salle de gymnastique. En parallèle, les travaux de réfection de l'appartement du concierge ont été entrepris, réglant les problèmes d'infiltration d'eau.

Grâce à la discipline des entreprises, à la compréhension et à la faculté d'adaptation du corps enseignant, il a été possible de réaliser l'intégralité de cette rénovation sans préjudice de la qualité de l'enseignement.

### **Ouverture du garage public, des locaux de dépôts et de la nurserie des Alpes**

Conformément aux prévisions, le garage public, les locaux de dépôts et la nurserie des Alpes, sis dans les immeubles d'habitation de la Société pour la réalisation des Alpes (SRAP), ont été ouverts au début de l'été 2004.

D'une capacité de cinquante places, le garage met à disposition des espaces de parcage pour les véhicules d'une hauteur maximum de 2,50 m. Il jouxte les locaux de dépôts, la fourrière et le garde-meubles, lesquels disposent ainsi d'un accès direct et carrossable.

Très attendus, les locaux de la nursery offrent toutes les fonctions liées à la petite enfance, qu'elles soient pédagogiques, ludiques ou d'accueil. Ils permettent au personnel de prendre en charge des bébés dès l'âge de six semaines jusqu'à trente mois.

### **Défauts des vitrages des façades du Collège des Alpes**

Deux ans après l'inauguration du Collège des Alpes, un problème important subsiste encore. Les vitrages des façades, principalement composés de châssis fixes et coulissants, présentent des défauts de conception et de réalisation, de statique et d'étanchéité. Les défauts et les manquements, par rapport aux règles de l'art de la construction, ont été constatés et évalués par un expert. Une procédure est en cours avec les assureurs et les avocats des parties en cause.

L'entreprise adjudicataire, en grande partie responsable de ces défauts, confrontée à des difficultés financières, a fait faillite à fin 2004. De ce fait, la Ville de Pully devra assumer des coûts supplémentaires. Les travaux de remise en état feront l'objet, en 2005, d'une demande de crédit au Conseil communal.

## **Reconstruction de l'église du Prieuré**

Après trois ans de travaux, les conséquences de l'incendie criminel du 16 avril 2001 ont été effacées, ce qui a permis aux fidèles de reprendre possession de leur lieu de culte le dimanche 27 juin 2004.

D'ici deux ans, un nouvel orgue sera installé sur la galerie. Ainsi, l'église du Prieuré aura retrouvé toute son identité.

En mai, la Municipalité a soumis au Conseil communal un préavis demandant le crédit nécessaire pour couvrir les montants dépensés et engagés sur ce chantier. Dans le cadre des débats du Conseil communal, la Municipalité s'est expliquée sur le non respect de la procédure réglementaire habituelle et s'en est publiquement excusée.

Suite au refus du crédit par le Conseil communal, la Municipalité s'est engagée à lui présenter, dès que possible, un décompte complet de cette opération. Par ailleurs, la Commission de gestion procédera à un examen approfondi de ce dossier.

## **Autres travaux**

Tout en collaborant étroitement avec la Direction des domaines, gérances et sports, la direction assume l'entretien des immeubles du patrimoine immobilier de la Commune, qui représente:

- 27 bâtiments locatifs,
- 32 bâtiments administratifs,
- 14 bâtiments scolaires,
- 4 églises,
- 3 théâtres,
- 1 piscine couverte,
- 1 Centre sportif de Rochettaz,
- 1 Pully-Plage,
- 1 port de petite batellerie.

Ces interventions sont évidemment dictées par l'état de conservation des constructions et équipements, mais aussi quelquefois par l'urgence liée à des imprévus.

Il convient de relever les principaux objets ci-après:

- rénovation complète de l'abribus TL du port, notamment la toiture et les sanitaires;
- remplacement de la cuisine du Relais maternel à Guillemin par un agencement professionnel pour respecter les normes d'hygiène;
- mise en conformité des pare-balles du stand de tir de Volson;
- traitement anti-parasite curatif et préventif des charpentes de 7 bâtiments;
- assainissement de la terrasse et de la façade Sud d'un immeuble sis au chemin de la Plage;
- création d'un chemin d'accès pour véhicules à la Résidence Haute-Combe, dépendance de l'EMS de Pré-Pariset, afin de permettre la prise en charge des résidants;
- traitement du parquet de la Salle des Vignerons du restaurant du Prieuré, ainsi que le remplacement des luminaires;
- ravalement des tablettes des fenêtres Nord de la Maison Pulliérane;
- nettoyage des façades et des huisseries métalliques du collège de la Fontanettaz;
- remplacement partiel des couvercles des bordures de la piste d'athlétisme du collège Arnold Reymond;
- poursuite du remplacement des moquettes des classes du collège Arnold Reymond;
- déplacement de la billetterie de la Clergère dans les bureaux Sud de l'Octogone.

### **Planification du développement de la Ville**

Les nombreux objectifs et mesures d'aménagements, prévus dans le plan directeur communal, trouvent au cours des années leur application concrète, au rythme des opportunités. Au nombre des projets aboutis, ou en passe de l'être, figurent les dossiers mentionnés ci-après.

### ***Révision du règlement sur la protection des arbres***

Le nouveau règlement, remplaçant celui de 1975, accompagné d'un plan de classement, a été adopté par le Conseil communal le 24.3.2004 et approuvé le 26.7.2004 par le Chef du Département de la sécurité et de l'environnement.

A titre de rappel, son objectif est de préserver le patrimoine arboré pullièran de grande valeur, de garantir la biodiversité de la végétation et de réaliser, sur le long terme, un paysage urbain de qualité, intégré au milieu naturel de la Ville de Pully.

### ***Plan partiel d'affectation «Champittet»***

La réflexion sur le devenir de la propriété de Champittet s'est poursuivie tout au long de l'année. La mise à l'enquête publique a eu lieu du 14 juin au 14 juillet 2004. Elle a suscité seize oppositions.

Ces dernières ont principalement porté sur deux questions: l'implantation de nouveaux immeubles diminuant les dégagements visuels pour les propriétaires riverains et l'augmentation des nuisances dues à la charge supplémentaire de trafic de véhicules motorisés.

L'objectif principal du plan partiel d'affectation (PPA) et de son règlement (RPPA) est d'élaborer un concept d'aménagement assurant la valorisation des droits à bâtir, tout en garantissant le respect des valeurs paysagères et environnementales. Afin de réaliser cet objectif, la densité a été diminuée d'environ un tiers.

Le PPA et le RPPA ont fait l'objet d'un préavis adopté par le Conseil communal dans sa séance du 9.3.2005.

### ***Plan partiel d'affectation «Samson Reymondin»***

Le plan partiel d'affectation (PPA) et son règlement (RPPA) «Samson Reymondin» a été envoyé au début de l'été, pour examen préalable, aux services cantonaux concernés. Il n'a suscité que des remarques de forme et une exigence concernant le dimensionnement du programme de stationnement.

Le projet a déjà été présenté aux propriétaires et à la Commission permanente d'urbanisme en 2003. Ils ont ainsi eu la possibilité de faire part de leurs avis et de leurs appréciations. Il est actuellement en cours d'achèvement et sera mis à l'enquête publique au printemps 2005, puis vraisemblablement soumis au Conseil communal à fin 2005.

### ***Plan partiel d'affectation «Tirage-Ramuz-Préau-Collèges»***

Après de nombreuses années d'attente (squat de l'Oasis, restructuration chez COOP, etc.), un nouveau projet de plan partiel d'affectation a redémarré avec un nouveau mandataire.

L'avant-projet a d'ores et déjà été présenté à l'ensemble des partenaires concernés à savoir, la Municipalité, les propriétaires, la Commission permanente d'urbanisme et les services cantonaux concernés, avec un accueil globalement positif. Le calendrier actuel prévoit de présenter cet objet au Conseil communal dans le courant du premier semestre 2006.

### ***Plan partiel d'affectation «Boverattes»***

Suite à l'acceptation d'un crédit d'étude par le Conseil communal à fin 2003, un bureau spécialisé en urbanisme et en aménagement du territoire a été mandaté et travaille à l'élaboration d'un projet de plan directeur localisé et de plan partiel d'affectation. L'étude avance dans de bonnes conditions et fera l'objet d'une information préalable à la Commission permanente d'urbanisme. Le Conseil communal devrait vraisemblablement pouvoir se prononcer sur ce sujet cette législature encore.

### ***Etude préliminaire à un plan d'aménagement du secteur du «Port de Pully»***

Une étude préliminaire a été lancée en 2004 pour vérifier que les réflexions faites lors de l'élaboration du plan directeur gardent leur pertinence et permettent de définir les bases d'un concept général d'aménagement du secteur du port de Pully. Cette étude a été conduite en collaboration avec des groupes de travail formés de représentants d'acteurs locaux et de spécialistes socio-économiques et techniques.

Les résultats de cette démarche participative ont permis de dégager des options quant au devenir de ce secteur, ce dernier ayant été identifié comme stratégique dans le plan directeur communal. Ces réflexions vont pouvoir être concrétisées à travers une modification du plan général d'affectation réglant le statut du sol.

### ***Motion Wurlod pour un Agenda 21 - Développement durable***

Pour donner suite à la motion de M. le Conseiller Daniel Wurlod au Conseil communal, demandant qu'une étude sur les modalités d'une mise en place d'un Agenda 21 soit entreprise, un diagnostic sous la forme d'un Facteur 21 a été établi.

Cet exercice a permis d'évaluer l'actuelle politique communale et ses implications économiques, sociales et environnementales. Cela a également permis de recenser les mesures déjà réalisées, les projets en cours et les thèmes importants pour le développement communal. Les domaines passés en revue ont été les constructions et l'aménagement du territoire, l'approvisionnement énergétique, l'environnement (eaux, eaux usées, déchets), le transport et la mobilité, les finances, la formation, la culture et les loisirs, l'aide sociale et la sécurité.

Les résultats de ce diagnostic serviront de base à la Municipalité pour répondre à la motion précitée, sous forme d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal avant la fin de la présente législature.

---

## **Aménagements urbains**

### **Aménagement des jardins familiaux des Alpes**

Suite à l'approbation de ce projet par le Conseil communal le 7.5.2001, les travaux d'aménagements des jardins familiaux ont été mis en chantier au début de l'automne. Lors de cette première étape de préparation du terrain, les places de stationnement provisoires ont été supprimées, le terrain déblayé et débroussaillé, permettant ainsi la plantation d'une allée de Charmilles tiges le long du trottoir.

Les aménagements paysagers proprement dits seront réalisés en 2005. Selon le programme établi, les jardins familiaux devraient pouvoir être mis à disposition, moyennant un loyer modique, dès le printemps 2006.

### **Réaménagement de surface de l'avenue des Collèges (2ème étape)**

En collaboration avec la Direction des travaux et des services industriels, la deuxième étape du réaménagement de surface de cette avenue (tronçon compris entre le chemin de la Joliette et l'avenue du Tirage), commencée en automne 2003, a pu être achevée.

Un trottoir continu, séparé de la chaussée par une bande de pavés franchissable, a été aménagé. Par ailleurs, des emplacements de stationnement sur la voie de circulation donnent à son tracé une sinuosité qui concourt à modérer la vitesse des véhicules motorisés. De plus, face au Collège Principal, un large parvis fait de dalles en béton occupe la chaussée de part en part, signifiant très concrètement la présence d'un lieu de rencontres et de jeux devant le bâtiment scolaire.

## **Réaménagement de la Place des Alpes, vers la gare CFF de Pully-Nord**

Les travaux de construction des immeubles d'habitation de la SRAP et de la gare CFF étant achevés, la place a été réaménagée en collaboration avec la Direction des travaux et des services industriels.

L'allée d'Erables a été revalorisée, de même que les cheminements piétonniers qui la jouxtent. Neuf places de stationnement pour voitures et quelques places pour les scooters ont été créées à proximité immédiate de la gare. Un centre public de collecte de déchets (PET, verres et huile) complète ces équipements.

Les travaux de mise en valeur des espaces publics minéraux et végétaux de la place des Alpes sont ainsi terminés.

## **Aménagement routier à l'avenue des Alpes**

Depuis l'ouverture du collège des Alpes, les parents d'élèves motorisés obstruaient le trottoir avec leurs véhicules, pour la dépose et la prise en charge des enfants, sans tenir compte du danger qu'ils représentaient pour les écoliers, les piétons et le trafic routier.

Afin de remédier à ce problème, le trottoir existant a été abaissé et élargi pour créer une aire d'arrêt de courte durée pour véhicules.

## **Requalification de l'avenue de Lavaux**

Suite à la demande des Services industriels de la Ville de Lausanne de poser une nouvelle ligne électrique souterraine de 50KV, une étude pour la requalification de l'avenue de Lavaux a été entreprise.

Les objectifs visés par ce réaménagement peuvent être résumés comme suit: diminuer le caractère exclusivement routier de l'avenue de Lavaux, ainsi que la coupure qu'elle constitue à travers la Ville de Pully, aménager cette avenue en conciliant son rôle d'avenue urbaine avec ses fonctions de circulation, améliorer la transversalité de cet espace public, notamment pour les piétons, requalifier la place de la Clergère et accentuer la modération de trafic par l'impact de la végétalisation.

Le projet prévoit cinq étapes, dont la première est déjà en cours et sera mise à l'enquête publique au printemps 2005 (carrefour en giratoire Lavaux-Reymondin).

## **Projet d'agglomération Lausanne-Morges**

Suite au refus par le peuple du contre-projet Avanti, la Confédération attend des agglomérations concernées par la problématique des nuisances dues au trafic des véhicules individuels motorisés, des projets susceptibles de recevoir des aides financières.

Vu les délais extrêmement serrés exigés par la Confédération (février 2005), les quatre communes de l'Est lausannois concernées par le projet de raccordement de l'autoroute du Léman se sont mises d'accord sur un concept de transports individuels et de transports publics, intégrant l'augmentation constante du trafic (1,5% par année). Ce concept doit être affiné notamment en ce qui concerne les aspects financiers, avant d'être intégré dans la révision du plan directeur cantonal.

Une fois ce concept accepté par les différentes instances cantonales et fédérales intéressées, la direction pourra alors réactualiser la réflexion sur le devenir du Vallon de la Paudèze, prévue dans le plan directeur communal, et par là même répondre à la motion de M. le Conseiller Roland du Bois.

Au nombre des autres dossiers encore à l'étude figurent:

- le réaménagement de surface, avec modération de trafic, de l'avenue des Cerisiers;
- le réaménagement partiel du chemin de Rennier dans sa partie médiane, incluant la problématique de la sécurité des usagers et les mesures de lutte contre le bruit du trafic routier;
- la motion de M. le Conseiller Dominique Favre «Limitation de la vitesse des véhicules dans les alentours du Collège de la Fontanettaz».

---

## Travaux des commissions

### Commission permanente d'urbanisme

Cette commission, placée sous la présidence de M. Hubert Muller, a siégé à trois reprises:

- le 1er mars, pour examiner le préavis concernant le nouveau règlement communal sur la protection des arbres et son plan de classement;
- le 26 mai, pour être renseignée sur l'évolution du projet de PPA «Champittet»;
- le 4 octobre, pour examiner le projet de requalification de l'avenue de Lavaux et le projet de réaménagement du chemin de Rennier.

### Commission consultative d'urbanisme

La commission n'a pas siégé au cours de l'exercice 2004.

### Commission de salubrité

Cette commission, placée sous la présidence de Mme Lucienne Vasserot, s'est réunie à 20 reprises pour examiner 58 demandes d'autorisation de construire et donner son avis sur la délivrance de 20 permis d'habiter définitifs. Elle a également procédé à la visite de 26 réalisations nécessitant des interventions complémentaires en vue de l'octroi du permis d'habiter définitif.

De surcroît, elle a été interpellée, à cinq reprises, par des locataires et des propriétaires confrontés ou divisés par des problèmes de sécurité et d'hygiène, qui se sont finalement résolus à satisfaction.

## **Inspectorat des chantiers - Prévention des accidents**

---

Comme chaque année, cet organe a contrôlé la sécurité sur les chantiers du bâtiment et du génie civil, cela dans son rayon d'activité s'étendant sur les communes de Pully, de Belmont et de Paudex. Dans ce cadre, 108 chantiers ont été visités à plusieurs reprises:

- 81 à Pully;
- 6 à Paudex;
- 21 à Belmont.

94 d'entre eux l'ont été à l'occasion de travaux liés à la construction ou à la transformation de bâtiments, dont 14 en rapport avec des travaux routiers ou d'infrastructures techniques. Par ailleurs, il a été procédé à l'inspection spécifique de:

- 18 grues ou engins de levage;
- 61 échafaudages fixes ou mobiles.

## **Chauffages et réservoirs à combustible**

---

Au 31 décembre, on dénombrait à Pully 1 951 installations de chauffage individuelles ou collectives, soit 5 de plus qu'une année auparavant.

Bien que les chiffres ne puissent pas être considérés comme le reflet d'une tendance durable, constat est fait que le gaz regagne du terrain en tant qu'énergie de chauffage (installations nouvelles ou transformées).

Le fonctionnement de ces installations est assuré par les énergies suivantes:

mazout	1137
mazout et appoint	6
gaz	701
gaz et appoint	9
électricité	83
bois et appoint	6
pompe à chaleur + électricité	5
pompe à chaleur + gaz	4

La capacité des différents réservoirs à combustibles et à carburants atteint 12'134'315 litres, répartis comme suit:

<u>mazout</u>	<u>11'670'950</u>
<u>benzine</u>	<u>140'000</u>
<u>diesel et essence</u>	<u>311'365</u>
<u>huile</u>	<u>10'000</u>
<u>solvants</u>	<u>2'000</u>

Le contrôle systématique et obligatoire de ces installations a permis de constater que 53 d'entre elles présentaient des défauts divers. Leurs propriétaires ont été appelés à effectuer les réparations sans tarder.

---

## Entretien des espaces verts et des cimetières

### Parcs et promenades

Cette année, le Service des parcs et promenades a commencé une réflexion sur l'ensemble des secteurs tant privatisés que dévolus au service, avec pour objectif principal de trouver de nouvelles économies sur les budgets à venir. Une étude a été effectuée en vue de diminuer le fleurissement urbain, autant dans les massifs que dans les bacs et les vasques, avec effet dès l'automne 2004. Certains massifs floraux ont dès lors été remplacés par de la pelouse dans plusieurs secteurs afin de limiter les heures consacrées à leur entretien (Parking Pré de la Cure, Port, Jardin des Tulipes, Parking de la Clergère, etc.).

Par ailleurs, le service a traité un nombre croissant de procédures d'abattage ou d'élagages d'arbres (80 dossiers).

Le service a pu compter sur l'aide de plusieurs demandeurs d'emploi, d'étudiants et d'auxiliaires, totalisant près de 2'420 heures de travail. Les tâches habituelles ont ainsi pu être accomplies sans avoir à renforcer les effectifs, ni à rechercher des collaborations nouvelles avec le secteur privé.

Il s'est également investi, en partenariat avec le secteur privé, dans de nombreux travaux paysagers et de taille d'arbres, principalement dans les secteurs du Village, du Port et du Centre sportif de Rochettaz.

D'autre part, comme chaque année, le service a également prêté son concours pour égayer, par des arrangements floraux, de nombreuses manifestations officielles (35), qui ponctuent la vie associative, sportive et culturelle de Pully.

### **Activités spécifiques**

Plusieurs projets ont été mis en œuvre en vue d'améliorer l'usage de certains lieux fort fréquentés. Il s'agit notamment du réaménagement:

- des bacs de plantation à la piscine couverte du Collège Principal;
- du dallage de la place de jeu de l'église St-Maurice;
- des places de jeux des Daillettes et du parc du Liaudoz.

Le renouvellement du patrimoine arboricole communal a débuté avec la plantation de 68 nouveaux arbres dans les différents secteurs, dont une allée de 9 Micocouliers (*Celtis australis*) à l'avenue Jean-Pavillard, 11 Tilleuls (*Tilia tomentosa*) au cimetière de Chamblandes, 6 Tilleuls "plateau" (*Tilia euchlora*) à l'esplanade de Chantemerle, ainsi que 11 Charmilles au jardins familiaux du Liaudoz.

Il est aussi tenu compte de l'évolution de la pratique jardinière, en particulier avec l'introduction progressive de l'entretien différencié sur certains secteurs verts avec la mise en place de prairies naturelles (prairie sursemée au parc Guillemain dans le talus, et à l'esplanade de Chantemerle, nouvelle prairie dans les plates-bandes du parking de la Gare de Pully-Nord, plantation d'anciennes variétés fruitières haute-tige aux Quatre-Vents et entretien de l'ourlet herbeux et de la lisière forestière, etc.).

Cette année encore, la problématique du feu bactérien a préoccupé le service et des contrôles ponctuels de plusieurs parcelles dans divers secteurs ont dû être effectués pour maîtriser ce fléau menaçant. Il est intervenu également pour la lutte contre les chenilles processionnaires dans plusieurs endroits du territoire communal.

Il a également apporté une aide fort appréciée:

- aux vendanges du vignoble communal;
- au déneigement des routes et des trottoirs;
- à la mise en place de sapins de Noël;
- au ramassage des feuilles mortes en bordure des chaussées;
- à des travaux pour les autres directions.

Ce sont quelque 2'120 heures (1'300 en 2003) que ses collaborateurs ont consacré à l'exécution de ces prestations.

### **Cimetières**

Suivant les instructions de la police municipale, le personnel a procédé à la désaffectation des tombes, caveaux et concessions venues à échéance au cimetière de Chamblandes (63).

Il a également accompli les tâches qui ont permis aux familles en deuil de conduire à leur dernière demeure 131 personnes.

***Etablissement horticole de Rennier 44****Statistiques des plantes cultivées*

---

Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations estivales) dont 17'900 jeunes plantes achetées	29'000
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations automnales et printanières) dont 17'250 jeunes plantes et 10'500 bulbes achetés	28'000
Plantes pour fleurs coupées dont 560 jeunes plantes et 3000 bulbes achetés	12'660
Plantes diverses pour décorations et manifestations	780
Bouquets de fleurs coupées pour bureaux et civilités	900

---

**DIRECTION**



DES ECOLES





## **Direction municipale des écoles**

---

### **Généralités**

Il paraît nécessaire de rappeler tout d'abord qu'il est de la compétence des communes vaudoises, sans aucune subvention de l'Etat, d'entretenir les bâtiments scolaires et leurs équipements, d'assurer les transports des élèves, d'assumer les charges des services de la santé scolaire (infirmières et médecin) et d'organiser les services du médecin dentiste scolaire dont tous les coûts sont à notre charge. Différentes tâches et charges liées aux élèves, mais hors scolarité, sont également du ressort des communes.

Les incertitudes concernant la reprise du personnel administratif des écoles par le Canton s'amenuisent. En effet, il appartient bien à ce dernier de procéder à la reprise d'un certain nombre de collaboratrices et de collaborateurs, actuellement employé(e)s de la Commune, en application des mesures votées par le Grand Conseil en 1999. Sont en particulier concernées celles et ceux appartenant à l'administration de la scolarité obligatoire (établissements primaire et secondaire), les collaborateurs administratifs des offices régionaux d'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que les spécialistes des domaines de la psychologie scolaire.

La «bibliothèque des Jeunes» bénéficiera d'un statut scolaire avec une ouverture au public, ce qui permettra de facturer à l'Etat une partie des charges salariales et administratives, de même qu'une contribution au renouvellement des fonds de livres. Une convention est en cours d'élaboration.

Le rapport de gestion 2004, reflet de cette nouvelle répartition des tâches, a par conséquent dû être adapté aux nouvelles hiérarchies.

### **Administration des écoles**

---

Après le remboursement par l'Etat, en 2004, des salaires du personnel administratif et parascolaire, et lorsque le personnel sera contractuellement transféré, il ne restera à la charge de la Ville de Pully que le 1,2 EPT actuel (+ 0,3 vacant) pour la mise en place et l'administration des infrastructures scolaires communales.

Suite à la bascule EtaCom, effective au 1.1.2004, certaines tâches administratives des écoles et leurs coûts ont déjà été redistribués durant cet exercice entre le personnel administratif scolaire et le personnel restant à la charge de la Commune, en l'occurrence l'ancien poste de chef administratif.

En 2004, l'administration des écoles a donc poursuivi et repris les tâches communales relatives aux écoles ou aux élèves, entièrement ou partiellement hors de la stricte scolarité obligatoire, principalement dans les domaines cités ci-après.

### **Personnel**

L'administration communale a encore géré directement le personnel du home-école des Mosses, des camps et des colonies de vacances, des réfectoires, de l'animation théâtrale, des études

surveillées, partiellement de la bibliothèque des Jeunes, du centre de documentation, les commissionnaires et le responsable de l'informatique et audio-visuel scolaire.

A la fin de l'année, les Ecoles se sont séparés de Mme J. Pol, réceptionniste depuis 26 ans au collège Arnold-Reymond, qui a pu être transférée au sein du personnel communal. En revanche, le poste partiel d'adjointe du chef administratif a dû être supprimé.

### **Assurance complémentaire pour élèves**

Pour l'année civile 2004, il a été établi et traité 22 déclarations d'accident pour le secteur primaire et 122 pour l'établissement secondaire, soit un total de 144 déclarations, dont 122 concernaient des accidents survenus durant les horaires scolaires (gymnastique/piscine: 81 - intérieurs de bâtiments: 17 - préaux: 24).

### **Locaux, mobilier et équipement**

Une seule classe du secteur primaire et une classe de l'établissement secondaire ont bénéficié d'un changement de mobilier complet en 2004. La politique restrictive de remplacement du mobilier pour les 180 salles de classe et locaux scolaires atteint dès lors son «plancher».

Le matériel pédagogique a déjà été payé directement par l'Etat en 2004, contre toute attente et sans que la liste exhaustive et la définition exacte dudit matériel ne soit clairement déterminée.

### **Transports**

5 élèves de la classe d'enseignement spécialisé sont transportés par taxi depuis Forel, Savigny, La Croix ou Chavannes vers Mallieu. Ces coûts sont remboursés par les diverses instances de l'OFAS, de l'AI ou de l'Etat.

10 élèves du secteur primaire et 6 de l'établissement secondaire habitant les Monts-de-Pully ont été véhiculés par taxi-bus vers les collèges de Pully. Les horaires différenciés du secondaire, du primaire et des classes enfantines, ainsi que les enclassements, ne permettent pas une meilleure rationalisation de ces transports.

Avec le bus scolaire, les transports internes entre collèges ont été assurés pour les leçons de gymnastique et de natation, de même que pour les transferts vers l'école à la montagne aux Mosses, les lundis et vendredis.

Pour les semaines de ski des 5e et 6e années, comme pour les camps de ski des 7e, il est toujours fait appel à des compagnies privées.

La réglementation cantonale, en cours de transfert vers les communes, nous oblige à rembourser les frais de transport d'élèves scolarisés sur d'autres communes, ce qui représente une douzaine de cas pour l'année scolaire 2004-2005.

## Effectifs et coordonnées des élèves

Le suivi des effectifs et des domiciles, nécessaire aux tâches de contrôle de la scolarisation, aux visites dentaires, à la gestion des études surveillées aux transports, etc., qui nous incombe indépendamment maintenant, demande dans ces conditions la tenue à jour en parallèle et en doublure des fichiers d'élèves du primaire et du secondaire ainsi que de leurs mutations dès 2004.

Ces fichiers informatiques dupliqués et tenus à jour comportaient une moyenne de 2400 fiches pour les deux années scolaires 2003-04 et 2004-05.

Nous sommes ici également toujours dans l'attente d'une réponse à nos demandes d'accès direct aux fichiers d'élèves ou de synchronisation automatique de nos données parallèles.

## Etudes surveillées

L'organisation et le suivi des études surveillées ont été entièrement repris par le personnel communal dès la rentrée 2004-05.

---

Inscrits: 66 élèves «primaire» dans 6 groupes et trois collèges

---

14 élèves «secondaire» dans un groupe centralisé au collège Arnold Reymond

---

## Fêtes des écoles et promotions

Ces manifestations ont encore été organisées et financées par la Commune en 2004 mais, pour la première fois, avec une participation du Canton qui a pris en charge environ 50% des dépenses, soirée annuelle des enseignants incluse.

Quelques prix ont pu à nouveau être décernés par les établissements scolaires à des élèves méritants. Ces prix sont financés par un fonds communal dit «Rentier des Ecoles» et par des dons privés ou associatifs.

## Courses d'école, voyages hors-cadre

Presque toutes les classes primaires, soit 1'024 élèves, ont profité des subsides communaux et sont partis en course d'école en 2003-04.

## Visite à la ferme

La famille Ravessoud aux Monts-de-Pully a reçu les élèves de quelques classes au printemps et en automne. La découverte de la nature, des animaux et des divers travaux de la ferme enrichit les élèves et permet de judicieuses exploitations en classe.

Pour les élèves du secondaire, les voyages hors-cadre ont été limités pour des raisons budgétaires.

Des subsides communaux ont été octroyés à:

13 classes	258 élèves	camps de ski extérieurs	7e année
7 classes	127 élèves	échanges linguistiques	8e année
3 classes	51 élèves	voyages d'étude	8e année VSO

Les voyages de 9e année, prévus au cours du deuxième semestre 2004, ont été reportés à 2005.

### Spectacles et culture

La Commune a continué à accorder son aide en subventionnant diverses classes tant du secteur primaire que de l'établissement secondaire pour des spectacles ou sorties culturelles.

### Bibliothèque des jeunes "La Bouquinerie"

Elle compte maintenant 25 961 volumes, ainsi que 2 763 fascicules, dont 1 445 nouveaux titres acquis en cours d'année. 86 742 documents (79 529 en 2003) ont été prêtés, soit une moyenne journalière de 387.9 à 427.3.

22 classes primaires ont effectué des visites mensuelles ou bimensuelles et 33 classes de degrés divers sont venues pour des visites occasionnelles. Ce sont au total 357 visites de classe qui ont été effectuées durant l'année.

Durant les heures d'ouverture au public, soit 24 heures par semaine au cours de l'année scolaire et 15 h. durant une partie des vacances, la bibliothèque a servi 71.5 foyers par jour en 2004 (71.2 en 2003).

Mme C. Delessert et son aide à temps partiel Mme Bonsembiante remercient particulièrement toutes les personnes bénévoles qui les assistent durant toute l'année et plus particulièrement Mme Zurcher, qui a pris sa «retraite» après avoir offert son temps à la Bibliothèque des Jeunes depuis son ouverture en 1974.

Dans le cadre de la bascule EtaCom, et pour permettre la poursuite de l'ouverture au public de cette bibliothèque spécifique, la Commune négocie actuellement une convention avec le Canton qui devrait assumer la moitié des charges environ pour la part purement scolaire des activités de bibliothèque.

## Centre de documentation

Mme M. Amrane, documentaliste, responsable de ce centre uniquement au service des enseignants des établissements scolaires de Pully et non accessible au public, a recensé en 2004:

- 4'000 titres d'ouvrages;
- 300 titres de livres en séries (de 30 à 50 ex.) - 170 pour la lecture suivie;
- 2'000 émissions sur cassettes vidéo VHS;
- 100 titres sur DVD;
- 400 cassettes audio;
- 140 CD-Rom;
- 50 abonnements à diverses revues.

Une partie de ce matériel est mis à disposition en libre accès, alors que le prêt est contrôlé pour les livres en série, divers dossiers avec diapositives et le matériel audio-visuel en général.

## Audiovisuel et informatique

### *Administration et assistance scolaire*

M. A. Flückiger, responsable de l'audiovisuel et de l'informatique scolaire a poursuivi l'accomplissement de ses tâches de maintenance et d'assistance aux utilisateurs des établissements scolaires, ainsi que la gestion du réseau et des serveurs informatiques dont l'importance et le développement ne font que s'accroître.

Plus particulièrement, il a participé à la mise en place et au bon déroulement du projet «Cirque», mis sur pied par l'établissement primaire.

#### **Remplacement du parc scolaire et des installations (100% budget Etat)**

##### Secondaire

14	iMac de la salle d'informatique 3	collège Arnold Reymond
----	-----------------------------------	------------------------

8	iMac de la salle des maîtres	collège Arnold Reymond
---	------------------------------	------------------------

2	iMac de la salle de physique	collège Arnold Reymond
---	------------------------------	------------------------

##### Primaire

53	iMac de fond de classe	
----	------------------------	--

1	iMac de la salle des maîtres	collège de Fontanettaz
---	------------------------------	------------------------

Le responsable s'est en outre occupé de récupérer les ordinateurs MacIntosh des secrétariats et de suivre les travaux d'installation et de câblage «RADEO» pour le passage à l'Etat de l'informatique administrative scolaire.

## Colonies de vacances

L'administration communale a entièrement organisé et veillé au bon déroulement des colonies d'été, soit:

### Monts-de-Pully

1<sup>er</sup> séjour du 12 juillet au 25 juillet 27 enfants (6-10 ans)

2<sup>e</sup> séjour du 2 août au 15 août 21 enfants (5-10 ans)

### Les Mosses

1<sup>er</sup> séjour du 10 juillet au 26 juillet 33 enfants (10-16 ans)

2<sup>e</sup> séjour du 30 juillet au 13 août 32 enfants (10-16 ans)

Invités par la Municipalité, deux élèves d'Obernai ont participé au premier séjour organisé aux Mosses.

Durant les relâches de février (du 23 au 27), 35 enfants du deuxième cycle primaire (3e et 4e année) ont passé une semaine «de neige» au home des Mosses.

Pendant la première semaine des vacances d'octobre (du 11 au 15), 29 enfants de CYP2/1, CYP2/2 et de 5e année ont bénéficié de cinq jours de montagne et de nature au home des Mosses.

De plus en plus, tant pour les Mosses que pour les Monts-de-Pully, on se trouve face au problème des parents inscrivant leur(s) enfant(s) et annulant le séjour à la dernière minute, voire ne les amenant pas le jour du départ «après avoir pris d'autres dispositions», ou les retirant des colonies en cours de séjour. En plus de la surcharge administrative que cela occasionne, cela défavorise surtout les familles pour lesquels il n'est plus possible d'accepter les enfants faute de place au moment des inscriptions, presque toujours en surnombre.

## Ecole à la montagne et semaines de ski aux Mosses

Durant les 38 semaines de l'année scolaire 2003-04, les élèves suivants ont participé à une semaine d'école à la montagne ou de ski:

automne 2003 et été 2004 21 classes de 5e et 6e avec 369 élèves, soit 1'434 nuitées

hiver 2004 11 classes de 7e avec 183 élèves, soit 732 nuitées

Par la mise à disposition des locaux et du personnel des Mosses et grâce aux subsides communaux, il a été possible de maintenir la participation financière demandée aux parents à un montant très abordable. Par ailleurs, les écoles disposent d'un budget d'aides individuelles pour les familles ne pouvant assumer que partiellement la charge de ces semaines obligatoires.

## Service médical

<i>Activités</i>	<i>Primaires</i>	<i>Secondaires</i>
Contrôle de santé par le médecin	2	12 heures
Entretiens avec les familles	131 s/164	29
Vaccins diphtérie/tétanos	---	149
Vaccins diphtérie/tétanos/coqueluche	---	24
Vaccins diphtérie/tétanos/coqueluche/polio	43	---
Vaccins ROR	23	120
Hépatite B	---	284
Vaccins anti-grippe aux enseignants et personnel	---	36
<i>Interventions ou contributions pour des problèmes individuels:</i>		
▪ accidents, premier secours	12	157
▪ maladies	112	205
▪ intégration, soutien, accompagnement	5	4
▪ situations interdisciplinaires discutées	27	9
▪ autres consultations	6	13
<i>Interventions pour des problèmes collectifs:</i>		
▪ contrôles de classes à propos de maladie	4	4
▪ intervention en classe pour problèmes spécifiques	4	---
<i>Projets de santé communautaire:</i>		
▪ accueil des arrivants, avec animation santé et psy	1	---
▪ prévention des abus sexuels, avec psy et APE	1	---
<i>Education à la santé:</i>		
▪ prévention des dépendances, animation de 90 min.		6 cl. de 6 <sup>e</sup>
▪ participation à Journée mondiale du Sida		1 jour
▪ participation, spectacle Cadeau Condom, classes de 9e		12 cl.

Le contrôle du dos et de la posture, les examens de l'ouïe et de la vue, ainsi que les tests couleurs ne sont plus effectués dans le cadre scolaire.

**Visites dentaires**

La commune de Pully a engagé une nouvelle dentiste scolaire, Mme la Dr M. Tartaix, qui a pu procéder, de février à septembre, aux dépistages obligatoires prescrits par le Canton pour la volée scolaire 2003-2004.

La planification, l'administration, l'envoi des résultats et l'établissement des statistiques, ainsi que la charge financière sont entièrement à la charge de la Commune depuis le 1.1.2004, cela conformément au nouveau règlement du 5.11.2003 du Service cantonal de la santé Publique concernant la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire,

**Résultats 2003-2004**

<i>Etablissement scolaire</i>	<i>Nbre de classes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Total dépistés</i>	<i>Envois de résultats</i>	<i>orthodontie</i>
Primaire et enfantine (sans Paudex et Belmont)	61	853	801	408	132
Secondaire (arrondissement scolaire)	62	1169	1122	502	136
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>2022</b>	<b>1923</b>	<b>910</b>	<b>268</b>

**Direction des établissements scolaires - primaire et secondaire**

Les différents bâtiments, au service des deux établissements, offrent la possibilité d'héberger le nombre de classes nécessaire.

Toutefois, nous n'avons cette année qu'une seule classe de libre au collège des Alpes pour l'établissement secondaire et deux classes de libres au pavillon de la Clergère pour l'établissement primaire.

**Carrefour-Chansons-Enfants**

Les 11, 12 et 13 mai a eu lieu, à l'Octogone, le traditionnel Carrefour-Chansons.

Un spectacle musical sur le thème de l'eau intitulé «La Bande à Bonne Eau», groupant les chansons de divers auteurs a été donné par une dizaine de classes des collèges de Mallieu et de Paudex.

La mise en scène a été assurée par M. Michel Giaouque, responsable de l'Espace- Jeunes de Pully et animateur de théâtre des classes primaires de Pully.

La classe de Mmes Valérie Mutschler et Edith Blondel de Paudex assurait la partie théâtrale du spectacle.

La partie musicale, comme le veut la tradition, Anne-Claude Wyss, Jacques Bevilacqua, Bernard Klaus et Fabrizio Di Donato, tous enseignants à Pully.

Ce spectacle a été, comme chaque année, sponsorisé par la Commune qui en assume les frais et par les établissements scolaires mettant les maîtres, maîtresses et enfants à contribution. Les trois représentations ont pu dès lors être à nouveau offertes gratuitement aux parents et à la population.

### Etablissement primaire de Pully-Paudex-Belmont

Le Directeur, M. Jean-Michel Amiguet, assume la responsabilité de l'établissement en collaboration avec quatre doyennes avec lesquelles il forme le Conseil de direction. Institutrices déchargées d'une partie de leur enseignement, les doyennes sont responsables de diverses tâches administratives et pédagogiques. Elles sont également amenées à seconder le directeur dans l'organisation des tâches liées à la mise en œuvre d'EVM. La quatrième et nouvelle doyenne, nommée en 2004, est Mme Corinne Mollana Campiche, dévolue plus particulièrement à la pédagogie compensatoire.

<b>Effectif (début d'année scolaire)</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Elèves	1134	1127	1161	937
Nombre de classes	60	61	61	50

<b>Classes (nombre d'élèves)</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
18 classes enfantines	324	378
10 classes de CYP1/1	210	174
8 classes de CYP1/2	149	184
3 classes de CYP1/12	56	
9 classes CYP2/1	182	179
8 classes de CYP2/2	176	187
1 classes de CYP2/12	18	
1 classe à effectif réduit	7	12
58 classes	1122	1114
1 classe de développement	7	6
+ 1 classe SES (Service de l'Enseignement Spécialisé)	5	7
<b>Total</b>	<b>1134</b>	<b>1127</b>

Ces classes sont réparties de la manière suivante pour 2004-2005:

Annexe Ouest	14	classes
Pavillon (cl. ER)	1	classe
Alpes	2	classes
Chamblandes	6	classes
Mallieu	5	classes
Pavillon de la Clergère	0	classe
Chantemerle	9	classes
Pavillon de Chantemerle	2	classes
Collège de la Fontanettaz	4	classes
Belmont	10	classes
Paudex	5	classes
	<b>58</b>	<b>classes</b>
+ la classe SES au Collège de Mallieu	1	classe
la classe De1 au Pavillon	1	classe

***Récapitulatif des effectifs du groupement scolaire primaire***

Pully seul	45	classes	861	élèves
Paudex	5	classes	72	élèves
Belmont	10	classes	201	élèves
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>classes</b>	<b>1134</b>	<b>élèves</b>

Le tableau ci-dessous représente le nombre d'enfants entrés et qui entreront à l'école de 2000 à 2007.

<b><i>Années</i></b>	<b><i>2000</i></b>	<b><i>2001</i></b>	<b><i>2002</i></b>	<b><i>2003</i></b>	<b><i>2004</i></b>	<b><i>2005</i></b>	<b><i>*2006</i></b>	<b><i>2007</i></b>
<b><i>Enfants inscrits au Contrôle des habitants</i></b>	188	171	213	179	203	184	206	203
<b><i>Volées entrées ou à recevoir</i></b>	160	138	181	152	173	157	185	178

\*dès 2006, les chiffres mentionnés comprennent également les élèves de Belmont.

Les nombres d'enfants 203, 184, 206 et 203 pouvant entrer en classe du cycle initial reflètent la situation au 1er décembre 2003.

**Etablissement secondaire**

La rentrée scolaire du mois d'août 2004 a débuté le vendredi 20 août pour les 127 enseignants par la traditionnelle conférence des maîtres. Pour ce qui a trait aux élèves, les cours ont repris le lundi 23 août à 9h00.

**Effectifs*****L'Etablissement secondaire de Pully a reçu 1187 élèves***

5e degré	9 classes	176
6e degré	12 classes dont 1 classe à effectif réduit	200
7e degré	12 classes	272
	▪ 7 en voie secondaire de baccalauréat	166
	▪ 3 en voie secondaire générale	69
	▪ 2 en voie secondaire à options	37
8e degré	12 classes	263
	▪ 8 en voie secondaire de baccalauréat	172
	▪ 3 en voie secondaire générale	57
	▪ 2 en voie secondaire à options	34
9e degré	12 classes	268
	▪ 8 en voie secondaire de baccalauréat	163
	▪ 3 en voie secondaire générale	60
	▪ 3 en voie secondaire à options	45
Développement	1 classe	8

La répartition structurelle des 1187 élèves de l'établissement secondaire de Pully est la suivante:

cycle de transition	32%
voie secondaire à options	10%
voie secondaire générale	16%
voie secondaire de baccalauréat	42%

Les nombres d'élèves dans les options spécifiques de la voie secondaire de baccalauréat (VSB) en 7e, 8e et 9e année sont les suivants:

<u>option spécifique de latin</u>	<u>97</u>
<u>option spécifique de mathématiques et physique</u>	<u>183</u>
<u>option spécifique d'italien</u>	<u>62</u>
<u>option spécifique économie et droit</u>	<u>159</u>

#### ***Provenance des élèves***

<u>Pully</u>	<u>713</u>	<u>Lutry</u>	<u>154</u>
<u>Belmont</u>	<u>173</u>	<u>Paudex</u>	<u>66</u>
<u>Cully</u>	<u>20</u>	<u>Puidoux</u>	<u>1</u>
<u>Epresses</u>	<u>4</u>	<u>Rieux</u>	<u>5</u>
<u>Forel</u>	<u>1</u>	<u>Rivaz</u>	<u>1</u>
<u>Grandvaux</u>	<u>37</u>	<u>Savigny</u>	<u>1</u>
<u>Lausanne</u>	<u>6</u>	<u>Villette</u>	<u>5</u>

#### ***Activités particulières***

Ces activités sont nombreuses et recouvrent:

- la prévention: visite médicale, contrôle dentaire, gymnastique posturale, éducation sexuelle par Profa, prévention routière, journée mondiale du sida, réflexion sur les dépendances, passage de la brigade des mineurs à propos de la délinquance juvénile; en particulier, du 29 novembre au 1er décembre, nous avons eu la chance de pouvoir offrir, pour la seconde année consécutive, à nos élèves la visite du train «fair-play» des CFF. Ce train a été spécialement transformé et comporte des modules de présentation relatifs aux thèmes de la prévention des accidents, de la distance de freinage des trains, du vandalisme et du code de conduite, ainsi que de la prévention au sein des CFF. Ces visites ont été organisées principalement dans le but de sensibiliser les enfants aux dangers aux abords des gares. Le bilan est très positif;
- le sport: nombreux sports facultatifs, journées sportives locales, vaudoises et nationales;
- la culture: cours facultatifs Atelier-chanson, divers spectacles;
- les semaines hors-cadre: camps et voyages habituels, échanges linguistiques;
- divers: vente de timbres Pro Juventute, expositions, Journée des droits de l'enfant, Journée «oser tous les métiers», prévention du tabagisme.

**Cours facultatifs**

Cours facultatifs de l'année scolaire 2004-2005

Atelier-chanson	Mme Dominique Rosset et M. Jacques Bevilacqua	66 participants
Photographie	M. Yves Zbinden	20 participants

**Sport scolaire facultatif**

Le sport scolaire facultatif se porte bien. Avec 340 inscrits, la participation des élèves reste stable. Petite évolution dans le choix proposé aux élèves avec l'apparition de l'escalade, du tchoukball et du rugby. Le self-défense disparaît de l'offre.

**Cours organisés en 2004-2005**

Football 3e - 4 <sup>e</sup>	17
Gymnastique aux agrès	19
HipHop	15
Athlétisme	12
Natation synchro	35
Jogging	39
Handball	22
Natation débutant	11
Natation générale	41
Badminton	27
Volley-ball	35
Basket-ball	15
Unihockey	24
Escalade	15
Tchoukball	12
Rugby	12

Quatre cours sont dispensés par des moniteurs de club, huit par des enseignants de l'école et quatre par des enseignants également moniteurs de club, ce qui souligne le trait d'union entre les clubs et l'école.

### *Compétitions vaudoises et suisses de Sport scolaire*

Pendant cette année, notre école a participé à plusieurs compétitions scolaires.

Au plan vaudois, les garçons ont gagné la journée d'athlétisme, les filles ont terminé au second rang. Le 9 juin, notre collège a participé à la Journée suisse de sport scolaire, à Coire. Comme ces compétitions se déroulent pendant le certificat, ce sont des élèves de 8e année qui se sont déplacés.

Les classements obtenus ont été excellents (7e et 9e rangs en basket-ball, 7e rang en natation, 11e et 18e en athlétisme et élimination en série pour le volley-ball). Ces performances sont le résultat du travail des clubs de la région (Lausanne Olympique Basket, Espérance Sportive Pully, Pully Basket, Lutry-Lavaux Volley-ball, Stade-Lausanne et Lausanne-Sports athlétisme), mais aussi des compétences des maîtres d'éducation physique du collège Arnold-Reymond, compétences d'ailleurs souvent mises au service des clubs précédemment cités.

Un grand merci à la Ville de Pully qui rend possible la participation des élèves à ces compétitions sportives.

## **Service psycho-pédagogique et logopédistes**

Ce service, dépendant de l'Office cantonal PPLS, s'est vu rattaché à un centre régional localisé, depuis 2004, à Grandvaux, avec une participation financière des communes régionales liées à cette infrastructure.

Depuis le 1.1.2004, seuls les coûts des locaux et du mobilier restent à la charge de la Commune pour les onze bureaux ou locaux à disposition de l'équipe à Pully.

Les collaborateurs pour Pully-Paudex-Belmont ont transmis les éléments statistiques ci-après:

<b><i>Logopédistes - Enseignement primaire</i></b>	<b><i>Locaux communaux</i></b>	
Mme Marie-Chantal Buffat	Annexe-Ouest N° 28 + Belmont	
Mme Véronique Kramer	Annexe-Ouest N° 24 + Fontanettaz	
Mme Florence Kunik	Chamblandes/Paudex	
Mme Anne-Christine Reinberg + Mlle Audrey Muller (stagiaire)	Annexe-Ouest N° 26 + Chantemerle	
Nouveaux cas signalés en 2004	64 enfants	(31 filles + 33 garçons)
Anciens cas suivis de 2003	90 enfants	(32 filles + 58 garçons)
Total d'enfants bénéficiaires de prestations logopédiques	154 enfants	(63 filles + 91 garçons)
A la fin 2004 - en attente de bilan logopédique	19 enfants	

**Psychomotricité**

Une nouvelle psychomotricienne, Mme Sidonie Bosset, nommée en 2004, reçoit les enfants dans les locaux du collège de Chantemerle.

Elle a suivi 7 enfants d'avril à juillet (au taux initial d'activité de 20%), soit:

3 enfants vus en bilan
4 enfants sans bilan ni suivi (entretiens, téléphones)
et 29 enfants d'août à décembre (au taux d'activité de 50%), dont:
▪ 8 enfants suivis
▪ 3 bilans sans suivi
▪ 3 premiers entretiens sans bilan ni suivi
▪ 6 bilans encore en cours
▪ 9 enfants en attente d'un bilan

**Psychologues pour l'établissement primaire**

Mme Christiane MEISTER LAVANCHY, psychologue

Mme Marcela HERNANDEZ-BAULER, psychologue

69 enfants (45 garçons et 24 filles) de Pully-Paudex-Belmont ont été examinés, soit par degré scolaire:

classes enfantines (CIN)	16
1er cycle primaire (CYP1)	28
2e cycle primaire (CYP2)	17
classes d'enseignement spécialisé (SES)	2
classe de développement	1
Cycle de transition (5e et 6e)	5

Sur ces 69 enfants, 17 enfants ou leur famille ont bénéficié d'un suivi psychologique après l'étape du bilan.

**Psychologue pour l'établissement secondaire**

M. Pierre KAHIL, psychologue

48 enfants ont été examinés (16 filles et 32 garçons).

**Répartition des cas selon le degré scolaire**

5e année	10 élèves
6e année	9 élèves
7e année	11 élèves
8e année	12 élèves
9e année	6 élèves

Entretiens et examens avec les enfants	387
Entretiens avec les parents	86

Les activités s'accompagnaient de nombreux entretiens et démarches avec les enseignants, les collaborateurs du service et la direction, à savoir un total de 78.



# DIRECTION



DE POLICE



Organigramme

## Organigramme

Photos

# Direction de police

---

## Police

---

### Généralités

La société est devenue beaucoup plus sensible à tout ce qui peut donner une impression d'injustice. Actuellement, le citoyen réagit très fortement à ce qui empiète sur sa liberté ou sur ce qu'il considère comme étant ses droits. Les gens ont plus de peine à accepter d'être pris en faute et une forme d'intolérance vis-à-vis de l'autorité s'est installée. Son intervention est ressentie comme une offense personnelle.

En outre, la violence sous toutes ses formes a augmenté et cela pèse sur les relations. On est passé d'une culture où la notion de responsabilité individuelle était acceptée et intériorisée à une tendance assez systématique à rejeter la faute sur l'autre.

Il est utile de rappeler que, parmi ses tâches essentielles et primordiales, l'Etat doit assurer l'ordre public; c'est le rôle des forces de police. Il s'agit d'une mission redoutable, car elle implique l'usage de moyens pouvant aller de la simple injonction, en passant par la sanction, jusqu'à l'emploi de la contrainte. Une telle mission expose à la critique de ses concitoyens: bien souvent, trop souvent, on oublie en effet le rôle fondamental de prévention de la paix publique que joue la police, pour n'en voir que les désagréments.

La collaboration avec la commune de Paudex est effective depuis le 1er janvier 2004. Au terme de cette première année, selon les Autorités, le bilan peut être qualifié de très satisfaisant.

Le dossier «Police 2000» peine à évoluer. Les aspects financiers de la démarche ne sont toujours pas connus. En outre, si le bon exercice de la mission de la police dépend avant tout de la formation, le défi ambitieux et novateur d'une formation unique dès 2005, sur le plan romand, a également été remis en question.

### Formation

308.5 journées ont été utilisées pour la formation du personnel lors de cours (sous-officiers, circulation routière, tir, pilotage, moyens de contraintes, informatique, ACPMV, champignons, etc.)

## Activités générales

*Services d'ordre préventif et de circulation*

- 11 décès
- 2 lotos
- 52 marchés
- 189 services pour l'administration (votations, élections, transports, anniversaires, collaboration avec d'autres directions, etc.), (Paudex: 2)
- 42 manifestations sportives, (Paudex:1)
- 127 manifestations diverses (soirées, concerts, expositions, assemblées, etc.)
- 21 manifestations privées (réceptions, parcages, etc.)

<i>Dénonciations</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
▪ à l'Autorité communale		
o Commission de police Pully	785	465
o Commission de police Paudex	69	---
o Loi sur les amendes d'ordre Pully	15168	8791
Loi sur les amendes d'ordre Paudex	1085	---
▪ à la Préfecture (divers circulation, LFSEE, police du commerce, etc.)	470 (Paudex 9)	601
▪ à l'Office d'instruction pénale	121 (Paudex 5)	122
▪ au Tribunal des mineurs	18	21
<b>Arrestations</b>	<b>42</b> <b>(Paudex 3)</b>	<b>25</b>
Rapports de renseignements divers	414 (Paudex 6)	382
Enregistrements de plaintes	227	215
Exécution de mandats et notifications diverses	1598	1520
Interventions de police-secours	3208 (Paudex 156)	3098
Interventions pour fausses alarmes	25	38

En ce qui concerne la prévention, en plus de toutes les interventions spontanées des policiers, on peut relever que:

- 977 (986) automobilistes ont fait l'objet de «fichets conseils» (avertissements) pour diverses infractions aux règles de stationnement, (Paudex 178);
- 309 (312) lettres d'avertissement ont été adressées pour non-respect de la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité ainsi que pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique, (Paudex 4).

### **Circulation**

Le service de police a enregistré 183 (212) accidents, soit:

- 45 (55) avec dommages matériels,(Paudex 2);
- 38 (36) avec lésions corporelles; fort heureusement aucun mortel, (Paudex 4);
- 100 (121) avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable) (Paudex 6).

Les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool.

Ivresses au volant sans accident	43	(86)	(Paudex 4)
Ivresses au volant avec accident	4	(12)	
Taux d'alcoolémie maximum enregistré	2.70 <sup>0</sup> / <sub>00</sub>		

### **Contrôle automatique des feux rouges**

Six carrefours sont équipés d'installations de contrôle des feux rouges et de la vitesse, soit:

- carrefour de la Damataire Sud (direction Vevey);
- avenue C. F. Ramuz - chemin du Préau (direction Lausanne);
- carrefour de la Clergère (direction Lausanne);
- avenue de Lavaux - avenue du Tirage (direction Lausanne);
- boulevard de la Forêt - avenue de la Rosiaz (direction Belmont);
- avenue des Désertes - route du Port (direction Vevey).

L'unique appareil de surveillance est déplacé d'un poste à l'autre.

La caméra de contrôle a fonctionné durant 294 jours; 1 788 791 véhicules ont été «surveillés». Parmi ceux-ci, 352 ont franchi le feu alors qu'il était à la phase rouge, soit 0,0196 % (2003: 0,0197 %).

## **Contrôle de la vitesse**

### *Radar mobile (véhicule)*

Au cours des 269 heures de contrôle «radar» effectuées sur 16 artères différentes, 48783 véhicules ont été contrôlés. 2 485 contraventions, soit 5,09 % (2003: 4,36 %) ont été relevées; 83 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture et du Juge d'instruction (vitesse de plus de 15 km/h.).

Vitesse maximale enregistrée: 91 km/h à l'avenue de Lavaux (50 km/h) et 55 km/h au chemin de Chamblandes (zone 30 km/h).

### *Radar fixe (contrôle automatique, couplé avec celui des feux rouges)*

Au cours des 7 056 heures de contrôle, 1 788 791 véhicules ont été contrôlés. 6 325 infractions ont été constatées, soit le 0,35%; 163 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture et du Juge d'instruction.

Vitesses maximales enregistrées:

- 101 km/h          avenue de Lavaux    (50 km/h)
- 91 km/h          avenue C.F. Ramuz   (50 km/h)

## **Enseignement de la circulation**

Les instructeurs spécialisés ont visité 42 classes à Pully et, pour la première fois, 4 classes de Paudex.

De nombreux contrôles ponctuels ont également été effectués aux abords des établissements scolaires, afin notamment de sensibiliser les usagers à la problématique du stationnement à proximité des écoles.

En outre, à la demande de plusieurs parents d'élèves de Paudex, inquiets pour la sécurité de leurs enfants sur le chemin de l'école, 8 élèves de 3ème primaire de cette localité, déplacés au Collège de Mallieu, ont bénéficié d'une instruction spécifique consistant à leur montrer le parcours le plus sécurisant possible depuis leur ancien collège jusqu'à Pully.

Enfin, les élèves de 9 classes du Collège de Champittet ont aussi reçu la visite de nos instructeurs.

## **Véhicules volés et trouvés**

29 véhicules ont été annoncés volés, soit:

- 1 cyclomoteur;
- 20 cycles;
- 3 voitures;
- 2 motos;
- 3 jeux de plaques.

17 véhicules ont été trouvés sur le territoire de la Commune:

- 1 cyclomoteur;
- 13 cycles;
- 2 motocycles;
- 1 voiture.

### ***Infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants***

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, on observe cette année une stabilité des infractions. 30 (45) personnes ont été interpellées, dont quatre mineurs pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants (Paudex 1).

### **Commission de police**

Elle a tenu 53 (51) séances; 785 (465) cas ont été traités.

La commission a:

- prononcé 767 (446) (dénonciation sur fonds privé 22) amendes par voie de sentence sans citation.
- cité 18 contrevenants et prononcé
  - 12 amendes par sentence ou par sentence rendue par défaut
  - 5 libérés de toute peine
  - 1 réprimande

Le secrétariat de la Commission de police a envoyé 341 (168) sommations de payer. 90 cas sont demeurés sans effet. Une procédure a alors été engagée à l'Office des poursuites.

152 demandes de conversion en arrêts ont été adressées à la Préfecture du district de Lausanne. Dans le cadre de cette procédure, certains condamnés ont préféré régler les montants dus afin d'éviter la conversion ou de subir la peine prononcée. Ces actions peuvent s'échelonner sur plusieurs années et, pour l'année 2004, c'est une somme de Fr. 2043.60 (2003 Fr. 3690.20) qui nous a été rétrocédée par la Préfecture.

La gestion administrative de la Commission de police de Paudex incombe à Pully. 69 dossiers ont été transmis à la Municipalité de Paudex.

**Amendes encaissées – Pully**

<b>Procédure d'amendes d'ordre</b>	
▪ règles de circulation	Fr. 296 899.60
▪ radar mobile	Fr. 181 771.50
▪ radar fixe	Fr. 580 852.08
▪ surveillance automatique des feux	Fr. 76 466.45
<b>Procédure ordinaire en Commission de police</b>	
▪ règles de circulation	Fr. 14 490.00
▪ radar mobile	Fr. 3 693.00
▪ radar fixe	Fr. 11 400.00
▪ surveillance automatique des feux	Fr. 660.00
<b>Procédure de dénonciation en Commission de police</b>	
▪ règles de circulation	Fr. 18 913.00
▪ règlements communaux	Fr. 5 980.00
<b>Total des amendes encaissées, y compris les frais de procédure (sentences, contentieux)</b>	<b>Fr. 1 191 125.63</b>
<b>Les frais de poursuites et de mainlevées d'oppositions se sont élevés à</b>	<b>Fr. 7 417.20</b>

**Amendes encaissées - Paudex**

règles de la circulation	Fr. 49 880.-
règlements communaux	Fr. 730.-

---

**Taxes et émoluments divers**

---

lotos	exonération (Fr. 1'227.60)
taxes sur les spectacles (sociétés locales)	Fr. 5 302.30 (exonéré: Fr. 63 610.80)
tombolas	Fr. 861.00
taxes de séjour	Fr. 30 666.53
permissions (établissements publics)	Fr. 2 665.00
appareils automatiques	Fr. 3 052.30
horodateurs, parcomètres	Fr. 339 484.35
autorisations de stationnement (macarons)	Fr. 96 270.00
permis de pêche (lac),	Fr. 455.00
abonnements CFF	Fr. 20 240.00
cartes multicourses CGN	Fr. 1 210.00

---

**Objets trouvés**

---

425	objets ont été enregistrés au poste de police;
194	objets restitués aux ayants droit;
41	objets transmis à d'autres autorités (Police cantonale, Service des automobiles, etc.);
219	récompenses (Fr. 4 005.--) aux déposants.
<hr/>	
La somme d'argent suisse enregistrée atteint Fr. 4 506.50	

### Signalisation routière

Comme chaque année, le Service de la signalisation routière a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'à Belmont et à Paudex, ceci en fonction des décisions des Autorités et des exigences légales.

Le personnel rattaché à la Direction de police de Pully a consacré 81 heures pour réaliser divers travaux sur les communes de Belmont et de Paudex, principalement pour du marquage.

Le Service de la signalisation a été appelé à collaborer pour les principales manifestations suivantes: Festival For-Noise - Marathon de Lausanne - Fête du Sauvetage - Tournoi de tennis - Inauguration à Verte-Rive - 1er août - Tournoi de football - Course à Travers Pully - Régates du soir - Pully à l'heure du Québec - Cirque pour les enfants - Exposition sur l'Aventure de l'eau - Ouvertures nocturnes de Noël.

A 46 reprises, nos services sont intervenus pour la remise en état de signaux endommagés ou démolis à la suite d'accidents ou de déprédations.

L'appareil informant spontanément les usagers motorisés à quelle vitesse ils circulaient a été installé à 205 reprises, essentiellement dans les zones 30 km/h., sur les itinéraires empruntés par les écoliers.

L'appareil de mesure de la vitesse et de comptage des véhicules TMS a été mis en place à 32 reprises pour des contrôles d'une semaine à chaque fois. Les données recueillies ont permis l'actualisation du nouveau plan «Opair» et de répondre aux nombreuses interrogations des riverains.

D'autre part, la signalisation a été posée, changée, contrôlée ou modifiée à 243 reprises, ceci pour des manifestations, des chantiers, des déménagements etc. Le responsable de la signalisation a participé à 244 réunions de chantiers. 69 permis de fouilles ont été délivrés pour des travaux sur le domaine public.

### Contrôle des champignons

Mme Nelly Genillard Rapin, contrôleur officiel des champignons, a procédé à 75 contrôles qui ont donné les résultats suivants:

<u>Quantité contrôlée</u>	<u>150 kg</u>
<u>Éliminés</u>	<u>80 kg</u>
<u>Vénéneux</u>	<u>0,5 kg</u>

De plus, 33 contrôles ont été effectués par le sgt Bujard au poste de police, soit 35 kg de champignons, constitués de 65 espèces. 20 kg étaient propres à la consommation.

Dans le cadre de son activité, en tant que suppléant du contrôleur officiel, le Sgt Bujard donne également des cours lors de séminaires de formation continue dispensés par la VAPKO. Durant cette année, ce collaborateur a été sollicité à plusieurs reprises par les services d'urgences de divers centres hospitaliers vaudois et valaisans pour de graves intoxications fongiques. Nul doute que grâce à ses connaissances mycologiques très étendues, un diagnostic rapide et efficace a pu être posé par les médecins traitants

**Police intercommunale**

Temps horaire planifié selon Convention - Temps horaire réel du 1er janvier au 31 décembre 2004

Police-secours - sécurité de proximité - gardes municipaux

---

**Nombre d'heures planifiées au 31 décembre 2004 selon Convention**

---

5 heures/jour x 365 jour            1'825 h.

---

**Nombre d'heures réelles au 31 décembre**

---

Intervention                            237.5 h.

---

Contrôles de circulation            168 h.

---

Rédaction d'écrits                    70.5 h.

---

Patrouilles motorisées            1'091 h. \*\*

---

Patrouilles pédestres            438 h. \*\*

---

**TOTAL                                    2'005 heures**

---

Différence : 180 h. en «plus», soit une moyenne hebdomadaire de 3h 30 environ.

---

\*\* Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Paudex. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

**Frais de fonctionnement**

participation selon Convention	Fr. 91'428.90
prestations «hors Convention»	Fr. 16'584.--
prestations Commission de police	Fr. 1'415.--
<b>Total</b>	<b>Fr. 109'427.90</b>

---

## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)

---

### Activités de la compagnie

#### *Alarmes et interventions*

Du 1er janvier au 31 décembre, le Premier-secours (PS) a été alarmé 151 fois pour:

- 33 feux (-8);
- 56 inondations (+2);
- 11 dégagements de personnes bloquées dans un ascenseur (+7);
- 20 fausses alarmes (+1);
- 31 interventions diverses (-5);

qui représentent un total de 853 heures d'intervention. Dans le cadre de la collaboration intercommunale, nous sommes intervenus en renfort à 8 reprises à Paudex, 2 fois à Belmont et 4 fois à Lutry.

#### *Services de piquet*

Composés d'un officier, d'un chauffeur et de 2 sapeurs-pompiers, 53 services de fin de semaine (du vendredi soir à 18h au lundi matin à 6h) ou de jours fériés ont été organisés.

En plus, 50 piquets de semaine, non soldés, ont été assurés, comprenant:

- un officier de permanence 24 h/24 (par périodes de 12h/jour et par semaine), responsable des éventuelles interventions à assurer. Il dispose d'un véhicule de service équipé de moyens prioritaires pendant toute la durée de son service;
- un service de piquet de jour nominatif en semaine (06h00-18h00), de 3 à 4 hommes, assuré par roulement dans l'effectif des employés communaux incorporés volontaires, ainsi que par les autres collaborateurs disponibles en journée;
- un service de piquet de nuit nominatif en semaine (18h-6h), de 3 à 4 hommes, assuré principalement par les autres membres du Premier-secours.

#### *Services de garde*

Dix services ont été mis sur pied pour de la surveillance ou de la prévention pendant des manifestations telles que Course à Travers Pully, 1er août, Tour de Romandie, Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec, etc.

Les trois séances de présentation et d'essai de divers matériels sapeurs-pompiers à des adolescents de 10 à 15 ans, pendant la période des passeports-vacances, ont toujours autant de succès et affichent complet à chaque édition.

## ***Exercices***

Les exercices se sont déroulés selon le programme général accepté par la Municipalité. Comme les années précédentes, divers exercices ont été organisés en collaboration avec les autres SDIS de la plate-forme (une journée de technique/tactique pour les cadres, trois exercices d'intervention pour les membres du Premier-secours). En plus, un exercice spécial pour les chauffeurs C1 a été mis sur pied.

## **Formation externe**

Dans le cadre du concept de formation ECAFORM, mis en place par l'ECA, 41 sapeurs-pompiers de notre Commune ont suivi des cours nécessaires au perfectionnement et à l'avancement, totalisant 55 jours.

## **Etat-major**

Un Etat-major (EM), formé de sept personnes, a pour mission de diriger le Corps. Il a tenu dix séances pour assurer la marche du service, contrôler l'avance du travail délégué ou ordonné, préparer le budget 2005 et prendre les décisions nécessaires à l'avenir et à l'évolution du corps.

Les membres de l'Etat-major ont effectué 975 heures afin d'effectuer les diverses tâches prévues dans leur cahier des charges, représenter le SDIS dans des séances externes, etc.

## **Commission de salubrité et activités de prévention**

L'officier technique représente l'Etat-major au sein de la Commission de salubrité. Il a ainsi participé à 20 visites visant à délivrer le permis d'habiter. D'autre part, l'ensemble des dossiers de mise à l'enquête sont également soumis au SDIS pour remarques et observations. Celles-ci portent principalement sur les accès aux bâtiments pour les véhicules de secours, l'accès aux machineries d'ascenseur, de même que sur le positionnement des points d'eau.

A signaler encore le conseil et le soutien apportés aux entreprises et associations de Pully. Comme chaque année, une visite dans les différents EMS de Pully permet d'assurer la formation continue sur les systèmes de détection incendie.

## **Personnel**

### ***Effectif de la compagnie***

Au 31 décembre 2004: 70 sapeurs-pompiers étaient inscrits au rôle du SDIS. (31.12.2003: 61)

Cette légère augmentation provient d'un recrutement fructueux en 2004 (13 personnes pour 2005), ainsi que d'une légère diminution des départs.

Il est par contre toujours difficile d'effectuer les missions annexes telles que services de police, par exemple. Il faut donc recourir à l'aide des autres communes pour ce genre de missions.

**Démissions et exclusion**

9 collaborateurs ont quitté le Corps. Ces départs sont principalement dus à des changements de domicile ou à un manque de disponibilité pour des raisons professionnelles. Cette année particulière a vu le départ au 31 décembre, après 24 ans d'activité, du plt Michel Monnard. Le cap Laurent Fankhauser quitte également le SDIS et l'a remis, pour des raisons professionnelles, son commandement au 31 décembre 2004, après plus de 20 ans de service.

**Promotions**

Les promotions, en vigueur dès le 1er janvier 2005, sont les suivantes:

- caporal Sébastien Baehler au grade de sergent;
- caporal Sébastien Cornuz au grade de sergent;
- sapeur Guy Maillefer à la distinction d'appointé.
- premier-lieutenant Jean-Louis Schlaefli au grade de capitaine (nouveau commandant);
- premier-lieutenant Christian Métrailler à la fonction d'adjudant (remplaçant du commandant).

**Commission du feu**

Elle s'est réunie à trois reprises pour contrôler la marche du corps, auditionner les candidats au poste de commandant, pour discuter et affiner le budget 2005 présenté par l'EM.

**Protection civile**

---

**Introduction**

Au cours de sa septième année d'activité, l'organisation régionale de protection civile Lausanne Est (Pully-Paudex-Belmont) a appliqué les nouvelles réglementations et directives découlant de Protection Population 2004. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

**Régionalisation**

Le Comité Directeur, présidé par Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale à Pully, comprend également M. Jean-Claude Perret-Gentil, municipal à Belmont et M. Claude Quartier, municipal à Paudex. Le Comité Directeur s'est réuni à sept reprises pour redéfinir l'ensemble des activités du service et élaborer une nouvelle répartition financière entre l'ORPC et les communes, qui a fait l'objet d'un rapport validé par chacune des Municipalités concernées. Il a également vérifié les comptes 2003 et fixé les priorités pour le budget 2005, en tenant compte de la nouvelle répartition des frais.

La Commission régionale, composée de 6 membres (2 délégués de chaque commune), a tenu deux séances pour approuver les comptes 2003 et étudier le budget 2005.

## Personnel

Un chef régional et deux suppléants chef régional, à plein temps, une cheffe de l'office régional (80%) et une secrétaire assistante (20%) exécutent l'ensemble des tâches de protection civile pour les trois communes.

### Instruction du personnel professionnel

Le commandant, son remplaçant et l'officier logistique ont suivi plusieurs rapports de Cdt ORPC et ont fonctionné comme instructeurs lors de la formation des cadres sur Protection Population 2004. Le remplaçant du Cdt a suivi une formation du Service Sanitaire coordonné. La cheffe de l'office a suivi l'instruction de base d'officier et les rapports de Chefs d'office.

### Etat-major de la direction régionale

L'Etat-major de la compagnie renforcée de l'ORPC Pully-Paudex-Belmont se compose de 15 officiers. On enregistre 4 départs, pour raison d'âge, soit 1 officier appui/sécurité, 1 officier PBC, 1 officier télématique et 1 officier presse.

### Effectif ORPC 2004

L'effectif réel ORPC totalise 920 personnes, soit 253 personnes actives; le solde de l'effectif représentant du personnel de réserve et du personnel à former.

Répartition des miliciens FIR (Formation d'Intervention Régionale) et FAR (Formation d'Appui Régional):

▪	15	EM de Conduite régional
▪	34	Domaine Aide à la Conduite (Suivi de situation, Télématique et ABC)
▪	14	Commandement, section logistique RAV (Ravitaillement)
▪	24	Commandement, section logistique CMT (Construction/Matériel/Transport)
▪	79	Domaine Protection & Assistance
▪	8	Domaine PBC (Protections des Biens Culturels)
▪	18	Domaine Sanitaire
▪	61	Domaine Appui-Sécurité

## Constructions existantes et abris publics

Les réservoirs d'eau de l'abri public du Ruisset et de la construction de Pré-Pariset sont maintenant opérationnels après avoir été révisés. De plus, l'ensemble des constructions et abris publics est régulièrement entretenu.

## Contrôle d'abris - location constructions et véhicules

32 nouveaux abris privés (34 visites), ont été contrôlés avec la Commission de salubrité des trois communes.

952 nuitées ont été comptabilisées dans les installations de la Clergère et de la Damataire. Un nouveau tarif de location est applicable depuis 2004, également pour les sociétés locales.

Les deux bus Toyota ont été utilisés dans le cadre des cours régionaux et d'engagements divers. Ils ont aussi été mis à disposition pendant 65 jours, totalisant 2'227 km, à divers services de l'administration ou de sociétés locales des trois communes. Dès 2004, une indemnité kilométrique de Frs --.50/km est facturée aux utilisateurs.

## Cours et exercices

### *Cours fédéraux (OFPP), Schwarzenburg*

3 officiers et 1 sous-officier: Polycom (transmission), Cellule psychologique et Suivi de la situation (renseignement).

### *Centre cantonal d'instruction (CIV), Gollion*

instruction de base, cours de perfectionnement ou cours technique pour officiers, dans divers domaines 82 participants: 302 jours de service.

### *Organisation régionale Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont)*

18 cours ont été organisés dans tous les domaines: 415 participants 951 jours de service.

**Total des personnes convoquées en 2004: 501 personnes 1267 jours**

Planifié au budget 2004: 503 participants 1292 jours

## Exercices régionaux

Lors des 18 cours préparatoires et de répétition, les cadres ont reçu une instruction spécifique sur Protection Population 2004 et leur attention a été attirée sur le transfert des connaissances, vu l'abaissement de la limite d'âge de libération et le départ de plusieurs cadres.

Les points principaux à relever sont le contrôle périodique des abris de Belmont (CPA), l'instruction de la FIR dans le domaine de l'Alimentation d'Eau en cas de Crise (AEC) et la participation des professionnels en qualité d'instructeurs lors des cours techniques pour les officiers.

## Formation des officiers

Des cours particuliers pour cadres ont été élaborés et donnés par les commandants des organisations régionales de protection civile de l'Est vaudois à l'ensemble de leurs cadres. Les principaux chapitres des cours sont: l'éthique de l'officier, la conduite, les nouveaux cahiers des charges, la formation des nouvelles recrues, la connaissance du rôle et des missions de nos partenaires. L'ensemble de nos officiers a ainsi pu transmettre ses connaissances aux sous-officiers et astreints durant les cours de répétition régionaux.

- Domaine Protection - Assistance: contrôle des abris de Belmont du 10 au 14.5.2004.
- Plus de 80 abris construits entre 1980 et 2000 ont été visités, ensuite esquissés et informatisés dans le PLATT.
- Domaine Appui-Sécurité, Logistique et section Suivi de la Situation: cours d'utilité publique du 24 au 28.5.2004. Instruction sur les engins pionniers, réalisation d'un sentier pédestre aux Monts-de-Pully (cabanes catholiques) et déménagement de matériel PCi de la Clergère à Chantemerle.
- FIR (Formation d'Intervention Régionale) du 7 au 9.9.2004 septembre. Avec la participation de la police, des SI et du SDIS, l'Etat-major de l'ORPC Lausanne-Est a mis en place un exercice catastrophe, en ayant au préalable instruit tous les astreints FIR sur le comportement dans la circulation routière, les moyens hydrauliques, l'utilisation des hydrantes, les moyens sanitaires et pionniers. Le but était d'alimenter en eau le quartier de Mallieu suite à la rupture d'une conduite d'eau potable. Un document commun d'intervention «processus AEC» (Alimentation Eau Crise) a été réalisé et complète les dossiers d'intervention.

L'aide aux partenaires, notamment la police pour la course «A travers Pully», le Festival For Noise et le Marathon de Lausanne, est également à signaler.

## Conclusion

Avec l'abaissement de l'âge de servir à 40 ans, selon la nouvelle loi applicable au 1.1.2004, on observe une importante diminution du nombre d'astreints, en particulier des cadres. Beaucoup d'entre eux souhaitent rester comme volontaires, mais ne rencontrent malheureusement pas l'accord patronal.

Parallèlement, les miliciens sont de moins en moins disponibles professionnellement et la réduction de la taxe militaire (seulement 4% par jour de service) ne les motive guère. La difficulté de repourvoir les effectifs avec de nouvelles recrues formées, (5 recrues formées provenant des écoles de formation de base sur une quinzaine d'incorporés) ne va pas sans difficultés.

La section de sauvetage de Pully est l'une des 34 sections de la Société internationale de Sauvetage du Léman (SISL). Elle a des activités totalement indépendantes de l'administration communale. Cependant, elle effectue ses vigies et interventions au service de la population pulliérane en étroite collaboration avec la Police municipale. Les membres de la section travaillent et s'entraînent de façon bénévole.

## **Interventions**

Le Sauvetage de Pully a effectué :

- 15 samedis de vigie;
- 18 dimanches de vigie;
- 14 surveillances de régates;
- 5 surveillances de manifestations aquatiques diverses;
- 21 exercices, écolages et essais.
- 22 interventions soit:
  - 1 planche à voile;
  - 2 bateaux à moteur;
  - 2 lestés;
  - 2 dériveurs;
  - 3 nageurs (triathlon de Lausanne);
  - 1 navigateur dans le port;
  - 1 multicoque;
  - 3 recherches de personnes en danger sur le lac;
  - 7 alarmes pour personne en danger «sauvée» avant l'arrivée du sauvetage.

Ce qui a permis, entre autres, de porter secours à 16 personnes.

## ***Selon la statistique SISL***

- 15 cas bénins: une simple assistance. Aucune personne n'est directement en danger;
- 5 cas moyens: assistance. Les personnes ne sont pas en danger, mais pourraient le devenir;
- 1 cas grave: sauvetage. Les personnes assistées courent un réel danger.

Pour effectuer ces différents sauvetages, 24 membres et 1051 litres de carburant (Fr. 1 620.50) ont été nécessaires.

## Effectif au 31 décembre 2004

- 46 membres actifs, dont 24 membres actifs opérationnels;
- 18 membres sympathisants;
- 8 juniors.

## Manifestations

*La section a organisé ou collaboré à:*

- la Fête du sauvetage de Pully;
- la Fête nationale du 1er août.

*La section a également participé :*

- 3 et 4 juillet - Triathlon de Lausanne. Organisation du dispositif de sécurité sur le plan d'eau au sein du staff médical;
- 7 août - surveillance du Championnat suisse de natation en eau libre à Vevey;
- 16 au 20 août - surveillance de la "Semaine du Soir", manifestation organisée par le Club Nautique de Pully;
- 28 août - surveillance du Championnat suisse d'Optimist, manifestation organisée par le Club nautique de Pully.

## Activités des juniors

Au cours de la première partie de l'année, 9 juniors ont participé aux cours dispensés par nos moniteurs. A ce jour, ces "juniors", devenus grands, sont progressivement intégrés dans le monde des actifs. Ils participent maintenant au programme de formation continue.

## Equipe de rame

Comme chaque hiver, l'équipe de rame se transforme en équipe d'entretien. «Qui Vive», «Vedette», «Mandarin» et locaux sont bichonnés tout au long de mercredis soirs animés. Pendant la haute saison, les rameurs affrontent les autres sociétés de sauvetage lors des fêtes de sauvetage organisées autour du lac.

## Collaboration avec les pompiers

Comme les années précédentes, la collaboration avec les pompiers de Pully a été renouvelée à l'occasion de la Fête nationale du 1er août. Dans le dispositif de protection feu mis en place par le SDIS au port, la vedette a été équipée d'une motopompe avec deux sapeurs pour la desservir.



**SERVICE**



DE LA SECURITE SOCIALE



# Service de la sécurité sociale

---

## Généralités

L'année 2004 a été marquée par la réorganisation du service. En effet, dès le 1.1.2005, celui est divisé en deux secteurs: l'agence d'assurances sociales et le service social à proprement parler.

Selon les dispositions du Règlement sur les agences d'assurances sociales, arrêté par le Conseil d'Etat en date du 28.1.2004, les communes devaient, au 1.1.2005, soit confier aux associations RAS la gestion de leur agence ou, en vertu de dispositions transitoires (art. 24), créer ou maintenir, jusqu'à fin 2007, des agences communales ou intercommunales indépendantes.

La Municipalité de Pully a décidé de ne se rattacher à la région RAS qu'au 1.1.2008. Pully remplissant à elle toute seule les conditions pour rester indépendante, il n'en était pas de même pour les communes de Belmont et de Paudex, qui ont manifesté leur souhait de se rattacher à l'agence de Pully.

Une convention a donc été signée entre les trois communes. Dès son entrée en vigueur au 1.1.2005, l'agence intercommunale d'assurances sociales gère les dossiers des habitants des trois communes. Tous les frais de cette nouvelle agence intercommunale seront divisés en francs par habitant. Elle est installée à Pully, à l'avenue du Prieuré 1, et constitue le premier secteur du Service de la sécurité sociale.

Le deuxième secteur, soit le service social communal, comprend la petite enfance et toutes les tâches qui restent de compétence communale. A noter par exemple l'aide sociale directe, l'aide complémentaire à l'AVS, les demandes d'assistance judiciaire, les tâches de l'Office du travail et les frais dentaires.

De nombreux dossiers ont été traités, parmi lesquels la réorganisation de la prise en charge des frais de déplacement des personnes à mobilité réduite (via Transport Handicap Vaud) et la révision de l'attribution des subventions à diverses institutions. Plusieurs séances de la Commission Petite Enfance de Lausanne Région ont eu pour but la mise en place d'une future collaboration intercommunale éventuelle.

Le service a poursuivi son rôle essentiel de proximité, de conseil et d'orientation pour les habitants de Pully en quête de renseignements ou d'aide en matière sociale.

Les coûts des assurances sociales reportés par l'entremise de la «Facture sociale» cantonale sont toujours plus lourds. Depuis 2004, les communes participent à ce montant à raison de 50%. Il convient de relever le fait que la progression globale des régimes sociaux aura été de 1.6% en 2004, mais que l'écart réel dû au passage de 45%, en 2003, à 50% en 2004, est de 11.1%, représentant une augmentation de plus de deux millions de francs.

## Accueil petite enfance

L'organisation du réseau de mamans de jour a été consolidée. Pour la première fois depuis la création de la caisse centrale, les communes de Lutry, de Belmont et de Paudex ont participé financièrement à la part qui leur incombe.

Pendant l'année écoulée, 53 familles d'accueil de notre réseau ont accueilli 343 enfants pour un total de 113'683 heures de garde. Le nombre de demandes de placement a été légèrement supérieur à 2003. D'une manière générale, on peut souligner la fidélité des mamans de jour (en moyenne plus de 6 ans au sein de notre réseau) et combien les enfants restent longtemps au sein de la même famille.

En ce qui concerne Pully, 74 enfants ont été accueillis en famille d'accueil et 298 dans nos cinq garderies (nurseries «La Tourterelle» et «les Alpes», garderie «Le Relais maternel» et les UAPE «les Copains d'abord» et «les Alpes»), gérées par l'Association d'entraide familiale de Pully, Paudex, Belmont.

Le secteur de la petite enfance a participé activement, en collaboration avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement, à la poursuite de l'installation d'une nursery communale dans le futur complexe des Alpes, construction réalisée par les Coopératives d'habitation de Pully et de Lausanne. Le 2.8.2004 s'est ouverte la nouvelle nursery des Alpes dont la capacité d'accueil est de 22 places (capacité mise progressivement en action). Nous avons eu le privilège d'obtenir un montant de Fr. 110'000.-- du Fonds de démarrage de l'Etat de Vaud (Fr. 55'000.-- pour 2004 et Fr. 55'000.-- pour 2005), ainsi qu'un subside de l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) de Fr. 5'000.-- par place occupée, qui sera versé en 2005.

## Agence communale d'assurances sociales

Dès le 1.1.2004, la cotisation de chômage a passé de 2,5% à 2% (part employeur/employé) et la contribution de solidarité, prélevée sur les salaires dépassant Fr. 106'800.--, a été supprimée.

Par ailleurs, les frais d'assistance en faveur des personnes handicapées vivant à domicile ont été améliorés.

Il s'agit-là, dans un ciel morose où tous les droits acquis semblent s'amenuiser, de bonnes nouvelles que l'ACAS a pu diffuser au début de l'année 2004.

## Aide sociale directe

Le service communal est intervenu en faveur d'une tranche de population très dépourvue et dans l'urgence, soit dans une vingtaine de cas pour un montant total de

Fr. 15'509.--. Bien entendu, une partie de cette aide est remboursée dès que l'utilisateur revient à meilleure fortune, par acomptes, ou dès qu'une prestation lui revenant de droit a été versée.

### **Aide complémentaire communale à l'AVS/AI pour bénéficiaires de prestations complémentaires**

Cette aide, bien qu'elle ne couvre pas le dépassement de loyer selon les normes des prestations complémentaires à l'AVS, a pu être attribuée de façon régulière à quelque 120 personnes pour un montant total de Fr. 123'294.50.

### **Assistance judiciaire cantonale**

Les demandes d'assistance judiciaire pour les procès civils sont en constante augmentation; l'agence a mené une cinquantaine d'enquêtes de situations financières et familiales, avant de délivrer le document ad hoc à l'intention du bureau de l'assistance judiciaire.

### **Appartements place Neuve 4**

En fin d'année, un seul appartement de 1,5 pièces a pu être repourvu. Le manque de ce genre d'habitation est de plus en plus flagrant. La liste d'attente est longue (70 personnes seules et 15 couples). Le service n'a malheureusement pas d'alternative à proposer.

### **Frais dentaires**

Des interventions ont été faites pour 7 cas d'enfants en âge de scolarité obligatoire pour un total de Fr. 6'934.25.

### **Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance-maladie**

De plus en plus de sollicitations viennent de la population pulliérane pour des demandes de subside aux cotisations de l'assurance-maladie. Il est évident qu'aussi bien les familles que les personnes disposant d'un revenu modeste à moyen, peuvent difficilement assumer le paiement de ces cotisations qui, depuis 1996, ont subi une augmentation de 100%. A Pully, plus de 10 % de la population bénéficie d'un subside.

## **Office communal du travail**

Pour une demande d'indemnités de chômage, l'inscription demeure obligatoire auprès de notre Office communal, avant la prise en charge du dossier par l'Office Régional de Placement (ORP). 610 demandeurs d'emploi ont été confrontés à cette obligation pour l'année 2004.

La population active s'élève à 8'202 personnes à Pully et le taux de chômage moyen a été de 7% en 2004. Au fil des mois, une certaine fluctuation a été enregistrée; durant les mois d'été, une légère baisse a pu être constatée.

Il convient de rappeler deux définitions du demandeur d'emploi qui:

- suite à une perte d'emploi, une fin d'études, un divorce, un retour de l'étranger pour les Suisses/Suissesses, une maladie de longue durée ou une détention, bénéficie d'indemnités de chômage;
- est à la recherche d'un emploi, mais n'a pas droit à des indemnités de chômage pour diverses raisons, comme par exemple: fin de droit, désir de reprendre une activité salariée ou changer d'activité, au bénéfice de l'aide sociale vaudoise, etc.

## **Centre vaudois de Gestion des Programmes d'Insertion**

En collaboration avec certains services ou institutions de la Commune, un emploi temporaire subventionné a pu être offert à 12 personnes pendant une période variant de 6 à 12 mois. Le but d'une mesure active du marché du travail est l'amélioration de l'aptitude au placement. Ainsi, la Bibliothèque municipale, la Protection civile, le Service des forêts, le Service des parcs et promenades, le Relais maternel, l'Unité d'accueil pour écoliers et le Centre social régional ont assuré un suivi professionnel à ces demandeurs d'emploi.

## Centre social régional (CSR)

L'augmentation globale du nombre de dossiers d'aides financières observée ces dernières années se poursuit. Le dispositif de l'aide sociale vaudoise est particulièrement touché. En revanche, le nombre de dossiers RMR, dispositif d'aide aux chômeurs en fin de droit, est demeuré relativement stable. Il est vrai que, eu égard à son taux de chômage élevé, le canton de Vaud a obtenu de l'administration fédérale, pour l'année 2004, une dérogation à l'application des nouvelles dispositions légales réduisant le nombre d'indemnités de chômage maximum et, par voie de conséquence, la durée des prestations. La fin probable de cette dérogation, au 30.6.2005, devrait se traduire par un afflux de demandes au CSR et une augmentation consécutive du nombre de dossiers pour l'année à venir.

La pénurie de logements à loyers modérés, (ou du moins acceptables) demeure préoccupante dans notre canton, plus particulièrement dans la région lausannoise et notoirement à Pully. Pour les personnes en situation précaire rencontrées dans le cadre des activités du service, cette crise du logement a des conséquences dramatiques, limitant considérablement leur mobilité quand elle ne remet pas en question purement et simplement l'existence d'un domicile fixe. Les recherches d'un logement plus adapté aux besoins, pour des raisons professionnelles, familiales (naissance, séparation ou autre), financières (logement trop onéreux, résiliation de bail consécutive à des retards de paiement, etc.) ou autres s'avèrent extrêmement difficiles quand elles ne sont pas d'emblée vouées à l'échec. Quant à l'attitude des gérances, elle s'est encore considérablement durcie à l'égard de nos usagers, renforçant encore les conséquences de la crise.

Les gens suivis par nos soins cumulent souvent les handicaps: absence ou insuffisance de revenus, endettement, réseau social étriqué, etc. Dans les situations les plus graves et urgentes, notamment d'exécution forcée des mesures d'expulsion, de plus en plus souvent, il n'y a pas d'autre recours que l'hébergement en hôtel ou en structure d'accueil provisoire, avec les conséquences sur l'équilibre familial, l'intégration, les problématiques de la scolarisation en particulier, sans faire état des incidences financières pour la collectivité. Sur ce plan, des solutions devront impérativement être cherchées d'entente entre les communes, dont la responsabilité est directement engagée lors des procédures d'expulsion.

Il n'est pas question ici de remettre en cause les principes, en matière d'assurance maladie (LAMAL), de la concurrence entre les caisses, de l'individualisation des primes et de la fixation des primes selon l'âge. Toutefois, ces éléments, associés à la limitation de l'enveloppe des subsides fédéral et cantonal, ne vont pas sans poser d'importants problèmes pratiques. Les réductions de primes individuelles étant plafonnées et les primes d'assurances ne pouvant pas être couvertes par l'aide sociale, le Centre social régional doit effectuer un important travail de contrôle pour s'assurer que les primes de chaque membre des ménages assistés se situent au-dessous des limites de subsides. Cas échéant, le CSR doit accompagner les personnes concernées dans des démarches de résiliation et de nouvelle affiliation. Les tarifs étant différenciés selon l'âge, les membres d'une même famille doivent souvent s'affilier à des caisses différentes.

Deux aspects doivent encore être mis en évidence: l'augmentation des tâches administratives liées aux procédures de contrôle demandées par les autorités politiques cantonales, d'une part, et la complexité des situations des usagers, (propriétaires, anciens indépendants, etc.), d'autre part.

## **Communication en application de l'article 104 du Règlement du Conseil communal**

Toutes les réponses de la Municipalité aux observations formulées par la Commission de gestion 2003 ont été acceptées par le Conseil communal lors de sa séance du 29 juin 2004.

## **Conclusion**

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal de bien vouloir approuver la gestion de l'exercice 2004 et de donner décharge aux organes responsables.

Au nom de la Municipalité:

Le syndic  
J.-F. Thonney

La secrétaire  
C. Martin



# Table des matières

<b>Municipalité et Conseil communal.....</b>	<b>3</b>
<b>Direction de l'administration générale, finances et affaires culturelles .....</b>	<b>15</b>
Service de l'administration générale.....	20
<i>Secrétariat de la Municipalité.....</i>	<i>22</i>
<i>Bureau juridique.....</i>	<i>26</i>
<i>Archives.....</i>	<i>26</i>
<i>Affaires générales.....</i>	<i>27</i>
<i>Greffe municipale.....</i>	<i>29</i>
<i>Bibliothèque et médiathèque communales.....</i>	<i>31</i>
<i>Office de la population.....</i>	<i>32</i>
Service des finances .....	35
Service du personnel.....	39
Service de l'informatique .....	47
Service des affaires culturelles.....	48
<b>Direction des domaines, gérances et sports.....</b>	<b>53</b>
<b>Direction des travaux et des services industriels.....</b>	<b>65</b>
SIT – Cadastre .....	73
Bureau technique – Chantier.....	75
Réseaux d'eau et d'électricité.....	79
Assainissement et STEP.....	83
Routes, voirie, gestion des déchets .....	87
<b>Direction de l'urbanisme et de l'environnement.....</b>	<b>91</b>
Police des constructions.....	97
Entretien des espaces verts et des cimetières.....	108
<b>Direction des écoles.....</b>	<b>111</b>
Service médical.....	119
Etablissement primaire.....	121
Etablissement secondaire .....	124
Service de psycho-pédagogique et logopédistes.....	127
<b>Direction de police .....</b>	<b>131</b>
Service de défense contre l'incendie et secours (SDIS) .....	144
Protection civile .....	146
Sauvetage .....	150
<b>Service de la sécurité sociale.....</b>	<b>153</b>